

STYLES ARCHITECTS

BOR-

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

DE-

CAMPUS
DE TALENCE,
PESSAC,
GRADIGNAN

AUX

9 CAMPUS • VOLUME 2

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - septembre 2011

BORDEAUX

CAMPUS DE TALENCE, PESSAC, GRADIGNAN

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

*Cette étude a été coordonnée par
Maurice Culot et Jean-Paul Midant*

Fiches d'inventaire - Corinne Marti

Documentation - Emmanuelle Gallo

Graphisme - La Page

Assistante de rédaction - Angèle Denoyelle

*Commande du ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche
Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle -
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Pilotage de l'étude : service des grands projets immobiliers,
Alain Neveü, chef de service ;
Florence Kohler, conseillère campus*

*Ce rapport est le 2^e volume d'un ensemble de 9,
correspondant au rendu de la seconde prestation.
En annexe, on trouvera un CDrom rassemblant la version PDF de cette étude,
l'ensemble des photographies des fiches d'inventaire, ainsi que des séquences
filmées issues des collections de l'INA. Les conditions d'utilisation de celles-ci
sont précisées sur le site www.ina.fr*

PRÉSENTATION DU PROJET

Lancée à l'initiative du Président de la République, l'Opération Campus est un plan exceptionnel de l'ordre de 2,5 milliards d'euros d'investissement en faveur de l'immobilier universitaire dont l'objectif est de faire émerger des campus d'excellence qui seront la vitrine de la France et renforceront l'attractivité et le rayonnement de l'université.

L'Opération Campus vise à requalifier et à dynamiser des campus existants pour créer et fédérer les campus de demain et leur donner une forte visibilité internationale. Elle s'inscrit dans la logique de l'autonomie des universités, puisque ce sont celles-ci qui élaborent leurs projets dans le cadre de leurs besoins et de leurs ambitions scientifiques.

Dix sites, sélectionnés par un jury international, se sont vus attribuer une part d'une dotation non consommable de 5 milliards d'euros, dont les revenus de placement - de l'ordre de 200 millions annuels - seront utilisés pour financer la réalisation de leurs projets immobiliers. Deux sites campus supplémentaires, et neuf autres sites qualifiés de campus innovants ou prometteurs bénéficient d'investissements qui seront supportés par le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour un montant global atteignant 400 millions d'euros.

Les sites campus se situent dans les secteurs géographiques d'Aix-en-Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse, Valenciennes, et dans les régions de Bretagne et d'Île-de-France.

Le contrat de partenariat public-privé régi par l'ordonnance du 17 juin 2004 modifiée a vocation d'être l'instrument privilégié de la mise en œuvre de l'Opération Campus. Il s'adapte au système de dotation assortie d'un revenu annuel régulier. Il permet de prendre en charge la construction de la rénovation d'immeubles ainsi que leur maintenance. Il procure aux universités progressivement autonomes une visibilité budgétaire de long terme et leur permet de se concentrer sur leur cœur de métier.

Les opérations Campus seront initiées et conduites essentiellement au plan local, soit par le Pôle Régional de l'Enseignement Supérieur (PRES) créé par les Universités concernées, soit par tout autre établissement soit d'enseignement supérieur ou de recherche. Le ministère entend déployer des actions de soutien et d'accompagnement des équipes chargées localement de la direction des opérations.

Fortement orientée vers les campus existants, l'opération se traduira par un volume élevé d'opérations de réhabilitation et/ou restructuration immobilière à côté d'un nombre plus limité de constructions nouvelles. En outre, ces rénovations porteront de manière importante sur des campus datant des années 1960-1970 qui correspondent à une forte croissance des effectifs d'étudiants. Pour autant, les caractéristiques de ces installations, qui ont pu faire l'objet de maintes interventions depuis leur construction, ne sont pas toujours bien connues et répertoriées.

Un des objectifs premiers de chaque Opération Campus est la réhabilitation du patrimoine existant. Or, les qualités architecturales de ce patrimoine, surtout quand il s'agit de constructions des années 1960-1970 et du fait de sa dégradation, échappent à leurs utilisateurs. Afin d'éviter des réhabilitations qui dénatureraient complètement les bâtiments d'origine, il importe de repérer ce patrimoine et de le resituer dans le contexte de production architecturale de l'époque. Dans un souci d'efficacité quant aux suites opérationnelles à venir, 9 campus objets d'une Opération Campus seront étudiés d'un point de vue patrimonial. Il s'agit des sites d'Aix-en-Provence, Marseille Luminy, Bordeaux Talence-Pessac-Gradignan, Grenoble Saint-Martin-d'Hères, Cité scientifique de Villeneuve-d'Ascq à Lille, Lyon la Doua, Montpellier Triolet, Strasbourg campus de l'Esplanade et Toulouse-Rangueil.

Le pilotage et la coordination des études sont assurés par le service des grands projets immobiliers du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

*« Extrait du Cahier des Clauses Particulières du marché n° 2010-1000026214
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche »*

L'équipe de STYLES ARCHITECTS remercie

M. Jérôme Goze - Directeur de projet, Opération Campus

Mme Anne-Marie Thenaille - Chargée d'aménagement opérationnel, Opération Campus

Mme Marie-Luce Lacube - Chargée d'aménagement opérationnel, Opération Campus

Mme Emmanuelle Verleyn - Assistante, Opération Campus

Mme Catherine Chimits - Urbaniste chargée de la rédaction du cahier des études de paysage architectural et urbain

M. Jean Dubourg - Directeur technique, DPI Bordeaux 1

M. Hervé Coussillant - Gestion des plans, DPI Bordeaux 1

M. Jean-Louis Villevy - Chargé d'Hygiène, Sécurité, Environnement, DPI Bordeaux 1

M. Yves Dubreuil - Directeur technique, DPI Bordeaux 2

M. Pascal Penot - Délégué aux équipements sportifs, DPI Bordeaux 2

M. Jean Pierre Thomas - DPI Bordeaux 3

M. Jean Luc Bobis - DPI Bordeaux 4

M. Sanguirgo - directeur, SIGDU

M. Jacqueline, chargé d'opération - SIGDU

DPI = Direction du Patrimoine Immobilier

TABLE DES MATIÈRES

CHRONOLOGIE	6
-------------	---

LE SITE ET SON OCCUPATION DANS LE TEMPS	8
---	---

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES	24
---------------------------	----

SÉLECTION DOCUMENTAIRE	31
------------------------	----

ŒUVRES D'ART	37
--------------	----

INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER	45
--	----

- _ CARTE DES SECTEURS
- _ CARTE DE DATATION DES IMMEUBLES
- _ CARTE DES ENSEMBLES ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- _ CARTE DE LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- _ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

CHRONOLOGIE

1839 _ Inauguration de la faculté des Sciences de Bordeaux.

1900 _ Construction du premier bâtiment universitaire près de la gare .

1943 _ Le domaine du Monadey à Talence est acquis par l'État français pour y installer le Centre Régional d'Éducation Générale et Sportive de l'Académie de Bordeaux (transformé en CREPS en 1945). On y trouve un château du XVIII^e siècle, propriété dans les années 1830 de Mr. Roul, maire de Talence, et une chapelle aujourd'hui toujours debout et désaffectée. Le tout est clôturé par des haies et des murailles et partiellement planté en vigne. La superficie de l'ensemble fait alors 42 hectares. Le centre accueille stages d'instituteurs, stages sportifs et d'enseignement général.

1945 _ L'Université demande à la Ville de Bordeaux de lui céder le terrain des anciens abattoirs, situés Cours de la Marne à Bordeaux, de l'autre côté de l'Institut de Zoologie, pour édifier une nouvelle faculté des Sciences (elle obtiendra satisfaction en 1949)

1946 _ Ouverture au CREPS d'une section préparatoire du Professorat d'EPS (cette formation s'éteindra sous cette forme et dans ce lieu en deux étapes en 1975 et 1981).

1950 _L'architecte Roger Henri Expert fait un projet pour une nouvelle faculté des Sciences, Cours de la Marne.

1951 _ Le projet Expert est abandonné, la réserve foncière étant jugée insuffisante pour des développements futurs.

_ L'Université trouve deux terrains contigus à Talence, face au jardin botanique de la faculté de Médecine, dont l'emprise est d'environ 19 hectares. Ce site présente l'avantage de n'être situé sur la rive gauche qu'à trois kilomètres du centre ancien, à 1500 mètres des boulevards extérieurs. Il est aussi à proximité immédiate des terrains du CREPS.

_ Le terrain Beaumartin d'une superficie de neuf hectares (le Castel Bonnefont et son parc) est acheté au mois de décembre.

1952 _ Une partie des terrains affectés auparavant au CREPS sont maintenant destinés à accueillir une Cité universitaire et deux collèges techniques.

_ La construction d'une nouvelle faculté de Droit est envisagée sur des terrains militaires, à proximité mais plus à l'est, dans le village de Talence (les terrains Crespy).

_ En décembre le Castel-Terrefort (propriété Promis) est exproprié.

1953 _ Le chemin Brunet entre les anciennes propriétés Beaumartin et Promis est cédé gratuitement par la mairie de Talence. Les deux terrains où s'installera dans un premier temps la nouvelle faculté sont réunis.

_ Le plan masse de l'architecte René Coulon pour la faculté des Sciences de Bordeaux-Talence est approuvé.

1954 _ Création du cycle propédeutique dans les études universitaires. Le projet de Coulon doit être amendé dans ce sens.

1956 _ Début du chantier de la nouvelle faculté des Sciences : le chantier sera dirigé par l'agence bordelaise de Jacques et Robert Touzin. L'architecte responsable de l'opération dans l'agence de René Coulon est Jean-Louis Ludinart.

1957 _ La ville de Talence cède 9 hectares à l'enseignement secondaire technique pour y établir le lycée et 3 hectares pour le logement des fonctionnaires.

1958 _ Les 13 hectares pris sur les terrains du CREPS en 1952 sont affectés entre l'université (9,5 hectares) et l'ENSAM (3,5 hectares).

_ Louis Sainsaulieu est chargé de l'aménagement de la zone du château Laroque sur le campus (dans la perspective de l'acquisition des terrains qui ne sera achevée qu'en 1960), et de la construction, avec l'architecte Paul Daurel, de la nouvelle bibliothèque de Droit et Sciences.

1960 _ Acquisition des terrains Laroque, Guyet et Michel, limitrophes de la commune de Pessac, à l'ouest des terrains du CREPS, d'une superficie de 32 hectares. Trente petits terrains habités subsistent sur une superficie de 7 hectares pour opérer la jonction avec l'ensemble des terrains de l'université plus à l'est. Mais il devient possible d'envisager la construction de la nouvelle faculté de Droit sur les terrains acquis car le premier terrain prévu est jugé trop exigü. A son emplacement et à l'emplacement du village des étudiants n°2, Sainsaulieu prévoit l'extension de la faculté des sciences dont les

bâtiments seront toujours dessinés par Coulon.

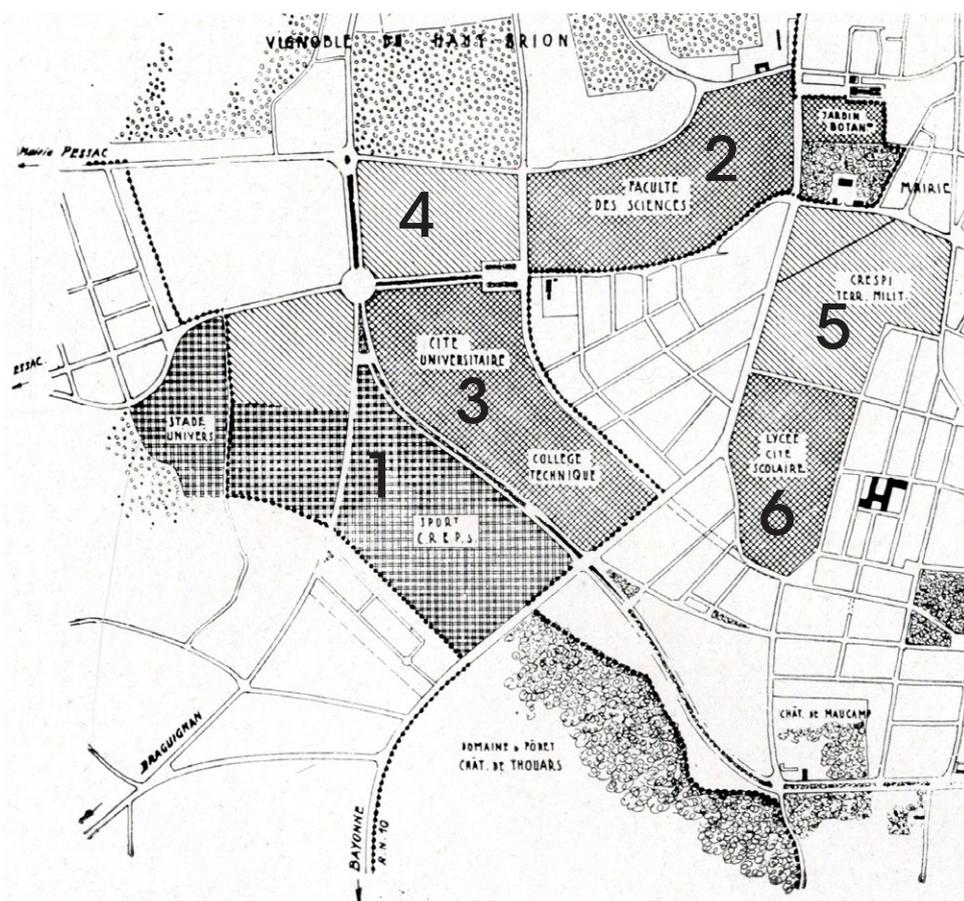
1963 _ Le village universitaire n°1 dont la réalisation a été assurée par Robert et Jacques Touzin en collaboration avec Gilles Autier est achevé.

1964 _ La bibliothèque des Sciences conçue par Louis Sainsaulieu (avec Paul Daurel), et le premier Restaurant Universitaire conçu par Louis Sainsaulieu (avec André Félix Conte), sont achevés.

_ Premier plan d'ensemble de Louis Sainsaulieu, nouvel architecte coordonnateur du campus (ce plan sera modifié à 22 reprises jusqu'en décembre 1966) se déployant sur l'ensemble des terrains acquis ou à acquérir (château de Brivazac, où s'installera l'Institut d'Electro Chimie, le château Phénix Haut-Brion, le domaine de Rocquencourt, aujourd'hui stadium universitaire, etc...).

1966 _ Livraison des bâtiments du cycle propédeutique de la faculté des Lettres et Sciences Humaines par Pierre Mathieu, Paul Daurel, Robert et Jacques Touzin.

CAMPUS DE TALENCE, PESSAC, GRADIGNAN



SITUATION EN 1952

1. Ancien Domaine de Monadey acquis en 1943, aujourd'hui CREPS
2. Château Bonfond et Castel Terrefort acquis en 1951 et 1952
3. Ancien Domaine de Monadey affecté à l'ENSAM et au Lycée Technique (aujourd'hui Lycée Alfred Katsler), construits en 1964
4. Terrains du château Laroque acquis en 1960, affectés à l'extension de la Faculté de Sciences menée de 1963 à 1966
5. Ancien terrain militaire, emplacement envisagé de la Faculté de Droit en 1952
6. Emplacement de l'actuel Lycée Victor-Louis

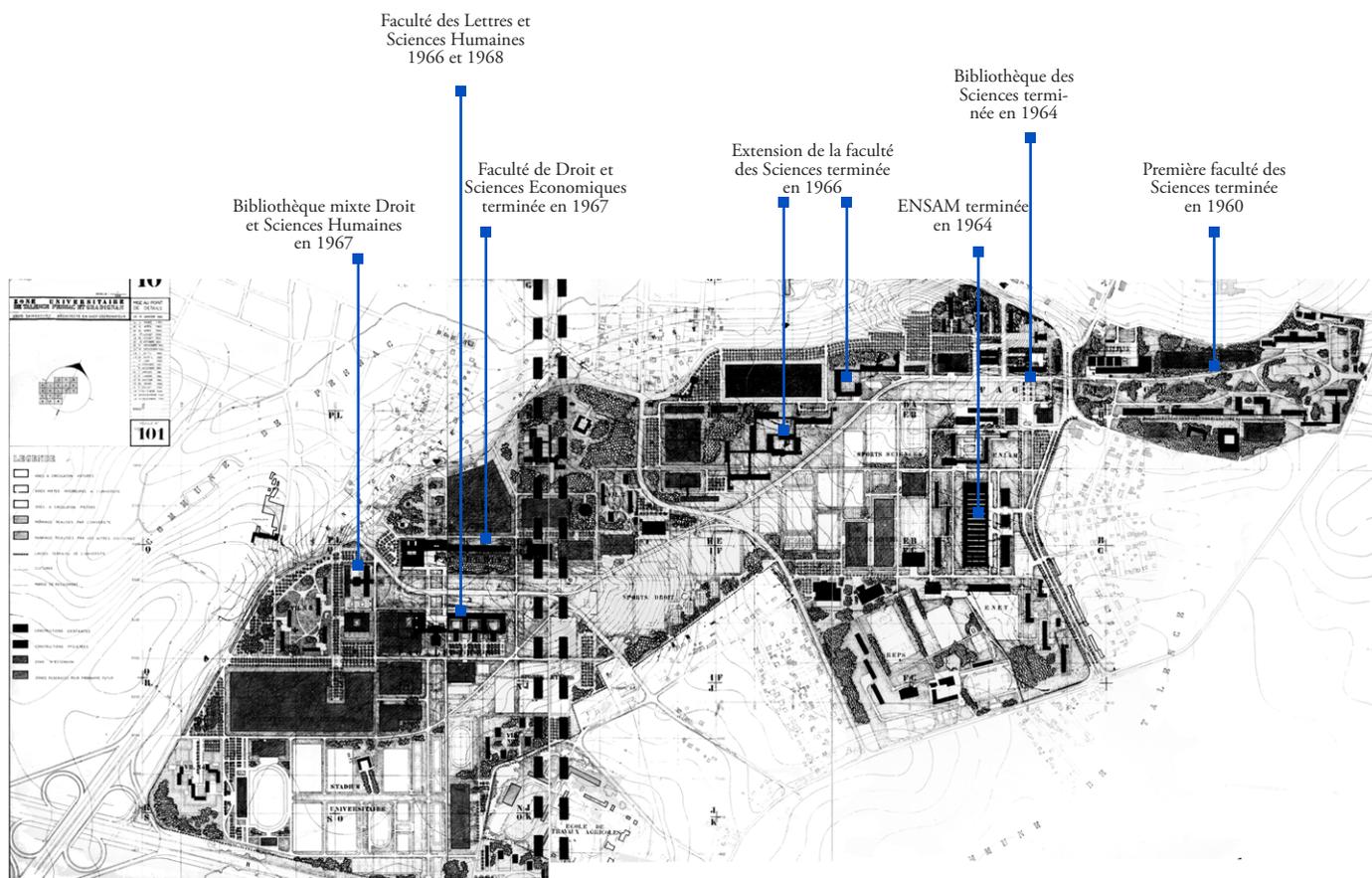
Centre Académique et Universitaire de Talence : terrains acquis et à acquérir. Source *Urbanisme* 27-28 1953

UNE PREMIERE RESERVE FONCIERE MISE EN PLACE EN 1953 POUR UN « CENTRE ACADEMIQUE ET UNIVERSITAIRE » A TALENCE, CONSTRUITE DE 1956 À 1966.

En 1953 est présenté dans la revue *Urbanisme* alors consacrée à l'aménagement de Bordeaux et sa région, le projet initial du campus. Il s'inscrit dans le cadre plus vaste de la création d'une zone verte ceinturant le centre ancien de Bordeaux. Le programme de ce premier ensemble français d'après-guerre avec celui de Caen regroupant des établissements d'enseignement supérieur en marge des zones urbanisées est original : le projet est d'en faire un Centre académique et universitaire pour rassembler sur un même site la nouvelle faculté des Sciences, la nouvelle faculté de Droit, une bibliothèque universitaire, des résidences (pour les étudiants et les professeurs), ainsi que deux collèges techniques (pour garçons et filles), le lycée de Talence, et des équipements sportifs, comprenant un terrain de grands jeux communs à tous les établissements, le Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive (CREPS), et l'ancien stadium universitaire. Cette particularité restera malgré quelques modifications ultérieures : les collèges techniques feront place à un lycée technique couplé à l'implantation régionale de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers, la construction de la Faculté de Droit sera différée au bénéfice de l'extension de la Faculté

des Sciences, le stadium sera repoussé plus à l'ouest. Ce dispositif sera déterminant dans l'établissement des trois premiers plans masses qui s'assembleront sur le site les uns aux autres.

Une première phase de réalisation concernera la partie la plus à l'est, la première faculté des Sciences inaugurée en 1960 et sera l'œuvre de René Coulon (le chantier étant assuré par l'agence bordelaise Touzin). Une seconde phase comprendra de 1962 à 1964 les bâtiments érigés sous la direction de Jacques Carlu au sud (l'ENSAM et la Cité scolaire de l'enseignement technique, architecte d'opération André-Felix Conte) ainsi que les bâtiments érigés sous la direction de Louis Sainsaulieu plus au nord sur un axe prolongeant la première Faculté des Sciences (la bibliothèque des Sciences, un premier Restaurant Universitaire et un premier Village des étudiants). Une troisième phase menée de 1964 à 1966 sera consacrée à l'extension de la Faculté des Sciences sur les terrains auparavant destinés à la faculté de Droit. René Coulon y poursuivra la construction de bâtiments dans l'esprit de ceux qu'il avait conçus antérieurement plus à l'est



Louis Sainsaulieu, Université de Bordeaux Plan masse directeur en décembre 1966 Source : Dossiers DAU- IFA Cité de l'Architecture et du Patrimoine

1964 : LE DEBUT DE L'EXTENSION VERS L'OUEST SUR LES COMMUNES DE PESSAC ET GRADIGNAN

La partie du campus reliée directement à la ville de Talence est achevée en 1964. Grâce à une politique d'acquisition de terrains menée vigoureusement depuis plusieurs années, le campus amorce ensuite une nouvelle extension vers l'ouest. Il passe, non sans difficultés, d'une surface de 80 à 250 hectares en 1965 (l'une des dernières acquisitions étant le château de Brivazac, avenue Docteur Schweitzer à Pessac, positionné au milieu de l'ensemble déjà constitué). A ce moment, Louis Sainsaulieu, auparavant désigné architecte-en-chef de la Faculté de Droit, reprend le plan masse du tout pour tenter d'en coordonner les grandes lignes, de relier les constituants, et d'en assurer la desserte depuis la ville et son agglomération. Sainsaulieu reçoit la commande d'une deuxième bibliothèque qu'il conçoit pratiquement identique à la première, cette fois-ci destinée au Droit et aux Lettres, et celle de deux autres Restaurants Universitaires, tandis que les Facultés de Droit, l'Institut d'Etudes Politiques, les Facultés des Lettres et Sciences Humaines, les autres laboratoires dépendants du CNRS ainsi que les villages étudiants et les installations sportives échoient à des architectes des Bâtiments Civils et Palais Nationaux et à des praticiens de leur entourage installés à

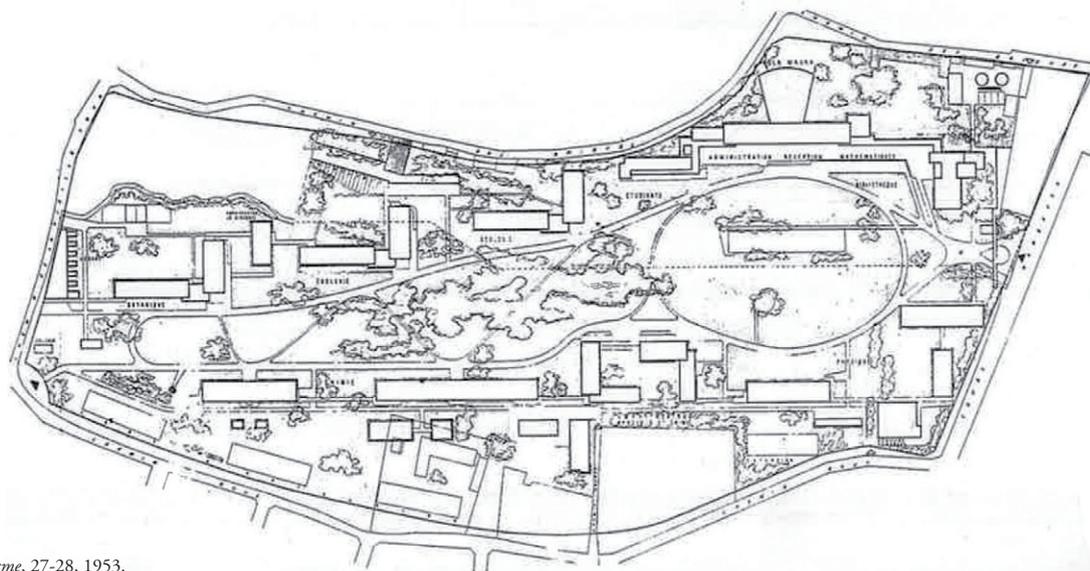
Bordeaux (les livraisons s'échelonnent pour assurer les rentrées universitaires 1966, 1967 et 1968). L'IUT, situé aux confins du terrain au sud, prêt en 1969, est réalisé par Georges Massé, un parisien, dans le cadre du concours national organisé par le Ministère de l'Education Nationale en vue de l'industrialisation de ce type de programme d'enseignement. La conception à rebondissements de ce campus qui passe pour être aujourd'hui un des plus étendus d'Europe explique l'écart de densité entre la partie Est du campus (commencée la première et suréquipée au fil du temps), et la partie Ouest (constituée d'un terrain d'une surface au moins deux fois plus importante), ainsi que le manque d'unité de style (avec sur l'ensemble du site au moins cinq tendances architecturales reconnaissables et autant de principes constructifs différents pour les bâtiments antérieurs aux années 1970). L'éclatement de l'unité administrative, conséquence de la loi Faure en 1968, n'ira pas dans le sens du projet de plan directeur de Sainsaulieu, maintes fois contredit jusqu'à aujourd'hui par les choix d'implantation des nouvelles constructions.

PROJET DE PLAN-MASSE POUR UN CAMPUS SCIENTIFIQUE DE 18 HECTARES

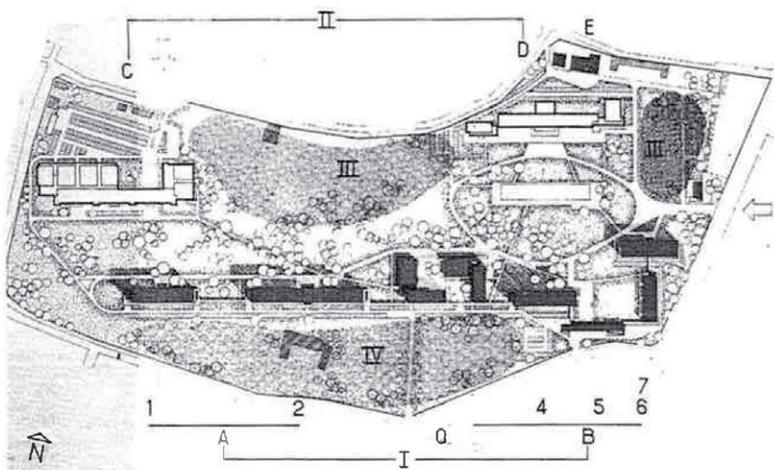
Un principe de plan-masse et plusieurs variantes seront étudiés pour la faculté de Sciences, la première à occuper les terrains. Dans le plan reproduit ici, l'entrée principale est accessible directement depuis la route nationale. Au centre de la composition subsiste l'ancien bassin du parc du château Bonnefont, ou parc Beaumartin, traversé par le ruisseau d'Ars dont le cours sera canalisé et enterré. Le parti est de rejeter en périphérie les nouveaux bâtiments ordonnancés autour d'un espace végétal central, ce qui permet aussi de suivre un axe référentiel d'orientation nord-sud pour les bâtiments de recherche. La densification du bâti est importante, les premiers projets intégrant des établissements comme les instituts de Géologie, Zoologie et Botanique qui seront établis par la suite plus à l'ouest sur des terrains achetés ultérieurement. Une route intérieure en surface permet de desservir les bâtiments (on peut remarquer la quasi-absence de parkings). À noter qu'il est prévu une circulation de service en sous-sol par la gaine de distribution des fluides qui forment une boucle de deux kilomètres. À l'entrée, devait prendre place le bâtiment de la bibliothèque, avec la tour de son silo à livres formant signal. Au nord, le bâtiment des Mathématiques dont l'équipement est moins sophistiqué que pour la Physique ou la Chimie, est lié à l'Aula Magna, au grand hall de réception et au bâtiment des bureaux de l'administration de la faculté. La sortie (ou l'entrée secondaire) ne se situe pas dans l'axe de l'entrée principale. Elle est déportée au sud-ouest en prévision de son articulation au futur rond-point desservant plus au sud la cité scolaire de l'enseignement technique.



Vues partielles de la maquette du campus scientifique de Bordeaux Talence en 1952.



Plan-masse en 1952 - Source: *Urbanisme*, 27-28, 1953.



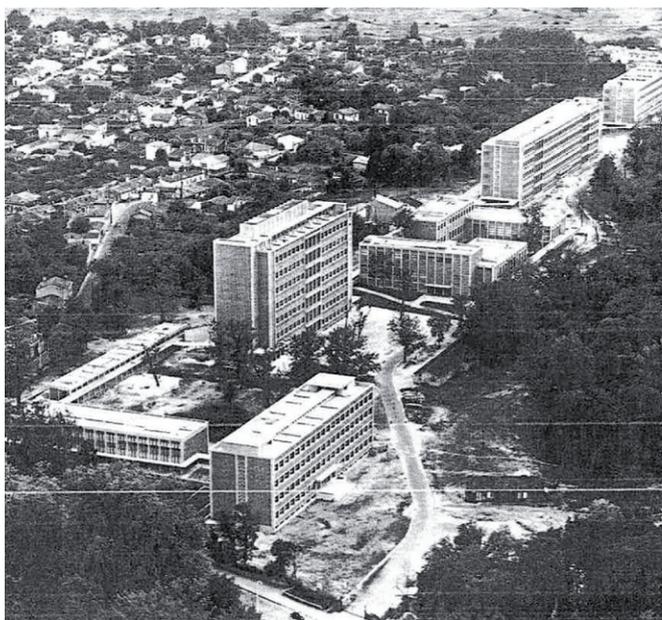
En haut de page : *Vue aérienne de la 1^{re} tranche en cours de chantier*; de bas en haut : *Travaux pratiques de physique* (à gauche, *hall, machines et ateliers*) - *Recherche physique* - *Amphithéâtre de physique et chimie* - *Recherche chimie* - *Travaux pratiques chimie*. (Photo aérienne : Michel Le Collen.)

En bas de page à gauche : *Plan-masse*. I - 1^{re} Tranche : A - Chimie. 1 - Travaux pratiques. 2 - Recherche. B - Chimie. 4 - Recherche. 5 - Ateliers. 6 - Hall des machines. 7 - Travaux pratiques. O - Amphithéâtres. II - 2^e Tranche : C - Propédeutique. D - Mathématiques. III - 3^e Tranche. IV - 4^e Tranche : E - Centrale thermique.

En bas à droite : *Vue de nuit*; de gauche à droite : *Travaux pratiques de physique, hall des machines, ateliers, recherche physique*.

(Photo Industrielle du Sud-Ouest.)

Plan masse de la faculté des Sciences lors de son inauguration en 1960 - Source : *L'Architecture Française*, 231-232, novembre-décembre 1961.



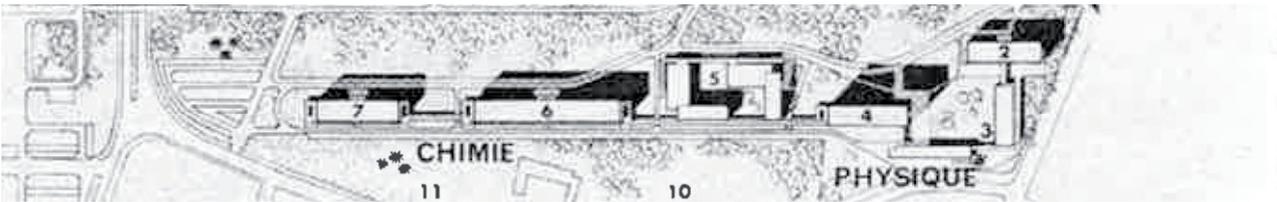
Le parc attenant à la faculté des Sciences - Source : *L'Architecture Française*, 231-232, novembre-décembre 1961.

LA NOUVELLE FACULTÉ DES SCIENCES INAUGURÉE EN 1960

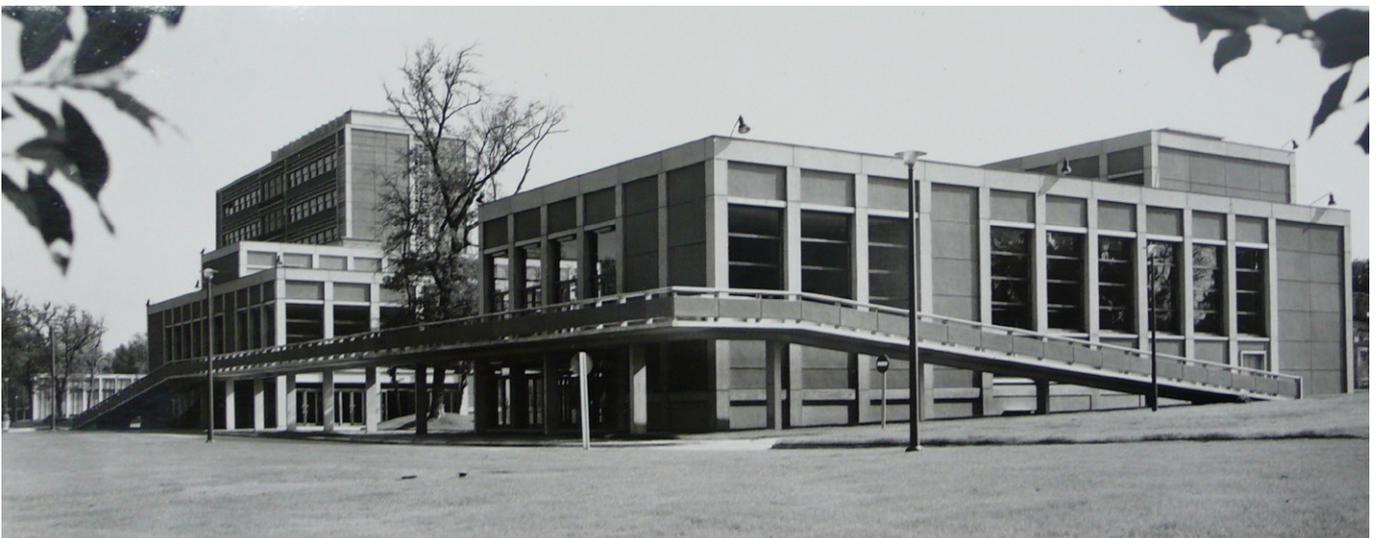
Terminé en décembre 1960 (du moins pour sa première partie), le premier campus scientifique diffère de celui envisagé en 1953, du fait notamment de l'évolution de la réserve foncière qui en s'agrandissant a permis d'envisager de nouvelles dispositions. La bibliothèque des Sciences ainsi que les instituts de Géologie, de Zoologie et de Botanique trouvant leur place sur un terrain situé plus à l'ouest, les parcs des anciens châteaux Bonnefont et Terrefort ont pu être mis en valeur et donner à l'ensemble une véritable qualité paysagère. L'institut de Mathématiques et le bâtiment d'administration seront placés en surplomb. Les bâtiments principaux des anciennes propriétés dont la disparition avait été sérieusement envisagée sont conservés. L'ensemble consacré à la Physique et à la Chimie, établi sur une ligne entre pelouses et arbres de hautes tiges, est remarquable. Le bâtiment de la propédeutique rendu nécessaire par la réforme des études universitaires, décalé légèrement par rapport à l'axe majeur et en parallèle de celui-ci, est accessible par le nord et un grand parking a pu être aménagé à l'arrière de celui-ci. Avec cet accès, deux autres ont été aménagés tandis que le campus ne peut plus être desservi dans sa totalité par la circulation automobile. Au sud, une entrée, prolongée d'une allée piétonne, permet d'aller directement aux amphithéâtres. Une autre entrée à l'est, qui correspond à l'entrée principale dans les projets antérieurs, n'ouvre plus sur une voie menant à tous les bâtiments comme il était initialement prévu. La route circulaire envisagée se réduit à un cheminement autour du bassin. A l'entrée, à l'arrière d'un monumental portail en ferronnerie, un parking peut alors remplacer la bibliothèque construite plus à l'ouest. Le cadre naturel exceptionnel préservé lors de la construction de la nouvelle faculté a malheureusement été méprisé dans les aménagements qui s'ensuivirent jusqu'à aujourd'hui.



Département de Physique, le bâtiment de la recherche en 1960 (en 4 sur le plan ci-dessous) Source : Dossiers DAU IFA- Cité de l'Architecture et du Patrimoine



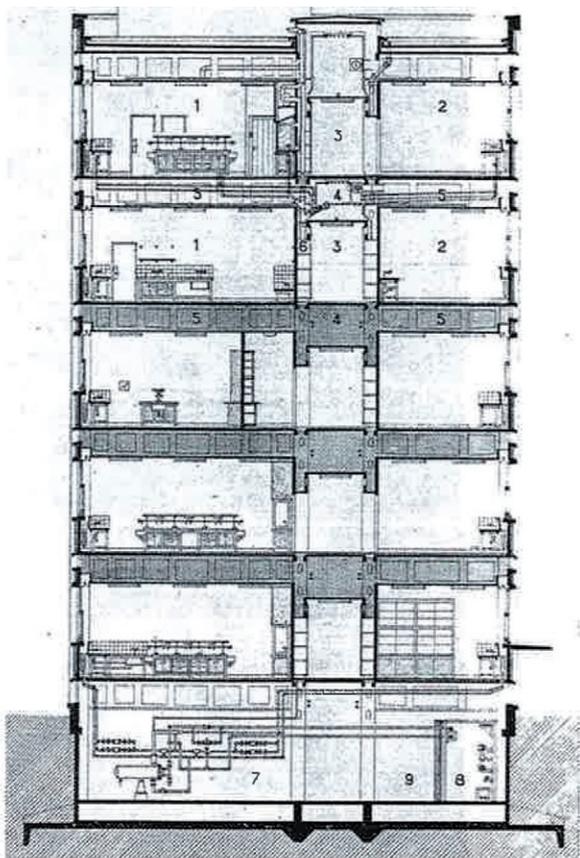
Plan-masse réalisé, 1962 - Source: *L'Architecture Française* 275/276, Constructions scolaires Enseignement supérieur, juillet août 1965.



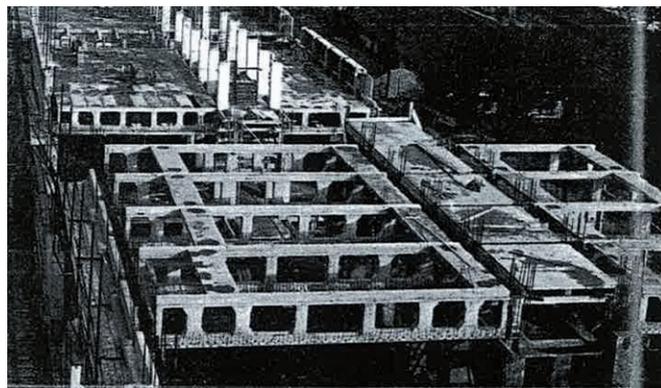
Le bâtiment des amphithéâtres de chimie et de physique en 1960 (en 10 sur l'élévation ci-dessous) Sources : Dossiers DAU IFA- Cité de l'Architecture et du Patrimoine



Elevation générale Façade Nord 9 : Bâtiment de recherche en physique, 10 : Bâtiments des amphithéâtres de physique et de chimie, 11 : Bâtiment de la recherche en Chimie, 12 : Bâtiment des travaux pratiques en Chimie Sources : *L'architecture Française* 275-276 juillet-août 1965



Coupe transversale du bâtiment de Recherche, Institut de Chimie 6 -
Source: *L'Architecture Française*, 231-232, novembre-décembre 1961.



Vue du chantier montrant la structure d'un bâtiment de Recherches - Source: *L'Architecture Française*, 231-232, novembre-décembre 1961.



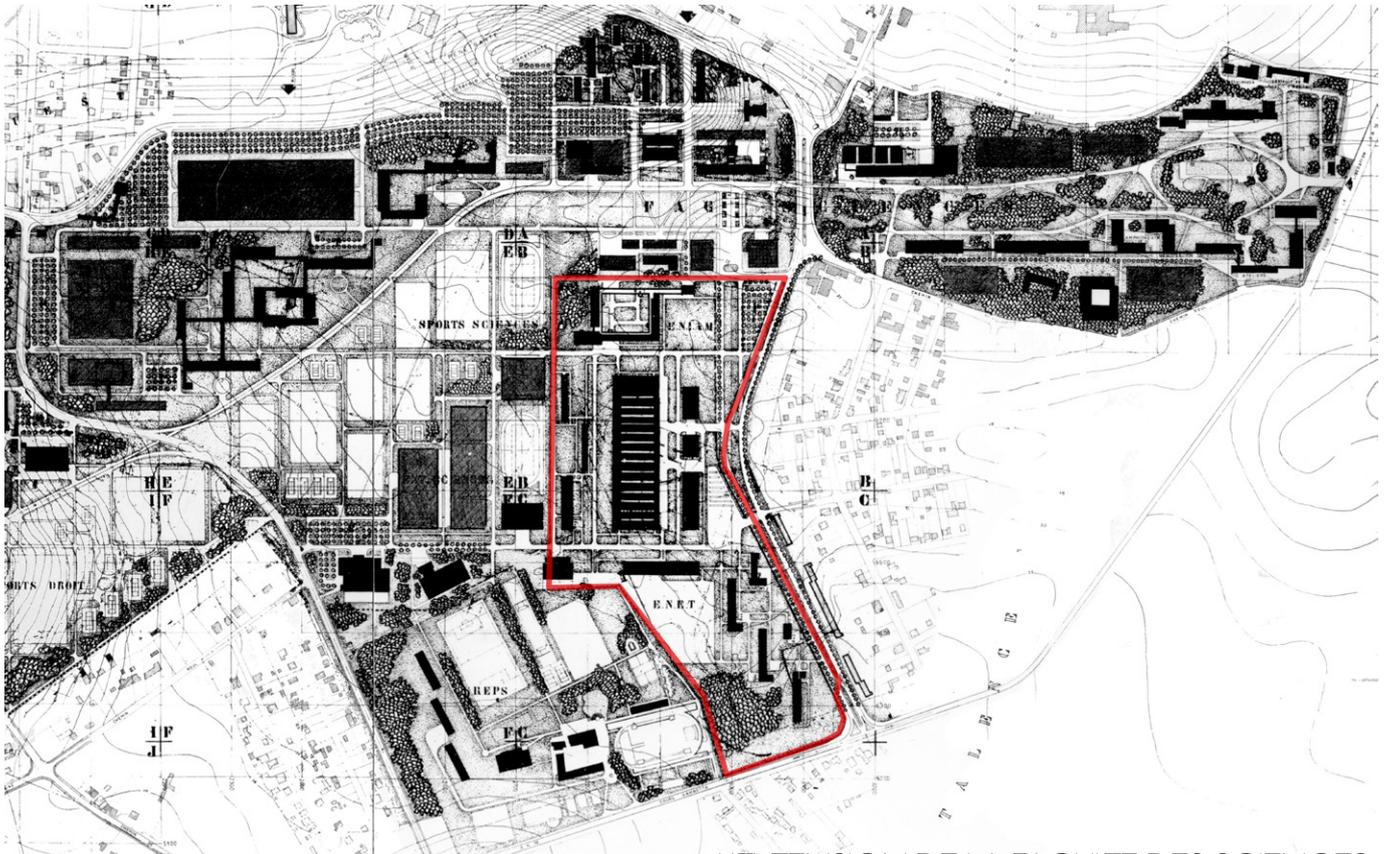
Le bâtiment de la Recherche en Chimie aujourd'hui , façade Nord. Les gaines techniques ont été récemment et curieusement posées à l'extérieur au Nord comme au Sud- Photographie: Styles Architects.



Les bâtiments des amphithéâtres de chimie et de physique aujourd'hui. Auparavant posés sur une pelouse, ils sont aujourd'hui en partie cernés par le bitume. Photographie : Styles Architects

LES BÂTIMENTS DE RENÉ COULON ET LEURS QUALITÉS

En ce qui concerne les bâtiments consacrés à la Recherche, ce sont des édifices expérimentaux parmi les premiers conçus et construits pour l'université après-guerre, à l'image des grands laboratoires d'entreprises. On y observe une recherche poussée d'efficacité en fonction de ce programme nouveau et en relation avec les normes de sécurité d'alors. Leur structure est en éléments de béton armé préfabriqués. Les poteaux sont coulés sur place, niveau après niveau. Les éléments verticaux en façades sont bouchardés tandis que les éléments horizontaux préfabriqués sont bruts de décoffrage. Les plaques de revêtement sont en béton armé de 7 cm d'épaisseur (certaines ont 2,80 m de largeur) et ont été préfabriquées sur chantier. Les parements qui donnent aux bâtiments une grande part de leur aspect original sont en gravillons de porphyre de Saint-Varent (dans le département des Deux-Sèvres). Les châssis à guillotine sont en niangon verni (bois africain de couleur brun rosé). Les poutres de plancher en béton sont d'une grande épaisseur, ce qui a permis d'y aménager de nombreux vides, larges passages de canalisations diverses permettant d'envisager toutes sortes d'évolutions. Les gaines verticales passent de chaque côté du couloir et elles peuvent être aménagées en placard. Une gaine générale des fluides dessert directement les bâtiments en sous-sol formant une rue technique souterraine de plusieurs centaines de mètres.



En rouge, emprise de l'ENSAM et du Lycée Technique

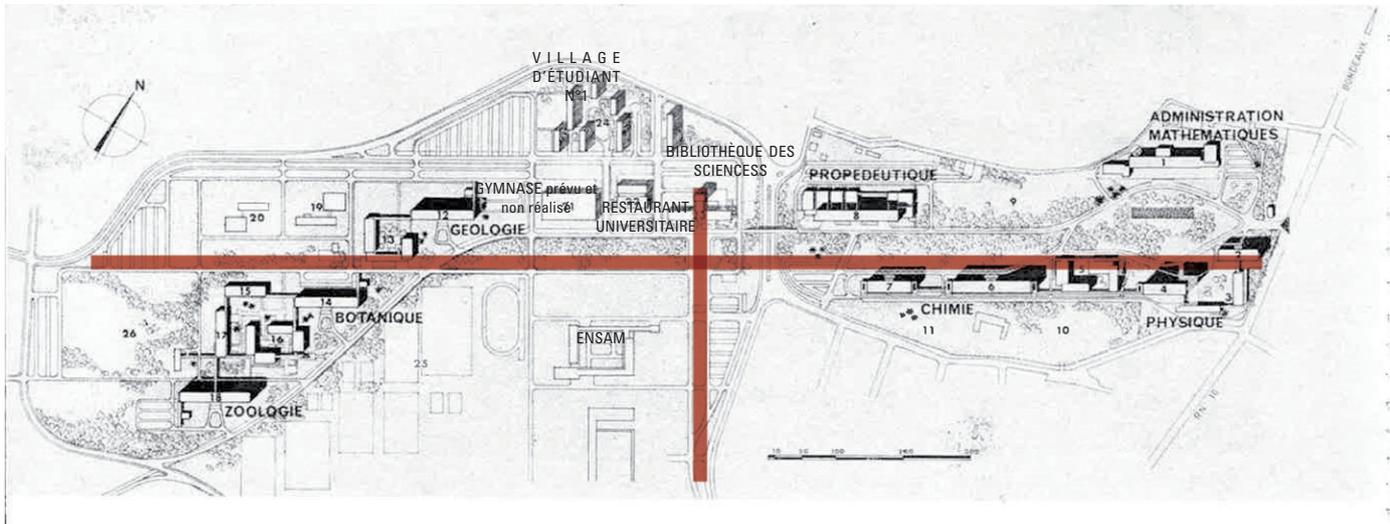
Louis Sainsaulieu, Université de Bordeaux Détail du plan masse directeur en décembre 1966
 Source : Dossiers DAU- IFA Cité de l'Architecture et du Patrimoine

L'EXTENSION DE LA FACULTE DES SCIENCES ET SON INTEGRATION DANS LE SITE

La construction de la première phase de la faculté des Sciences prend beaucoup de retard : Coulon avait conçu ces bâtiments pratiquement dès 1953 mais le chantier n'est terminé qu'en 1960, uniquement pour les départements de Physique et de Chimie. Entre temps, Sainsaulieu est désigné comme architecte-en-chef de la Faculté de Droit qui doit s'installer plus à l'ouest. Des retards d'acquisition dans ces terrains et de nouvelles possibilités d'extension du campus vers Pessac sont à l'origine du changement de programme qui intervient en 1961. Sainsaulieu est alors chargé de construire la Bibliothèque des Sciences, le Restaurant Universitaire et le Village des étudiants, tandis que les départements de Zoologie et de Botanique prévus par Coulon à l'Est sont transférés à l'Ouest du site. L'architecte positionne alors la Bibliothèque des Sciences et sa tour silo pour en faire un repère de la composition d'ensemble, articulant en équerre la faculté des Sciences conçue selon un strict tracé linéaire et l'extension sud du campus consacré à l'enseignement technique, construite en même temps sous la direction de l'architecte Jacques Carlu. S'inscrivant dans la continuité de Coulon, Sainsaulieu poursuit l'idée d'un grand axe Est-Ouest, axe qui doit s'infléchir vers le sud dans un tracé en courbe pour suivre la limite du terrain et créer ainsi un effet pittoresque. Le dispositif a l'avantage de créer une large avenue d'accès avec allées et contre-allées plantées, permettant d'y installer des parkings, équipements totalement ignorés dans le premier campus scientifique. D'autres parkings abrités par la végétation sont prévus au nord et en périphérie des bâtiments universitaires et l'on voit bien que Sainsaulieu tente là de répondre élégamment à une demande de plus en plus pressante. En parallèle de la nouvelle



Jacques Carlu architecte-en-chef et André Felix Comte, bâtiments de l'ENSAM et du Lycée Technique - Source : L'Architecture Française, 275-276, juillet août 1965.



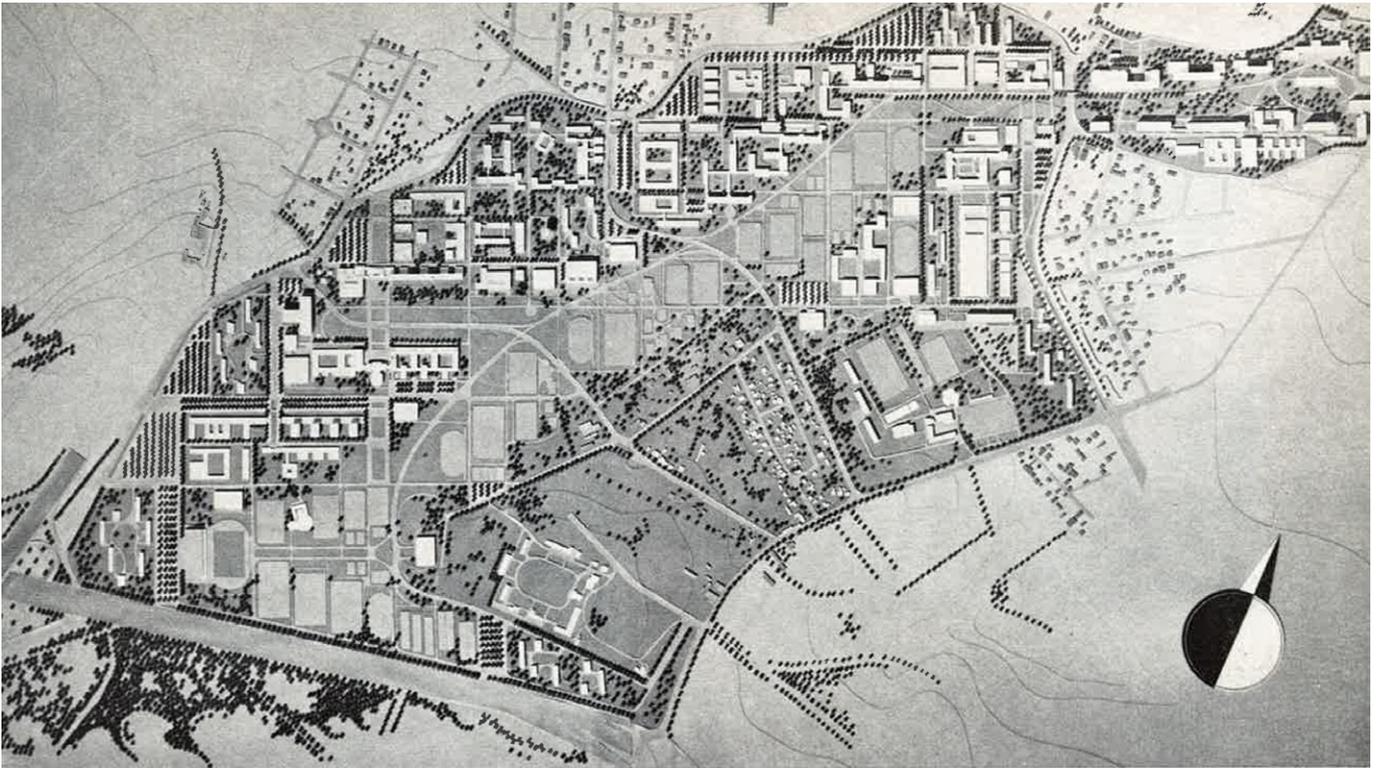
Louis Sainsaulieu Plan-masse pour l'extension de la faculté des Sciences 1962 - Source: *L'Architecture Française* 275/276, Constructions scolaires Enseignement supérieur, juillet août 1965
 En rouge, le principe de composition en croix unifiant deux phases de conception en continuité avec le premier plan masse de René Coulon

avenue qui mène à la bibliothèque, il dessine une autre transversale en forme de courbe et contre courbe, marquant ainsi la limite ouest de la première extension jusqu'en 1964. D'une manière générale, l'architecte aime décaler légèrement les alignements et les effets perspectifs pour se démarquer sans doute d'une géométrie trop rigoureuse qu'il juge inadaptée. Les équipements du CREPS gérés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sont de fait intégrés dans l'ensemble, et Sainsaulieu organise les développements futurs selon une mise aux carreaux de 100 mètres de côté. Au centre de ces institutions regroupées au moins sur le papier, l'architecte propose la création de terrains de sports, qui viennent là prolonger naturellement les équipements existants. Au point de vue stylistique, le choc culturel est assez grand. Jacques Carlu avec l'ENSAM et l'actuel Lycée Alfred Kastler apparaît comme un propagandiste de l'enduit blanc et de la fenêtre en longueur chers aux modernes, en dotant l'ensemble d'un vrai caractère monumental, sorte de signature. Coulon apparaît comme le zéléateur de la structure béton apparente et de son remplissage coloré. L'apparence de ses bâtiments contrairement à ceux de Carlu n'est pas sans évoquer les positions de Perret à la recherche d'un nouveau classicisme. Quant à Sainsaulieu, il joue sur le décalage entre ces deux positions. Sa bibliothèque est fort curieuse et son parti de fractionner les parties opaques et les parties transparentes est assez dérangeant. La carcasse paraît aussi fragile que celle d'un hangar d'exposition, les parois sont comme en lévitation, et la monumentalité réduite du bâtiment ne semble pas adaptée à l'étendue du territoire dans lequel il s'inscrit.

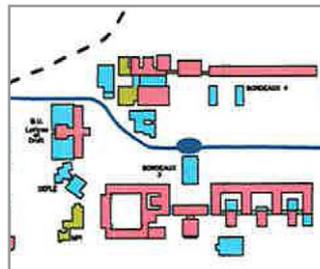
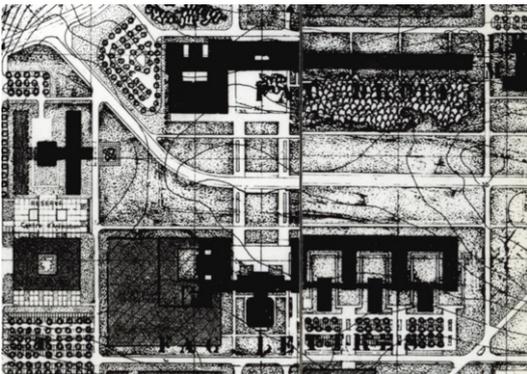
Au premier plan, la bibliothèque des Sciences et à côté le restaurant universitaire, Louis Sainsaulieu et Paul Daurel, architectes. A l'arrière-plan, le village des étudiants n°1, Agence Touzin et Gilles Autier, architectes Source: *L'Architecture Française* 275/276, Constructions scolaires Enseignement supérieur, juillet août 1965



Le bâtiment de recherche en botanique, extension de la faculté de Sciences, René Coulon, architecte. Photographie Styles Architects



Louis Sainsaulieu, Université de Bordeaux : Photographie de la maquette exécutée au début de l'année 1965. Source : *L'Architecture Française* 275/276, Constructions scolaires Enseignement supérieur, juillet août 1965.



A gauche :
Louis Sainsaulieu, Université de Bordeaux, Plan masse directeur, détail, état en décembre 1966. La faculté de Droit et Sciences Economiques, la bibliothèque de Droit et des Lettres, la faculté des Lettres et Sciences Humaines

A droite :
En rose : Période 3, 1965-1975
En vert : Période 4, 1975-1985
En bleu : Période 5, 1985-2010

La composition d'origine a depuis été considérablement parasitée par des constructions sans logique d'implantation apparente
Plan réalisé par l'Agence COMARTI



Bâtiment de Propédeutique de la faculté des Lettres et de Sciences Humaines, Pierre Mathieu Paul Daurel et Agence Touzin, architectes - Photographie Styles Architects



Bibliothèque mixte Droit et Lettres. Louis Sainsaulieu et Paul Daurel, architectes. La réhabilitation récente et la salle de lecture enterrée sont de Jean-Philippe Pargarde. - Photographie Styles Architects



Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine, Paul Daurel architecte



Amphithéâtre 700 de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Pierre Mathieu, Paul Daurel et Robert Tagini, architectes



Grand Amphithéâtre de la faculté de Droit et Sciences Economiques, Claude Bouey, Paul Daurel et Pierre Mathieu, architectes

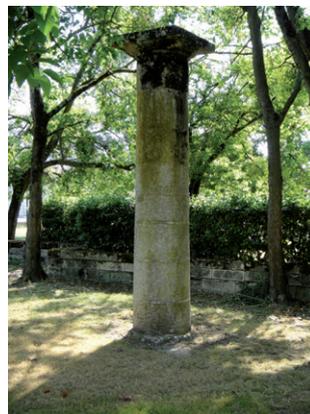
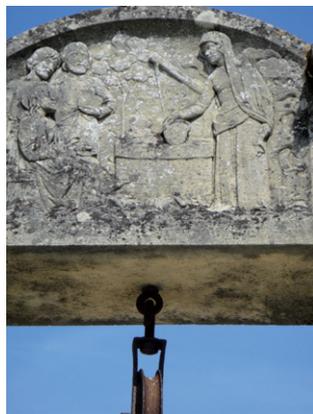


Intérieur de l'Amphithéâtre 700, faculté des Lettres et Sciences Humaines Photographies Styles Architects

LES FACULTES DE DROIT ET DES LETTRES ET LEURS SATELLITES

Le processus d'acquisition des terrains et leur rassemblement au gré des ventes à l'amiable et des expropriations rend l'établissement d'un plan masse de plus en plus compliqué. Sainsaulieu entre le 15 janvier 1964 et le 13 décembre 1966 procède ainsi à 22 modifications successives. Pour autant le plan qui en résulte n'est pas encore celui qui sera réalisé dans ses détails. Seule une composition principale émerge qui se maintient peu ou prou jusqu'à la réalisation. A l'extrémité des terrains, non loin de la rocade sud de Bordeaux dont le tracé semble se stabiliser, la pénétrante projetée qui doit longer le campus au nord reste encore en suspens. Il choisit d'installer là une composition en U dont le centre doit être la bibliothèque mixte Droit et Lettres, et dont chaque bras sera une des deux nouvelles facultés. A son habitude, Sainsaulieu organise ici dans son plan masse un faux semblant de symétrie et de régularité. La future tour silo de la bibliothèque, forme émergente, est légèrement décalée par rapport à l'axe central. La faculté de Droit et Sciences économiques est une barre avec en saillie le grand amphithéâtre. La faculté des Lettres et Sciences humaines est une autre barre avec des ailes en dents de peigne et son amphithéâtre est lui en retrait, en saillie à l'arrière. La voie de circulation est elle aussi pas tout à fait au centre, plus proche de la faculté des Lettres. Dans la périphérie sont prévues des extensions. Au sud, on trouve maintenant le nouveau stade universitaire qui auparavant jouxtait les terrains du CREPS à Talence. Pour y arriver, une grande avenue est dessinée coupant la voie décrite précédemment en équerre, venant buter sur le grand amphithéâtre des Lettres (ce tracé a été contredit avec l'installation à cet endroit de la récente Maison des Arts). Quatre villages d'étudiants prennent place en marge.

La composition vient s'échouer sur la rocade et se termine par un grand vide que les terrains de sports ne contribuent pas à combler. Au nord et à l'est l'achat tardif du château de Brivazac a verrouillé pendant un temps de potentiels développements. L'institut de Magnéto-Chimie conçu par Pierre Mathieu peut néanmoins y trouver sa place ; Mathieu devenant pour cette partie du campus le principal maître d'œuvre entre 1965 et le début des années 1970. Aujourd'hui l'ensemble manque d'unité et souffre de nombreux ajouts postérieurs dont l'implantation ne répond à aucune logique par rapport au plan initial. La composition qui se veut magistrale est par exemple parasitée et encombrée par des bâtiments de hauteur et de masses différentes, aux revêtements multiples. Les distances sont trop grandes. La bibliothèque de Droit et Lettres, réplique un brin schizophrénique de celle des Sciences, n'est pas assez grande pour occuper la fonction monumentale conférée dans le plan masse par Sainsaulieu qui est pourtant son architecte. Les bâtiments sont intéressants en eux-mêmes et non dans les rapports qu'ils pourraient tisser les uns les autres. Dans ce paysage peu attractif, quelques-uns peuvent être néanmoins isolés. Parmi les plus remarquables, viennent d'abord le Grand amphithéâtre des Lettres de Mathieu, Daurel et Tagini, la Maison des Sciences de l'Homme de Paul Daurel et l'actuelle Maison des Suds (ancien Centre d'Etudes Tropicales) par Pierre Mathieu ; on remarquera ensuite au nord, le grand amphithéâtre de Droit (dévalorisé par un aménagement intérieur de fort mauvais goût malgré la préservation de certains éléments mobiliers) de Daurel, Bouey et Mathieu, et le bâtiment de l'administration de la faculté de Droit par Mathieu.



Le château de Bonnefont aujourd'hui et différents détails sur le campus de Bordeaux - Photographies : Styles Architects.

LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER DES SIÈCLES PASSÉS ET LE PATRIMOINE DES ANNÉES 1960

Les visiteurs du premier campus scientifique à l'est du site ne manquent pas de remarquer les édifices anciens qui ont traversé jusqu'à présent les différentes phases du chantier universitaire avec plus ou moins de bonheur. En limite nord-est, l'ancien château Bonnefont (ou propriété Beaumartin lors de son rachat en décembre 1951) abrite aujourd'hui le service communication de l'université de Bordeaux 1. Il renferme un escalier central, et un salon aux boiseries néo-égyptiennes remarquables datant du début du XIX^e siècle. Ses abords immédiats transformés en parkings sont très mal mis en valeur tandis que la restauration récente intérieure est d'une manière générale fort peu inspirée. Le corps de logis central, vraisemblablement du début du XIX^e siècle a été encadré symétriquement par deux ailes nouvelles sans doute dans les années 1850-1860. Le pavillon de conciergerie datant de cette époque existe toujours à l'entrée de l'ancien domaine et abrite un centre de musiques électroacoustiques. À l'est, des vestiges de l'ancien parc subsistent. L'agrandissement récent du bâtiment de l'administration et des Mathématiques à l'ouest nie tout à fait la présence de ce témoignage

de l'histoire du lieu, de même que la présence de ce côté du bâtiment de la chaufferie modernisé dans les années 1990. Au niveau de l'ancien bassin, plus bas dans le parc du château qui existe encore, on remarque une fabrique dans le goût du XVIII^e siècle, en forme de pyramide, qui semble être liée au système hydraulique préexistant, et aujourd'hui modifié ; de l'autre côté du bâtiment de Chimie, on atteint le Castel Terrefort, qui sert aujourd'hui de lieu de réception. Petit château viticole du début du XIX^e siècle, il est cantonné d'un bâtiment dans le goût ancien construit vraisemblablement à la fin du XIX^e siècle ou plus récemment pour servir à l'origine d'atelier d'artiste, comme semble l'indiquer son système d'éclairage. Il s'ouvre sur l'avenue par une grille monumentale, et il constitue un curieux avant-plan au bâtiment de Chimie dont la transformation récente a été réalisée de manière tellement brutale et sans esprit, qu'on est ici dans l'ignorance la plus caricaturale à la fois de l'esthétique architecturale traditionnelle et de l'esthétique architecturale moderne.



Le Castel Terrefort au premier plan. A l'arrière , le bâtiment de Recherches en Chimie - Photographies: Styles Architects.



La grille d'entrée du Castel Terrefort - Photographies: Styles Architects.



L'ancien couvent des Soeurs contemplatives de la Sainte-Famille - Photographies: Styles Architects.



Ancien cloître - Photographies: Styles Architects.



Jardin du cloître et façade de l'église - Photographies: Styles Architects.



L'ancienne maison de Plaisance rue de la Vieille Tour aujourd'hui incubateur d'entreprises - Photographies : Styles Architects.



La vue de l'ancien couvent depuis le sud - Photographies : Styles Architects.

UN AUTRE CAMPUS DANS LE CAMPUS

Autre curiosité du campus scientifique à l'est du site, son agrandissement récent avec le rachat en 1996 par l'université de Bordeaux 1 du domaine du Haut Carré, ancienne propriété ecclésiastique (couvent des Sœurs contemplatives de la Sainte-Famille), ensuite école d'Outre-mer, d'une superficie de 6,7 hectares, comprenant un ancien monastère avec son église, son cloître, et son réfectoire, conçus et construits à la fin des années 1940 ou au début des années 1950. L'ensemble est complété d'une ancienne maison de plaisance du début du XIX^e siècle avec son entrée particulière rue de la Vieille Tour, aujourd'hui Centre Prévost 2 et incuba-

teur d'entreprises. D'une superficie de plus de 12 000 m², le monastère possède une église transformée en salle de spectacles et de colloques, la salle Agora (gérée avec la mairie de Talence). Le site est très intéressant dans sa topographie, et ses plantations.

Il ne peut être ignoré sur le plan esthétique et donne à l'ensemble du campus une plus value certaine sur ce plan.



LE PLAN DIRECTEUR DE TANIA CONCKO

Témoignage d'une réflexion récente sur le devenir du campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan, le plan directeur de l'architecte Tania Concko se veut être une véritable stratégie de développement. Celle-ci est articulée sur la valorisation d'un parc urbain central, grand espace ouvert accueillant des activités culturelles ou de loisirs. Constatant le manque de densité, mais se gardant de reprendre les éléments de composition proposés auparavant par Sainsaulieu, l'architecte conçoit trois lignes d'activité, trois traverses, pour multiplier sur le site les implantations du bâti en équerre par rapport à l'axe majeur Est Ouest. A l'ouest le vide central de l'avenue nord/sud prévue par l'architecte devient chez Tania Concko un plein colonisé par de

nouveaux équipements. Sous l'esplanade des Antilles est proposée la construction d'un parking souterrain, curieux dispositif pour un site de 250 hectares (dont la très grande superficie devrait permettre l'aménagement de parkings paysagers aériens). A l'est la traverse permet de donner un front bâti sur le nouveau parc sans pour autant détruire l'esprit du lieu. Un plan d'eau vient animer le grand espace vert à l'emplacement de l'ancien stade sur les anciens terrains Monadey. Entre ces deux pôles, une troisième traverse de moindre importance permet de vivifier un espace intermédiaire en relation directe avec l'un des arrêts du tramway.



- LEGENDE**
-  ARBRES EXISTANTS
 -  ARBRES NOUVEAUX
 -  LA FORET BLANCHE CONSTITUEE DE BOULEAUX
 -  ARBUSTES
 -  CIRCULATION DOUCE - CHEMIN ASPHALTE
 -  JARDIN THEMATIQUE
 -  AMPHITHEATRE
 -  LAC
 -  DIGUES DU BASSIN DE RETENTION
 -  AV. PEY-BERLAND - STADES
 -  PASSERELLE

MAITRISE D'OUVRAGE UNIVERSITE MONTAIGNE - BORDEAUX 3 33607 PESSAC CEDEX		
MAITRISE D'OEUVRE Architecte-Urbaniste Mandataire tania concko K N S M - Laan 137 - 1019 LB - Amsterdam tel : +31 20 419 75 39 Fax : +31 20 419 75 40		
Paysagistes DS Overtoom 197 - 1034 HT - Amsterdam BET VIATEC 14, Rue du Bois Sauvage - 91000 - Evry		
files numériques -	projet PROJET CAMPUS	
files alphabétiques -		
document 05 PLAN DU PARC URBAIN		
chef de projet MvS	dessiné par DS	date 11.07.06
format 900x1950	phase Plan Directeur	échelle 1:2000



BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES

GILLES AUTIER (né en 1926)

MEMBRE D'UN GPA

Né à Cauderan (Bordeaux), il poursuit des études d'architecte jusqu'à son diplôme en 1954, puis il suit des études d'urbaniste. Il appartient à un GPA (groupe permanent d'architectes) créé en 1959 avec Pierre Fargues, Christian Grange, Guy Peyssard, installé à Bordeaux, 33 rue Ruat ainsi qu'à Périgueux (1968).

Le groupe réalise de nombreuses constructions scolaires (en primaire et secondaire) ainsi que d'autres bâtiments publics, usines, logements dans la région.



Gilles Autier; Village Universitaire 3, allée Maine de Biran, Logements étudiants.

Gilles Autier participe au campus de Bordeaux – Talence avec la construction d'un restaurant universitaire conçu avec l'architecte Pierre Mathieu (1957) et avec l'ensemble des Villages étudiants (en collaboration avec l'agence Tausin).

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine; *Annuaire des architectes français*, 1968.
<http://www.architectes.org/portfolios/gpa-architectes-vincent-defos-du-rau/?p=portrait>

ANDRE BERGASOL

AUA33

Architecte D.P.L.G., il exerce à Bordeaux, 17 rue Ferrière (1952), puis 30 rue de l'Intendance (1968). Il rejoint l'agence d'urbanisme et d'architecture 33 : Claude Bouey, Pierre Calmon, Pierre Mathieu, Roger Tagini. Il construit le grand ensemble des Hauts-de-Garonne avec André Bergasol et Roger Tagini (1949-1966).

Sur le campus de Bordeaux-Talence, il a participé à la construction des bâtiments du CNRS (1964-65) avec Pierre Mathieu et Roger Tagini.

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux-Talence – Louis Sainsaulieu, architecte-en-chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

« Résidence Santillane à Talence par P. Mathieu, A. Bersagol, R. Tagini, *L'Architecture Française*, n°245-246, 1963, p. 40-41.

L'Architecture Française, n°265-266, 1964-1965, p. 11-14.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952.

CLAUDE BOUEY (né en 1928)

AUA33

Né à Bordeaux, il fait des études à l'Ecole régionale de Bordeaux (atelier Ferret), puis il s'inscrit à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts à Paris où il obtient le 1er prix Rougevin en 1954. Architecte D.P.L.G. en 1959, il est également diplômé de l'Institut d'Urbanisme de Paris en 1958.



Claude Bouey (avec Pierre Mathieu et Paul Daurel), amphithéâtre de la faculté de Droit.

Il rejoint l'Agence d'Urbanisme et d'Architecture 33 (AUA 33) située au 30 cours de l'Indépendance à Bordeaux qui regroupe avec lui André Bergasol, Pierre Calmon, Pierre Mathieu, Roger Tagini. Architecte d'EDF et du Ministère des Postes et Télécommunications (1959), des Centres Hospitaliers Régionaux de Bordeaux et de Pau (1963), il est membre du Conseil régional de l'Ordre des Architectes en 1978 puis vice-président (1983-1986). Il est aussi Architecte-conseil du Ministère de la Santé.

L'architecte participe avec Pierre Mathieu à l'extension du campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan pour la faculté de Droit et Sciences Economiques. Membre de l'académie d'architecture depuis 1983, Claude Bouey est toujours en exercice à Bordeaux (B.D.M. architectes – A11594)

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'Architecture et du Patrimoine; Tableau de l'Ordre national des architectes.

JACQUES CARLU (1890-1976)

Né à Bonnière-sur-Seine, fils d'un ingénieur, architecte voyer à Paris, frère du graphiste Jean Carlu, Jacques Carlu étudie l'École nationale des Beaux-Arts de Paris. Il fréquente les ateliers Duquesne, Recoura puis Victor Laloux. Il obtient le Premier Grand-Prix de Rome en 1919. Il séjourne en Italie jusqu'en 1924, puis il part aux États-Unis, enseigne au MIT à Boston et réside au Canada où il construit notamment l'auditorium du grand magasin Eaton à Toronto, et le restaurant du grand magasin Eaton à Montréal (1930-1931). De retour en France, architecte-en-chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux en 1934, il est membre du comité d'architectes conseil de la ville de Bordeaux à partir de 1949. Il construit notamment le palais de Chaillot avec Boileau et Azema (1936-1938) à l'occasion de l'Exposition Internationale des Sciences et Techniques en 1937, le palais de l'OTAN en bordure du boulevard Lannes et du bois de Boulogne (1951-1960, aujourd'hui l'université Paris-Dauphine), le Théâtre National de Bretagne et la Maison de la radio à Rennes (1968). A Bordeaux et dans sa région, Carlu est bien implanté. Il participe à la construction de la cité de Carreire (avec Babin et Joly, 1953) et de la cité de la Bérauge (toujours avec Babin et Joly, 1951-1956). Architecte-en-chef de l'Éducation nationale, il construit le lycée de Libourne. Sur le campus de Bordeaux-Talence, (aujourd'hui en marge), il dirige la conception et la réalisation du 7ème centre d'enseignement de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ouvert en 1963, inauguré en 1964) et du Lycée technique d'État (1964, aujourd'hui Lycée Alfred Kastler). Son architecte d'opération est André Conte et son chef d'agence est Jean Piquemal. A Paris, Jean Carlu termine alors la construction de la faculté des Lettres et Sciences humaines de Censier, du 1 au 19 rue Santeuil. Ce qui a pu être sauvé de ses archives est conservé aujourd'hui aux Archives d'Architecture du XXe siècle, Cité de l'architecture et du Patrimoine..

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux –Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.
 « École nationale supérieure des arts et métiers – Lycée technique d'état – Bordeaux-Talence – Jacques Carlu, architecte en chef – André Conte architecte, J. Piquemal, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 18-22
 « Lycée mixte de Libourne, Gironde - Jacques Carlu architecte, Jean Piquemal ingénieur, Claude Bruley, architecte collaborateur », *L'Architecture Française*, n°221-222, 1961 p. 63-66.
L'Architecture Française, n°265-266, 1964-1965, p. 11-14.
Dictionnaire de l'architecture du XXe siècle, Dir. Jean-Paul Midant. Paris, Hazan : Institut français d'architecture, 1996, (notice Gilles Ragot).

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire Sageret*, 1968

ANDRÉ-FÉLIX CONTE (né en 1909)

Né Bordeaux, il commence ses études à l'École régionale d'architecture dans l'atelier Ferret, puis il s'inscrit à l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris. Diplômé en 1933, il est membre de la S.A.D.G. la même année. Agréé au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour

les départements de la Gironde et de la Charente-Maritime, il est ancien pensionnaire de la Casa Velasquez. Conte est nommé ensuite architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux. En 1962, il participe à la construction de la Cité du Grand Parc à Bordeaux avec Royer, Ferret, Daurel et Prévot. L'architecte participe à la création du campus de Bordeaux-Talence, comme collaborateur de Louis Sainsaulieu, avec qui il construit trois restaurants universitaires de 1962 à 1965. Sur le site, il est aussi l'architecte d'opération de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers et du Lycée technique d'état de Talence sous la direction de Jacques Carlu. Il exerce 142 rue de Pessac à Bordeaux en 1968.

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux –Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.
 « École nationale supérieure des arts et métiers – Lycée technique d'état – Bordeaux-Talence - Jacques Carlu, architecte en chef – André Conte architecte, J. Piquemal, collaborateur », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 18-22.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951

André Conte (sous la direction de Louis Sainsaulieu), restaurant universitaire 1 avenue des Facultés.



RENÉ COULON (1908-1997)

Né à Paris, fils de Paul Coulon (sous-directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations), René André Coulon est inscrit à l'École Nationale des Beaux-Arts de Paris, puis à l'Institut d'urbanisme de Paris (en 1932 et 1933). Ancien élève de l'atelier Defrasse-Madeline, il obtient treize médailles et les prix Américain, Labarre, Berger, Abel Blouet et Stillmann. Diplômé en 1933, il est membre de la S.A.D.G. la même année. Remarqué dans le concours organisé par la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui* pour la construction d'une maison de Weekend en 1934, c'est à l'Exposition Internationale des Sciences et Techniques de Paris en 1937 qu'il a l'occasion de se faire reconnaître avec le pavillon de l'Hygiène (en collaboration avec Rob Mallet-Stevens), sa participation au concours des musées d'art moderne, et surtout avec le pavillon Saint-Gobain où il utilise exclusivement pour sa construction des produits verriers issus des ateliers de la manufacture. Sa carrière est ensuite largement consa-

crée à l'innovation et aux programmes liés à la recherche industrielle. Il est notamment l'architecte du Centre de recherches des glacières Saint-Gobain (1947-1952), du Centres d'études et de Recherches des Charbonnages de France à Verneuil (1948-1964), du Laboratoire central des potasses d'Argenteuil (1950), du Centre électronique de la Compagnie Française Thomson-Houston à Bagneux (1954-1957), du Laboratoire des Acieries d'Imphy, du laboratoire Esso à Mont-Saint-Aignan en 1959. En 1956, il présente avec Ionel Schein, une maison tout en plastique à l'occasion du Salon des Arts Ménagers ainsi qu'un cabine hôtelière mobile au Salon de l'Hôtellerie. Dans un autre registre, il est également l'architecte des Trésoreries générales de Seine-et-Marne (1953), du Finistère (1953), du Maine-et-Loire (1961, en association).



René Coulon (avec l'agence Touzin et Jean-Louis Ludinart), bâtiment de recherche en Physique

En matière d'urbanisme de 1953 à 1958, il réalise l'extension du quartier de Bagatelle à Neuilly. Puis à partir de 1958, pour la Caisse des Dépôts et Consignations dont il est l'architecte depuis 1942, il dessine et construit la ville de Mourenx non loin du gisement de gaz à Lacq, prototype des fameux et si décriés grands ensembles. Il participe à trois grandes aventures dans le cadre du développement de l'enseignement supérieur en France entre les fin des années 1960 et le début des années 1970 : le campus de Bordeaux Talence, le campus de Jussieu à Paris avec Urbain Cassan et Edouard Albert, et le campus d'HEC à Jouy-en-Josas. Il construit enfin les hôtels Sofitel à Paris en 1969 (en association) et Méridien, Porte Maillot en 1972 (en association). Il est professeur d'architecture à l'école nationale supérieure des beaux arts de Paris de 1952 à 1977. Les archives de René Coulon sont aujourd'hui conservées par un de ses fils, lui-même architecte.

BIBLIOGRAPHIE :

« La nouvelle faculté des sciences, Coulon René-André, architecte », *Urbanisme*, n°27-28, 1953 p. 175.
 « Nouvelle faculté des sciences de Bordeaux R. A. Coulon architectes en chef – R. et J. Touzin architectes d'opération J.L. Ludinart architecte collaborateur », *L'Architecture Française*, n°231-232, 1961, p. 19-23.
 « Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; *Annuaire Sageret*, 1968.

PAUL DAUREL (né en 1920)

Né à Bordeaux, il y étudie l'architecture à l'Ecole régionale où il est inscrit dans l'atelier Ferret, puis il s'inscrit à l'école nationale des Beaux-Arts. Diplômé en 1948, il est membre de la S.A.D.G. en 1952. Il exerce à Bordeaux. Il construit alors un ensemble de logements sur le Front de mer de Royan (îlot 17, 1952-1956) avec Perrier et Tagini ; puis il participe notamment à la construction de la Cité du Grand Parc à Bordeaux avec Royer, Ferret, Conte et Prévot (1962). L'architecte construit beaucoup sur le campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan dans les années 1960 ; avec Louis Sainsaulieu, la bibliothèque de la faculté des Sciences (1962-1964) et la bibliothèque de Droit et Lettres (1965-1966), avec Pierre Mathieu et Claude Bouey la Faculté de Droit et Sciences Economiques et l'Institut d'Etudes Politiques (inaugurés en 1967), avec Pierre Mathieu et Roger Tagini, le bâtiment propédeutique et de licence des Lettres, inaugurés en 1967 et 1968. Il construit seul la Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine qui est le reflet de sa propre sensibilité.

BIBLIOGRAPHIE :

« Bibliothèque de la faculté des sciences de Bordeaux-Talence, L. Sainsaulieu et P. Daurel, architectes », *L'Architecture Française*, n°251-253, 1963, p. 18.
 « Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.
 « Royan. Front de mer », *Techniques et Architecture*, n°3, 1956, p. 89-91.
Urbanisme, n°75-76, 1962.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951



Paul Daurel, Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine

CLAUDE FERRET (né en 1907)

Né à Bordeaux, après un baccalauréat es-sciences, il suit des études d'architecture aux Beaux Arts de Paris. C'est un ancien élève de l'atelier Expert. Ancien logiste du concours de Rome en 1936, il obtient les prix Redon, Rougevin, Chenavard et Stillman. Architecte D.P.L.G. en 1937, membre de la S.A.D.G., il est architecte en chef du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la Charente-Maritime (1945-1954). Professeur chef d'atelier à l'école régionale d'architecture de Bordeaux depuis 1942, il exerce à Bordeaux 10 place Pey-Berland, depuis 1937 (1951-1968). Président régional de l'ordre des architectes dès 1961, il est membre de l'Académie d'architecture depuis 1949. L'architecte est responsable du plan d'urbanisme et de reconstruction de la ville de Royan (1945-1954) où il construit le casino, la salle des congrès et différents ensembles de logements. Il réalise la caserne de la Bénauge, comme d'autres bâtiments publics ainsi que des logements publics et privés. Il est l'auteur de l'école d'architecture de Bordeaux (1974). L'architecte participe à la construction du campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan, sous la direction de Louis Sainsaulieu, où il conçoit et réalise un gymnase pour le CREPS de 1963 à 1964.

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.

GEORGES MASSÉ (1907-1994)

Né à Liègues dans le Rhône, fils de sénateur et neveu par alliance de l'architecte Henri Jacques Le Même, il entre à l'école des Beaux Arts en 1926. Ancien élève de l'atelier Umbdenstock et Tournon, il est diplômé en 1934 et membre de la S.A.D.G. en 1935. Il s'installe 19 rue Prony et construit le pavillon du yachting de l'exposition universelle de 1937. Après un intermède brésilien, il rejoint Paris en 1948 et reprend sa carrière tandis qu'il crée et dirige la revue *Techniques et Architectures*. Agréé au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la Seine, la Seine-et-Oise et la Somme, il s'associe avec Pierre Bigot et Fernand Roy. Architecte-en-chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, expert Judiciaire, il est membre de la société française d'urbanisme. Son agence reçoit un nombre considérable de commandes : grandes écoles, aérogares, lycées et collèges, des logements publics comme privés, hôpitaux, hôtels comme l'école spéciale militaire de St-Cyr à Coëtquidan, l'aérogare de Bâle Mulhouse, l'hôtel Méridien à la Martinique, le lycée de Saint-Raphaël et la résidence de la Muette à Paris. Il accompagne René Egger dans l'étude et la direction des travaux du campus de Toulouse-Ranguel, où il réalise tout particulièrement

l'Institut National des Sciences Appliquées avec Jean Montier (1963). Il réalise également sur le campus de Bordeaux – Talence, les bâtiments de l'IUT en 1968, avec ses associés Pierre Bigot et Fernand Roy.

BIBLIOGRAPHIE :

« Toulouse ; Institut National des Science Appliquées, R. Egger, architecte coordonnateur, C. Montagné, G. Massé, J. Montier, architectes d'opération », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires, n°3, 1967, p. 74-77.
« IUT de Bordeaux (Gironde). G. Massé, P. Bigot, F. Roy, architectes, SAE », *Techniques et Architecture*, Constructions scolaires et universitaires Industrialisation, n°1, 1969, p. 97-99.
Ensemble scientifique de Toulouse-Ranguel, Imp. Menier, Ciments Lafarge, 8 p.
Raymond Brule, *Éloge de Georges Massé*, Académie d'architecture, 1996.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951.

PIERRE MATHIEU (né en 1911)

AUA33

Né à Bordeaux, Pierre Mathieu est ingénieur diplômé de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures en 1935, et architecte DPLG en 1939. Il est nommé Architecte-en-chef de la Reconstruction en Gironde et Urbaniste-en-chef de la circonscription de Bordeaux (de 1945 à 1947). Il devient Architecte-en-chef des Bâtiments Civils et Palais Nationaux en 1948. Architecte-conseil de la Ville de Bordeaux et architecte du Centre Hospitalier Régional depuis 1949, il est professeur à l'Ecole régionale d'architecture entre 1960 et 1976. Parmi de très nombreuses réalisations, on lui doit notamment le Centre de Transfusion Sanguine de Bordeaux, le Laboratoire régional des Ponts-et-Chaussées, ainsi que le Centre de traitement informatique d'EDF. Il participe à la conception et à la réalisation de la nouvelle cité administrative et du nouvel Hôtel de Ville. Sur le campus de Bordeaux-Talence-Pessac-Gradignan où il est très actif, après avoir réalisé le bâtiment de propédeutique pour la Faculté de Lettres (avec l'agence Touzin et Pierre Daurel), il mène les travaux de la Faculté de Droit et Sciences Economiques (avec Claude Bouey et Pierre Daurel) qui débutent en mars 1965 et sont réalisés en deux tranches sans interruption. Ces bâtiments sont inaugurés en 1967 (Pierre Mathieu s'étant particulièrement attaché à la réalisation du bâtiment administratif). Il construit ensuite sur le même campus l'Institut d'Etudes Politiques, et pour le CNRS l'Institut de Magnéto-Chimie avec André Bergasol, son associé (avec Claude Bouey, Pierre Calmon et Roger Tagini) au sein de l'agence AUA 33. Il termine la Faculté des Lettres, construit également l'actuelle Maison des Suds (l'ancien Centre d'Etudes Tropicales), et le château d'eau. Pierre Mathieu est actuellement architecte honoraire, Aquitaine (A1312). Son fond d'archives est conservé aux Archives Municipales de Bordeaux.

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.
« Résidence Santillane à Talence par P. Mathieu, A. Bergasol, R. Tagini, *L'Architecture Française*, n°183-184, 1957, p. 71-73.
L'Architecture Française, n°245-246, 1963, p. 40-41.
L'Architecture Française, n°265-266, 1964-1965, p. 11-14.



Pierre Mathieu, bâtiment administratif de l'université Montesquieu, ancienne faculté de Droit et Sciences économiques

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951 ; liste des architectes honoraires, ordre national des architectes.

FRANCISQUE PERRIER (né en 1923)

Né à Bordeaux, fils de l'architecte Raoul Perrier, il commence ses études d'architecte à Bordeaux dans l'atelier Ferret puis entre à l'École nationale des Beaux-Arts. Architecte D.P.L.G en 1947, il est membre de la S.A.D.G. en 1948. Architecte des Bâtiments Civils et Palais Nationaux, il est agréé par le ministère des finances et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est l'architecte de l'Hôtel des Impôts de Bordeaux, du château d'eau, de la Z.U.P. de Lormont, de l'hôtel ainsi que l'école de Commerce. Il construit également l'îlot 17 de l'ensemble de logements du Front de mer à Royan (1952-1956) avec Daurel et Tagini. L'architecte participe à la construction de bâtiments sur le campus de Bordeaux-Talence avec le « pont des universités » construit en 1971.

BIBLIOGRAPHIE :

« Royan. Front de mer », *Techniques et Architecture*, n°3, 1956, p. 89-91.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951.

LOUIS-ALPHONSE SAINSAULIEU (1901-1972)

Né à Reims, il est le fils de l'architecte Max Sainsaulieu. Il fait ses études à l'école nationale des Beaux Arts à Paris dans l'atelier Héraud de 1918 à 1927, où il obtient quatre médailles. Il reprend alors le cabinet Fournez à Paris, puis devient membre de la SADG en 1929. Il est nommé architecte de l'enseignement technique en 1930. Louis Sainsaulieu est architecte-en-chef des Bâtiments civils et Palais nationaux en 1948 et membre de la Section spéciale des Bâtiments d'enseignement au Conseil

Général des Bâtiments de France jusqu'en 1952. Il conçoit et réalise notamment deux écoles professionnelles : Vizille en 1930 et Metz en 1937. La même année, il conçoit les internats de filles et de garçons au Centre National d'Enseignement Technique de Cachan. Il agrandit le Conservatoire national des Arts et Métiers à Paris en 1956 et construit son amphithéâtre souterrain en 1960. Il est l'auteur du lycée technique de garçons de Toulouse (1960), du lycée technique de garçons et du lycée de filles à Albi (1962 à 1965). De 1959 à 1965, il est l'architecte du siège social à Auteuil de la Compagnie Française des Pétroles et de la Compagnie française de raffinage (avec Cassan et Hardion). Il est architecte-conseil de la Caisse nationale de Sécurité Sociale et rapporteur de tous les projets de construction. Pour cet organisme, il construit notamment le sanatorium de Saint-Hilaire du Touvet (département du Rhône) en 1939. Pour la Fondation des Etudiants de France, il construit le sanatorium de Neufmoutiers-en-Brie de 1948 à 1954. Il est architecte coordonnateur des constructions scolaires en 1958 et il est nommé architecte en chef de la zone de Talence sur le campus de Bordeaux. Sur ce même campus, il construit trois restaurants universitaires avec André-Félix Conte (1962-1965), la bibliothèque universitaire des Sciences (1965), ainsi que la bibliothèque des Lettres et du Droit (en 1966, avec Paul Daurel). Pendant ce temps, il bâtit le siège social de Peugeot avenue de la Grande Armée, et reconstruit et agrandit le collège militaire et le lycée civil de Saint-Cyr. En 1967, il fait le projet d'extension de la faculté des Sciences de Paris à Orsay. A partir de 1954, Louis Sainsaulieu est associé à son frère Luc ; à partir de 1960 à son fils Thierry.

BIBLIOGRAPHIE :

« Bibliothèque de la faculté des sciences de Bordeaux-Talence, L. Sainsaulieu et P. Daurel, architectes », *L'Architecture Française*, n° 251-252, 1963, p. 18.

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

« Bibliothèque mixte littéraire et juridique du campus de Talence », *L'Architecture Française*, 319-320, 1969.

AUTRE SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'architecture et du patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1951



Louis Sainsaulieu (avec Paul Daurel), bibliothèque universitaire Droit et Lettres

ROGER-JEAN TAGINI (1920°)

AUA33

Né à Bamako, il poursuit des études d'architecture à Bordeaux et il est ancien élève de l'atelier Ferret. Diplômé en 1948, il est membre de la S.A.D.G. en 1952. Il rejoint l'agence d'urbanisme et d'architecture 33, au 30 cours de l'Indépendance à Bordeaux : André Bergasol, Claude Bouey, Pierre Calmon, Pierre Mathieu. Il construit l'îlot 17 de l'ensemble de logements du Front de mer à Royan (1952-1956) avec Perrier et Daurel. Il réalise également le groupe scolaire de la Cité de la Bénauge avec Pierre Mathieu (1951-1954) et le grand ensemble des Hauts de Garonne avec André Bergasol et Roger Tagini (1949-1966). Sur le campus de Bordeaux – Talence, il a participé à la construction des bâtiments du CNRS (1964-65) avec André Bergasol et à l'amphithéâtre 700 de la Faculté des Lettres.

Roger-Jean Tagini est actuellement architecte honoraire, Aquitaine (A9299).



Pierre Mathieu, avec Paul Daurel et Roger Tagini, faculté des Lettres et Sciences humaines.

BIBLIOGRAPHIE :

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

« Résidence Santillane à Talence par P. Mathieu, A. Bersagol, R. Tagini, *L'Architecture Française*, n°245-246, 1963, p. 40-41.

« Royan. Front de mer », *Techniques et Architecture*, n°3, 1956, p. 89-91.

L'Architecture Française, n°183-184, 1957, p. 71-73.

L'Architecture Française, n°265-266, 1964-1965, p. 11-14.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA, Cité de l'Architecture et du Patrimoine *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952 ; *Annuaire de la S.A.D.G.*, 1962 ; liste des architectes honoraires, Ordre national des architectes.

ROBERT (NÉ EN 1883) ET JACQUES TOUZIN (NÉ EN 1911)

Né à Bordeaux, fils de l'architecte Albert Touzin, Robert Touzin est inscrit à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, où il est l'ancien élève de Victor Laloux. Diplômé en 1910, il est membre de la S.A.D.G. la même année. Il est architecte des monuments historiques de 1924 à 1952 et membre du conseil régional de l'ordre. Il réalise à Bordeaux la gare routière, le Café de France, la Maison des étudiants, le gymnase universitaire, l'immeuble des Compagnons du Devoir. Il est associé à son fils, Jacques Touzin, qui poursuit ses études à l'École régionale d'architecture chez Claude Ferret, puis à Paris à l'École nationale des Beaux-Arts dans l'atelier Paul Bigot. Diplômé en 1939, Jacques Touzin est membre de la S.A.D.G. en 1940. Agréé par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la Gironde et la Charente-Maritime (1951), il est architecte des monuments historiques comme son père. Il réalise notamment le siège de la Société Calvet en 1972 avec Henri Bouilhet, bâtiment labellisé patrimoine du XXe siècle. Robert et Jacques Touzin collaborent avec René Coulon dont ils sont les architectes d'opération pour le campus scientifique de Bordeaux-Talence. Dans le projet d'extension coordonné par la suite par Louis Sainsaulieu, l'agence Touzin participe à la conception et à la construction des Villages Universitaires (avec Gilles Autier) et à la Faculté des Lettres (avec Pierre Mathieu et Pierre Daurel), et construit la piscine universitaire.



Robert Touzin (avec René Coulon) amphithéâtre de Physique KASTLER.

BIBLIOGRAPHIE :

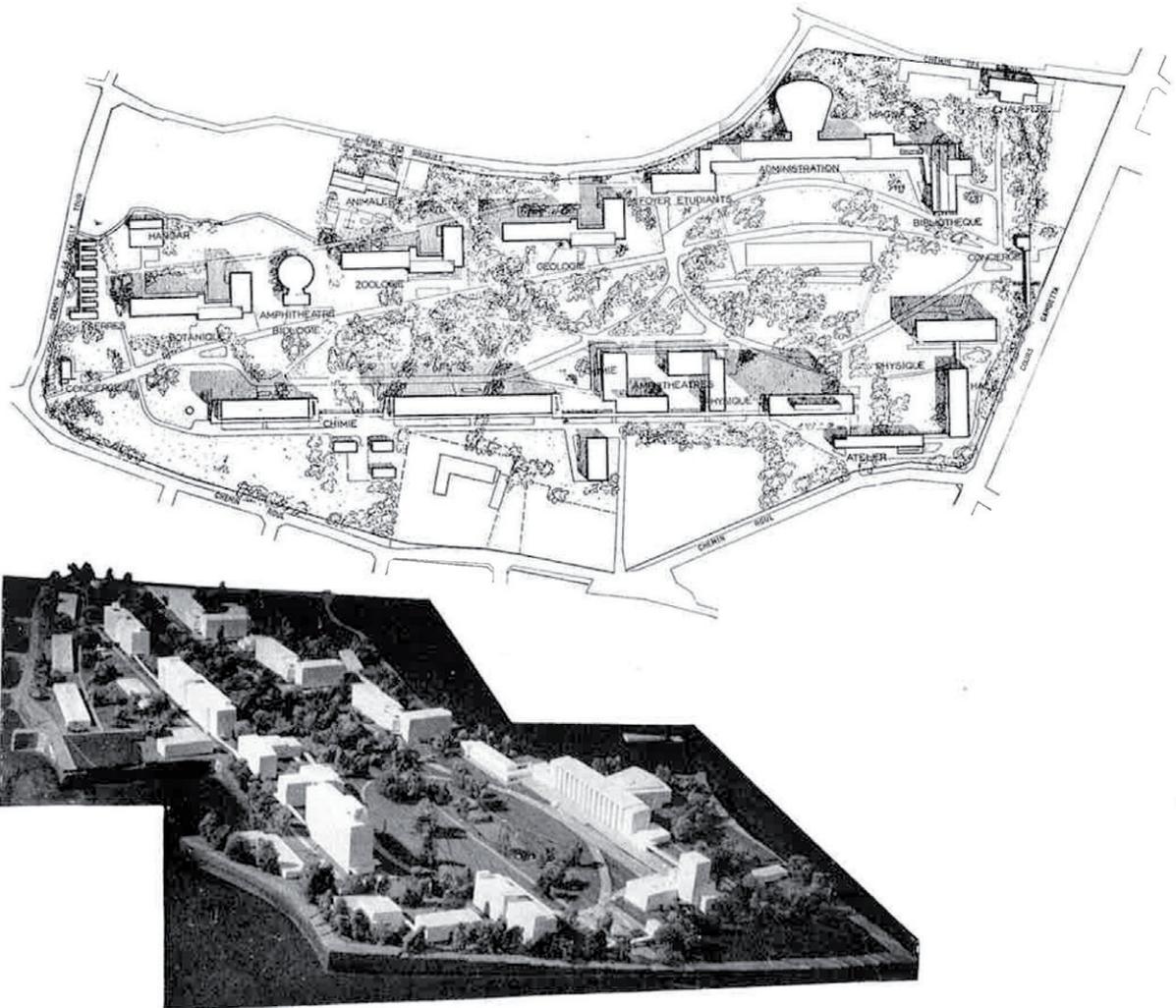
« Nouvelle faculté des sciences de Bordeaux R. A. Coulon architecte-en-chef – R. et J. Touzin architectes d'opération J.L. Ludinart architecte collaborateur », *L'Architecture Française*, n°231-232, 1961, p. 19-23.

« Complexe universitaire de Bordeaux – Talence – Louis Sainsaulieu, architecte en chef, Autier, Bouey, Carlu, Conte, Coulon, Daurel, Ferret, Ludinard, Mathieu, Tagini, Touzin, architectes », *L'Architecture Française*, n°275-276, 1965, p. 13-17.

AUTRES SOURCES DOCUMENTAIRES :

Dossiers DAU IFA Cité de l'Architecture et du Patrimoine ; *Annuaire des architectes français*, 1968 ; *Annuaire des architectes français*, 1952

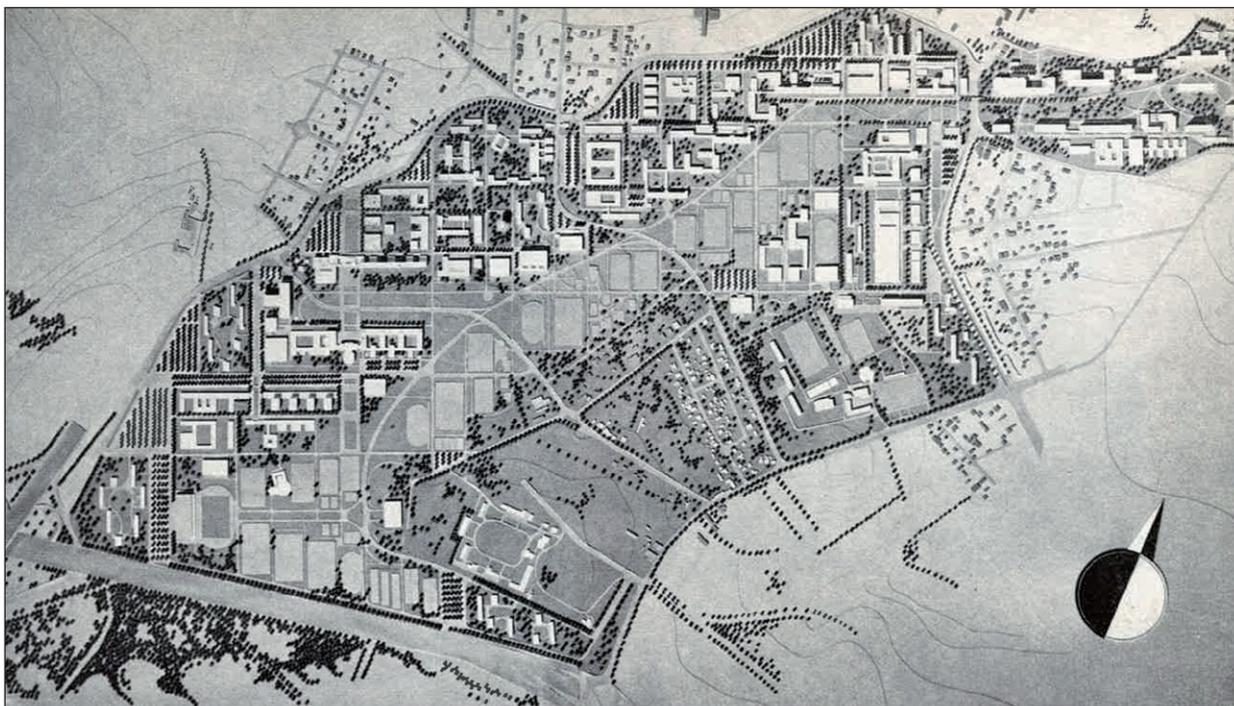
SÉLECTION DOCUMENTAIRE



La nouvelle Faculté des Sciences de Bordeaux, de l'architecte COULON (1/5.000).

FRANCE

259



COMPLEXE UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX-TALENCE

LOUIS SAINSAULIEU, ARCHITECTE EN CHEF
 AUTIER, BOUEY, CARLU, CONTE, COULON, DAUREL, FERRET, LUDINARD, MATHIEU,
 TAGINI, TOUZIN, ARCHITECTES

Pour remplacer ses installations universitaires dispersées dans des bâtiments urbains solennels mais anciens et de plus en plus inadaptés aux besoins des 12 000 étudiants qui les occupaient, l'Université de Bordeaux a pu, progressivement, envisager son transfert sur les territoires des communes suburbaines de Talence, Pessac et Dradignan où les projets d'urbanisme avaient su réserver une vaste zone verte de pénétration dans l'agglomération bordelaise. Elle a pu acquérir les terrains correspondants, au début, pour les Sciences 20 ha en 1951, puis pour l'Enseignement Technique, les Lettres, le Droit, les Bibliothèques, les restaurants universitaires, les villages d'étudiants, tous les Instituts annexés aux Facultés et enfin pour l'ensemble des Sports, ce qui au total atteint 250 ha sur une longueur de presque 3500 m, destinés à recevoir une population prévue en 1970 de 25 000 étudiants.

Le départ de la composition avait été la construction initiale et indépendante de la Faculté des Sciences (Coulon, architecte), très avancée en 1958 lorsque, devant les besoins d'extension, il a fallu à l'architecte coordinateur établir un plan d'ensemble sur un programme et un terrain restreints (50 % du définitif). L'esprit de cette première composition approuvée par le Conseil Général des Bâtiments de France a pu être maintenu dans les extensions successives sous l'impulsion du nouveau recteur qui a voulu le regroupement complet de ses Facultés à Talence. Partant du parc des Sciences prolongé d'une

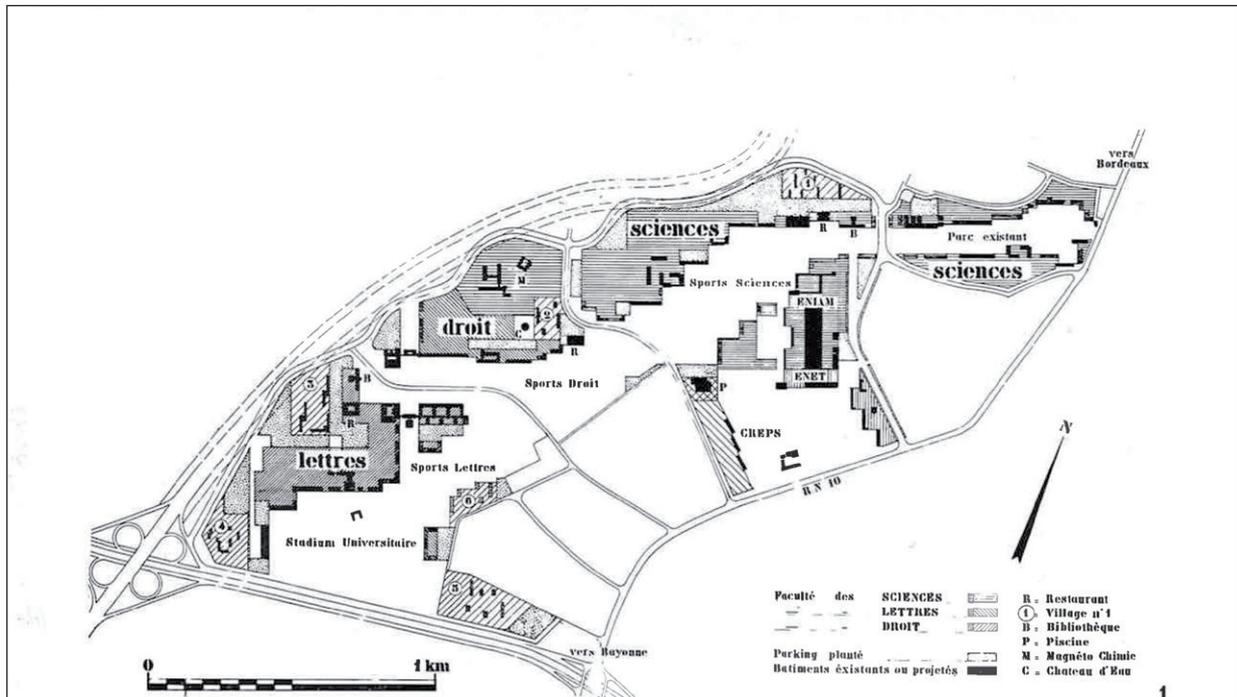
façon assez rigide pour tous les développements de cette Faculté et de ses annexes, bibliothèque, restaurant, une large trouée d'espaces verts au travers des zones boisées dégage une vaste perspective souple vers le Sud-Ouest qui sert d'axe à toute la composition.

On y trouve, après les diverses sections des Sciences (Coulon et Ludinard, architectes), tout l'enseignement technique, Ecole des Arts et Métiers et Lycée technique avec leurs ateliers et leurs internats (Carlu et Conte, architectes). Puis, de part et d'autre d'une sorte d'esplanade latérale, sur un plateau légèrement surélevé,



En haut de page : Maquette de l'ensemble du complexe universitaire.
 (Photo : Jean Biangeaud).

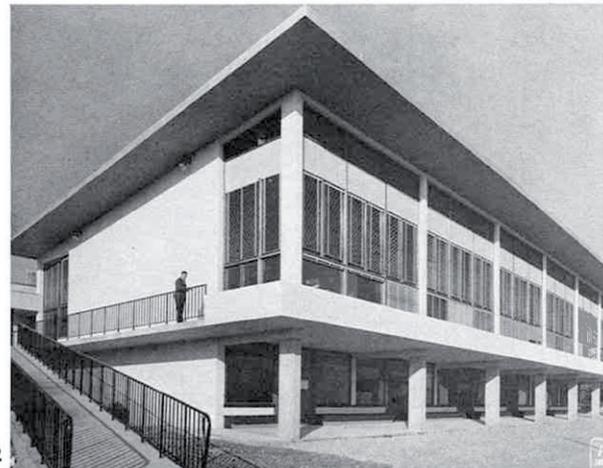
Ci-contre : Une partie du complexe réalisée : au premier plan, la bibliothèque suivie du restaurant n° 1; derrière, le village n° 1.



le vaste stadium universitaire qui clôt la composition à l'angle de deux futures voies périphériques et pénétrantes très importantes pour l'agglomération bordelaise.

Tous ces éléments primordiaux ont été composés avec une densité maximale des constructions en plan et en hauteur, en bordure de la perspective centrale, avec des espaces d'extension d'utilisation dégressive en arrière jusqu'aux limites extérieures de la zone universitaire, où sont prévus les voies principales de desserte et les parkings automobiles (4000 voitures) ainsi que les 4200 chambres réparties en 6 villages d'étudiants (Touzain et Autier, architectes).

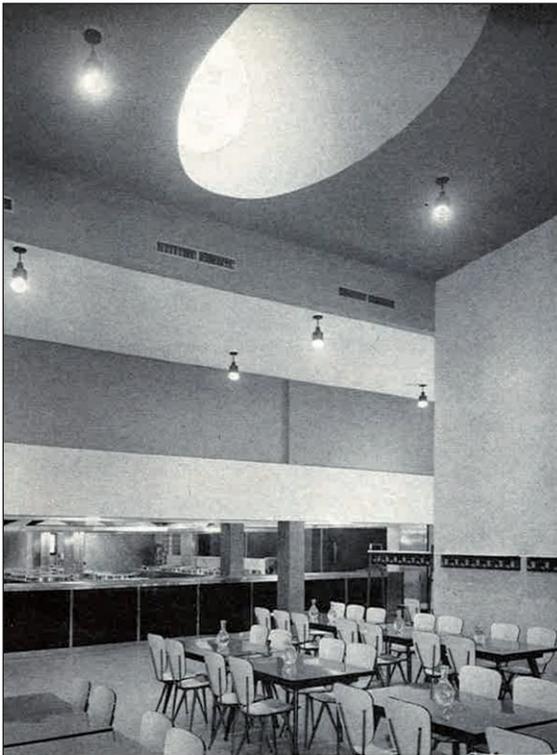
La presque totalité des espaces verts de la grande perspective est occupée (ce qui en assurera la pérennité et l'entretien) par les terrains de sports des Facultés voisines, chacune ayant en bordure ses gymnases et ses vestiaires. Sont également intercalés dans les éléments élevés en bordure, les 3 restaurants universitaires de 1000 places (Sainsaulieu et Conte, architectes), les 2 bibliothèques, celle des Sciences et celle des Lettres-Droit (Sainsaulieu et Daurel, architectes) et la piscine de 50 m (Touzain, architecte).



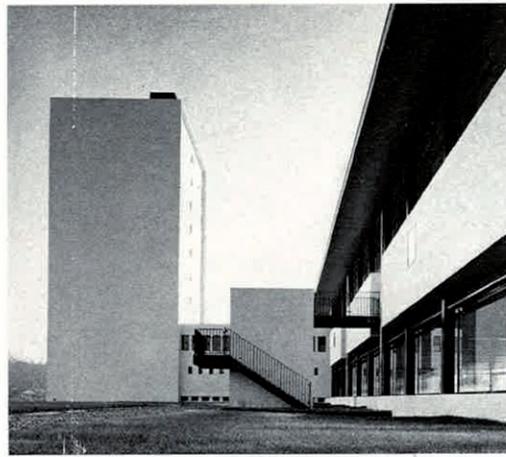
L'ensemble comprend aussi un établissement du Centre National de la Recherche Scientifique pour la Magnéto-Chimie (Mathieu et Bouey, architectes), le Centre Régional de l'Éducation Physique et Sportive C.R.E.P.S. (Ferret, architecte), une École d'Agriculture (Touzain, architecte), un château d'eau de 5000 m³ à 50 m (Mathieu, architecte) et quelques autres instituts rattachés aux Facultés.

Tout en laissant aux architectes, dans un ensemble aussi vaste et aussi souple, une grande liberté de composition, l'homogénéité de toute l'opération est obtenue par une orthogonalité rigoureuse de toutes les constructions, par

1 - Plan masse. 2 - Le restaurant universitaire N° 1. 3 - Les cuisines du restaurant.



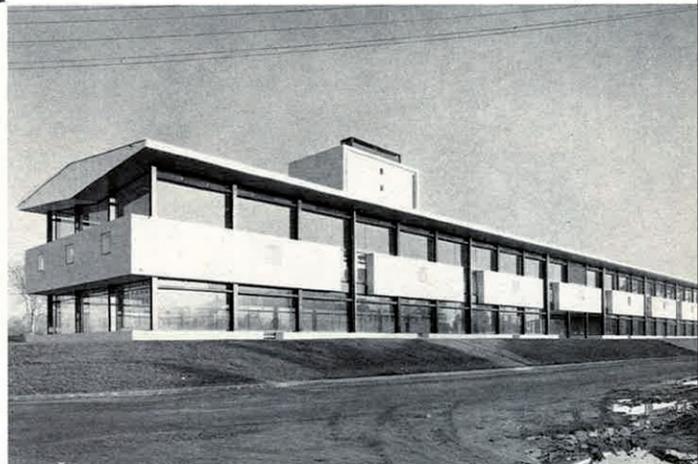
4



5



6



7



8

leur densification dégressive et par un souci d'accord de voisinage sur l'échelle, les matériaux, la couleur, complété par une présentation uniforme des extérieurs : voirie, jardin, éclairage, etc.

Actuellement, en 1965, un tiers du total est réalisé et un autre tiers est en voie de réalisation ou à l'étude.

4 - Intérieur de restaurant; au fond, le comptoir de distribution.

5 - La bibliothèque (façade Nord) et sa tour.

6 - Ensemble de la bibliothèque et sa tour.

7 - Façade principale de la bibliothèque.

8 - Façade Nord de la bibliothèque, côté cour. (Photos : ISO).



FACULTÉ DES SCIENCES DE BORDEAUX

R. A. COULON, ARCHITECTE EN CHEF, R. ET J. TOUZIN, ET J.-L. LUDINART, ARCHITECTES D'OPÉRATION

La nouvelle Faculté des Sciences de Bordeaux est située à 3 km de la ville. Cette implantation extra-muros est à l'origine d'une importante zone universitaire dont la création autorise le regroupement des nouvelles Facultés des Sciences, Lettres et Droit, ainsi que leurs services annexes, bibliothèques, restaurants, cités et ensembles sportifs.

La qualité du site, grand parc boisé et légèrement vallonné, et la surface mise à la disposition de la Faculté des Sciences, permirent de faire éclater l'implantation des bâtiments. Cette conception favorisait la volonté de discrimination entre les disciplines scientifiques et permettait de donner aux divers types de bâtiments — recherche, travaux pratiques et enseignement théorique — une structure et des distributions propres à leurs fonctions.

La construction s'effectue par tranches : — sont actuellement en service, les disciplines de Physique et de Chimie, le bâtiment de propédeutique, l'Institut de Mathématiques, l'administration ainsi que les services généraux, ateliers, centrale thermique, etc. ; — sont sur le point d'être construits, en troisième tranche, les bâtiments des disciplines des Sciences de la Vie, Zoologie et Botanique, et des Sciences de la terre. La troisième tranche est séparée des deux premières par la bibliothèque, le restaurant et une cité d'étudiants.

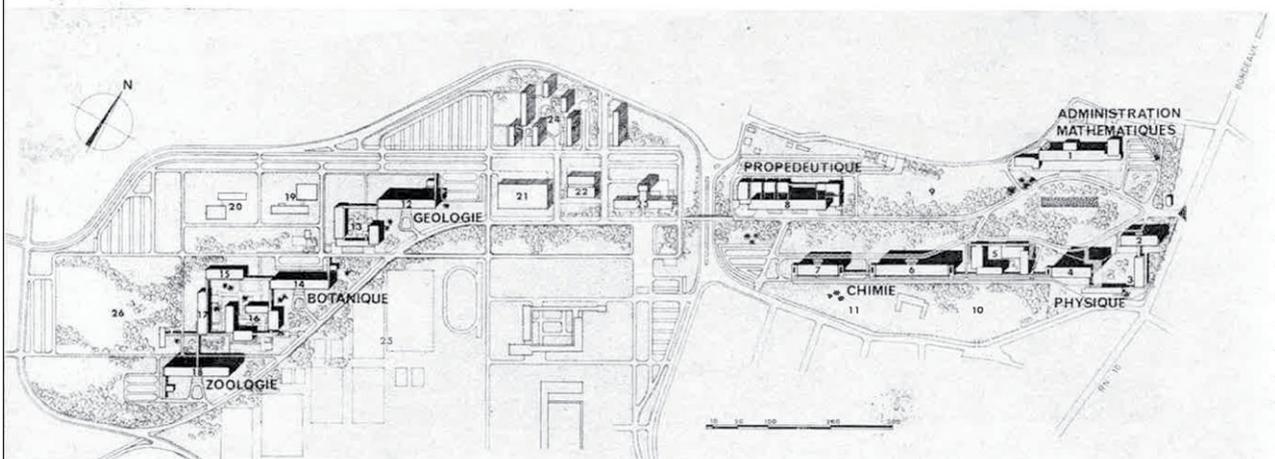
Pour l'ensemble des bâtiments scientifiques, sur un terrain d'environ 30 ha, les chercheurs et étudiants auront à leur disposition 90 000 m² de planchers auxquels s'ajouteront, dans les tranches à venir, les surfaces nécessaires aux besoins des Écoles Nationales d'Ingénieurs et Instituts spécialisés.

Le parti de composition a permis, et permettra encore, de pouvoir intégrer des programmes dont les fluctuations sont liées au caractère évolutif de la Recherche et aux remaniements des ordres d'enseignement.

Ainsi, dans un cadre calme et agréable où sont ménagées des plages d'extension et des zones de tranquillité, se crée un "outil" efficace dans un climat de détente favorable à l'étude.

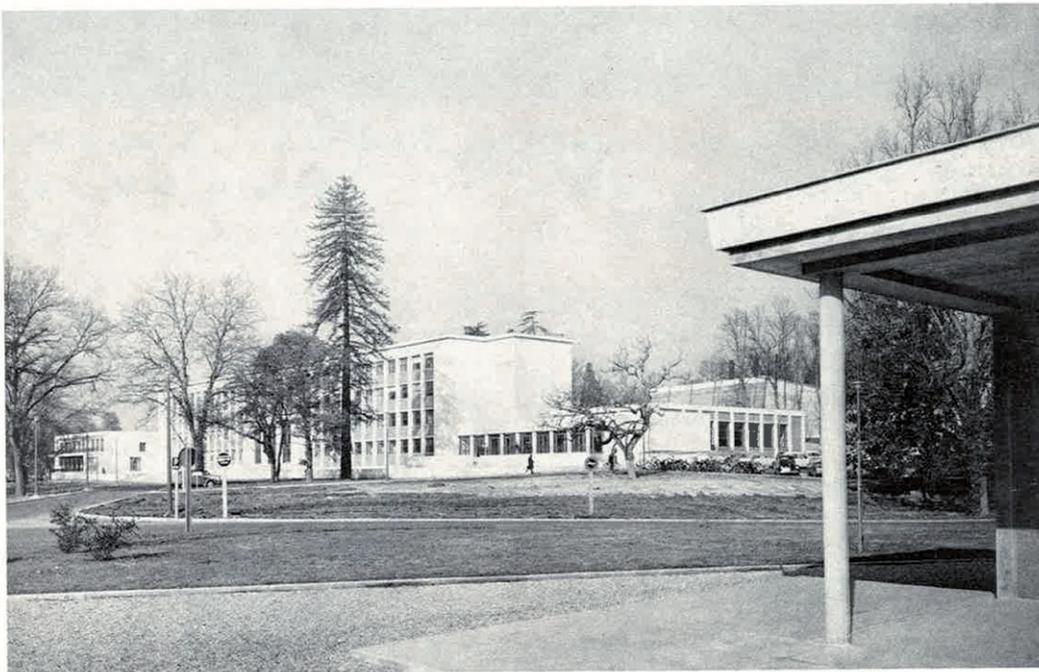
En haut de page : Quelques-uns des bâtiments construits : à gauche, administration et Institut de Mathématiques ; au centre, Travaux pratiques de Physique ; vers la droite, Physique, recherche, amphithéâtre.

Ci-dessous : Plan masse de la Faculté : 1 - Administration et Institut de Mathématiques. — Discipline de Physique : 2 - Travaux pratiques. 3 - Halle des machines - Ateliers généraux. 4 - Recherche. 5 - Les six amphithéâtres de Physique et Chimie. — Discipline de Chimie : 6 - Recherche. 7 - Travaux pratiques. 8 - Propédeutique. 9 - Réservé à l'École Nationale Supérieure de Chimie. 10 - Réservé à l'École Supérieure d'électronique et de radioélectricité. 11 - Réservé à l'Institut du Pin. — Discipline de Géologie : 12 - Recherches. 13 - Travaux pratiques, théorie, amphi. — Discipline de Botanique : 14 - Recherche. 15 - Travaux pratiques. 16 - Théorie et amphithéâtres de Botanique et Zoologie. — Discipline de Zoologie : 17 - Travaux pratiques. 18 - Recherche. 19 - Institut de Géologie du bassin d'Aquitaine. 20 - Bureau de recherches géologiques et minières. — Bâtiments communs : 21 - Gymnases. 22 - Restaurant. 23 - Bibliothèque. 24 - Cité d'habitation. 25 - Sports de plein air. 26 - Zone d'extension.





Ci-dessus : Amphithéâtres de physique et de chimie ; au fond, bâtiment de physique, (recherche.) Ci-dessous : Vue prise du pavillon du concierge vers le bâtiment d'administration et l'Institut de mathématiques, qui ont été revêtus en roche d'Armançe posée par les Ets Dervillé.



17

ŒUVRES D'ART

Gaston WATKIN, *Sans Titre*, sculpture, 1977, polyester revêtu de gécoat blanc, 600 x 120 x 120 cm – 01



IUT A de Bordeaux 3
Gaston Watkin,
sculpture, 1977
polyester revêtu de gécoat blanc,
600 x 120 x 120 cm



Jean HIQUILY, *Sans Titre*, sculpture dans bassin, 1970, acier pré-oxydé, 660 x 200 cm – 02



IUT B de Bordeaux 3
Jean Hiquily,
sculpture dans bassin, 1970,
acier pré-oxydé, 660 x 200 cm



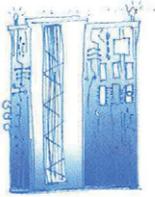
Eric FONTENEAU, *Sans Titre*, signalétique, 1993, plaque d'aluminium perforée, 520 x 90 cm – 03



Université Bordeaux 2 -
UFR STAPS
Eric Fonteneau,
signalétique, 1993,
plaque d'aluminium perforé
520 x 90 cm

ŒUVRES D'ART

Inconnu, *Sans Titre* (traitement de la façade et dispositif lumineux référence aux phares de Cordouan et Cabo Fistera), s.d. – 04



Village universitaire 5 - façade
nord du bâtiment C et E
inconnu,
traitement de la façade et dispositif
lumineux référence aux phares de
Cordouan et Cabo Fistera

Walter NOTZ, *Sans Titre*, moulage en résine polyester, 1992 – 05



Université Bordeaux 3 -
bâtiment Archéologie
Walter Notz,
moulage en résine polyester,
1992



Inconnu, *Sans Titre*, sculpture – 06



Institut d'Etudes Ibériques
inconnu,
sculpture



Maria Elena VIEIRA DA SILVA, *Sans Titre*, tapisserie, 315 x 327 cm, 1970 – 07



Université Bordeaux 3 - Lettres
3eme tranche - salle des actes
Vieira Da Silva,
tapisserie, 1970
315 x 327 cm



Marc-Antoine BISSIÈRE dit LOUTTRE.B, *Sans titre*, mosaïque sur mur de soutènement (200 x 2400 cm), 1969 – 08

Université bordeaux 3 - Lettres
1^{er} et 2^{ème} tranche de construction
parvis du bâtiment d'accueil
Louttre - Bissière,
mosaïque sur mur de soutènement
(200 x 2400 cm)
Décoration du dallage de la cour
en ardoise et briques, 11 bornes
servant de sièges en pierre
reconstituée, 1969



Marc-Antoine BISSIÈRE dit LOUTTRE.B, *Sans titre*, décoration du dallage de la cour en ardoise et briques,

11 bornes servant de sièges en pierre reconstituée, 1969 – 09

Université bordeaux 3 - Lettres
1^{er} et 2^{ème} tranche de construction
parvis du bâtiment d'accueil
Louttre - Bissière,
mosaïque sur mur de soutènement
(200 x 2400 cm)
Décoration du dallage de la cour
en ardoise et briques, 11 bornes
servant de sièges en pierre
reconstituée, 1969



ŒUVRES D'ART

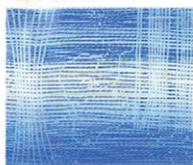
Pierre BURAGLIO, *citation de Montesquieu, extraite de l'introduction à L'Esprit des lois (1718)*, sur plaque de tôle émaillée bleue, 1999 – 10



restaurant universitaire le Forum
Pierre Buraglio,
Citation de Montesquieu
extraite de l'introduction
de *L'esprit des lois* (1718),
sur plaques de tôle émaillée bleue,
1999

Michel SEUPHOR, *Sans Titre*, tapisserie, 350 x 490 cm, 1968 – 11

Université bordeaux 4 - Droit
2^{ème} tranche de construction -
salle des actes
Michel Seuphor,
Tapisserie, 1968
350 x 490 cm



Yasuo MASUL, *Sans Titre*, sculpture, 300 x 300 x 200 cm, 1968 – 12

Université Bordeaux 4 - Droit
1^{ère} tranche de construction
Yasuo Masui,
sculpture, 1968
300 x 300 x 200 cm



Frédérique GARNIER, *jardin exotique*, s.d. – 13

Université Bordeaux 4 - Droit
Frédérique Garnier,
jardin exotique, 1996



Hugues MAURIN, *Sans Titre*, sculpture en cuivre rouge sur bassin, h=200 cm, 1967 – 14

Patio de l'I.E.P. Bordeaux
Hugues Maurin,
 sculpture en cuivre rouge sur
 bassin, h : 200 cm, 1967



Jacques BERTOUX, *Sans Titre*, sculpture, acier corten, 1200 x 1200 x 1200 x 300 cm, 1971 – 15

Université Bordeaux 1- Sciences
 section Botanique
 3^{ème} tranche de construction
Jacques Bertoux,
 sculpture, 1971
 acier corten,
 1200 x 1200 x 1200 x 300 cm



Jacques BERTOUX, *Sans Titre*, sculpture, acier corten, 1200 x 1200 x 1200 x 300 cm, 1971 – 16



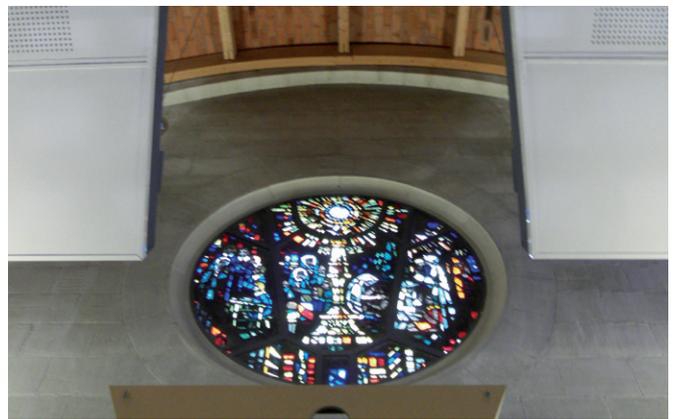
ŒUVRES D'ART

Jacques BERTOUX, *Sans Titre*, mur écran, éléments modulaires en béton, recouverts de marbre, pierre et pâte de verre, 360 x 600 cm, 1971 – 17

Université Bordeaux 1 - Sciences
section Géologie
3^{ème} tranche de construction
Jacques Bertoux,
mur écran, 1971
éléments modulaires en béton,
recouverts de marbre, pierre
et pâte de verre, 360 x 600 cm



Gabriel LOIRE, *Sans Titre*, vitraux de l'ancienne chapelle du Haut-Carré, 1955 – 18



Petite fabrique de jardin en pierre, XVIII^{ème} siècle, ornementale, articulée sur un axe de composition paysager perpendiculaire au bassin et marquant un point de vue pittoresque vers celui-ci. Forme pyramidale. Construction appartenant vraisemblablement aux jardins de l'ancien château de Bonnefont. – 19



Raymond SUBES, *Sans Titre*, fer forgé, 1963 – 20

Entrée de l'Université Bordeaux 1
Raymond Subes
 portail, ferronnerie, 1963



INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

- _ CARTE DES SECTEURS
- _ PLAN DE DATATION DES IMMEUBLES
- _ CARTE DES BÂTIMENTS ET DES ENSEMBLES
ARCHITECTURAUX ET PAYSAGERS
- _ LOCALISATION DES ŒUVRES D'ART
- _ FICHES PAR ENSEMBLE ET PAR BÂTIMENT

L'étendue du campus de Talence, Pessac, Gradignan - près de 250 hectares - la diversité et le nombre important des constructions qu'il accueille, invitent naturellement à la création de secteurs d'études. Cette sectorisation permet de situer rapidement les bâtiments dans le contexte géographique et urbain environnant.

Le Campus est oblong et son périmètre semble dessiner une « tête » reliée à un corps par la passerelle des universités. Ce premier secteur A, traité depuis l'origine comme une sorte de presqu'île, est très dense du point de vue du bâti et il rassemble les premières constructions de la fin des années 1950 sur le site qui cohabitent avec les anciens châteaux de Bonnefont et de Terrefort et les nouvelles installations des années 1990-2000. Son plan masse a été mis au point par René Coulon. Les terrains dominants de l'ancien couvent des Sœurs contemplatives, situés plus au nord, y ont été assemblés.

Les autres secteurs ont été délimités selon la même logique, d'après l'observation des grands tracés viaires, et l'émergence d'une identité urbaine et architecturale. Ainsi le secteur B est marqué par une tranche de travaux correspondant à une première extension organisée sous la responsabilité de l'architecte Sainsaulieu, sur des terrains nouvellement acquis. Le secteur C rassemble de l'autre côté de la voie du Tram les terrains et les constructions aménagés dont Jacques Carlu a été l'architecte-en-chef, ainsi que les anciens terrains du domaine de Monadey, en partie occupés par le CREPS, en partie laissés vides. Le secteur D est une bande plus étroite, nord-sud, entre l'avenue Pey-Berland, limite de la première extension et l'avenue des Arts. Ce territoire rassemble des constructions d'aspect hétéroclite et de programmes variés, agrégés autour de la tour du Château d'eau qui dans sa verticalité forme un repère. Les terrains qui le composent ont été réunis au campus par à coups, et pour certains dans un dernier temps, après l'acquisition des secteurs situés plus à l'ouest. La partie sud, de l'autre côté de la ligne de Tram est constituée d'une grande emprise végétale de type aquitain (sols sablonneux, pins). Le secteur E unit dans une même composition Facultés de Droit et Sciences Humaines, Bibliothèque, Faculté des Lettres et Sciences Humaines et leurs satellites gérés, affectés aux universités de Bordeaux 3 et 4. Enfin le secteur F est principalement déterminé par le stadium de rugby Rocquencourt situé au centre, avec à sa périphérie les bâtiments du COSEC les villages universitaires n°5 et 6, un restaurant universitaire. Il comprend au sud et à sa marge les terrains des IUT A et B.

Les ensembles architecturaux et paysagers sont repérés à partir des trois principes suivants :

1. Périmètre et séquence paysagère autour d'un bâtiment ancien, à caractère historique. Dans le cadre du campus de TPG, il s'agit de châteaux XIX^{ème} et de leurs vestiges, anciennes villégiatures de la Bourgeoisie Bordelaise avec les vestiges de leurs parcs paysagers.
2. Figure bâtie, constituée de plusieurs constructions, composant une intériorité spatiale qui articule les grands axes de composition ou les grandes séquences paysagères.
3. Ensemble permettant d'identifier un grand axe de composition urbaine et qui participe à une séquence bâtie homogène.

Ce découpage rend compte des différentes échelles d'organisation urbaine : le bâtiment et son périmètre, l'îlot et la composition.

Dans cette logique, l'ensemble E01 apparaît comme une originalité car, bien que lié à l'architecture d'un bâtiment, le cloître, il est avant tout le produit d'une géographie, d'une intelligence bâtie au regard d'un paysage.

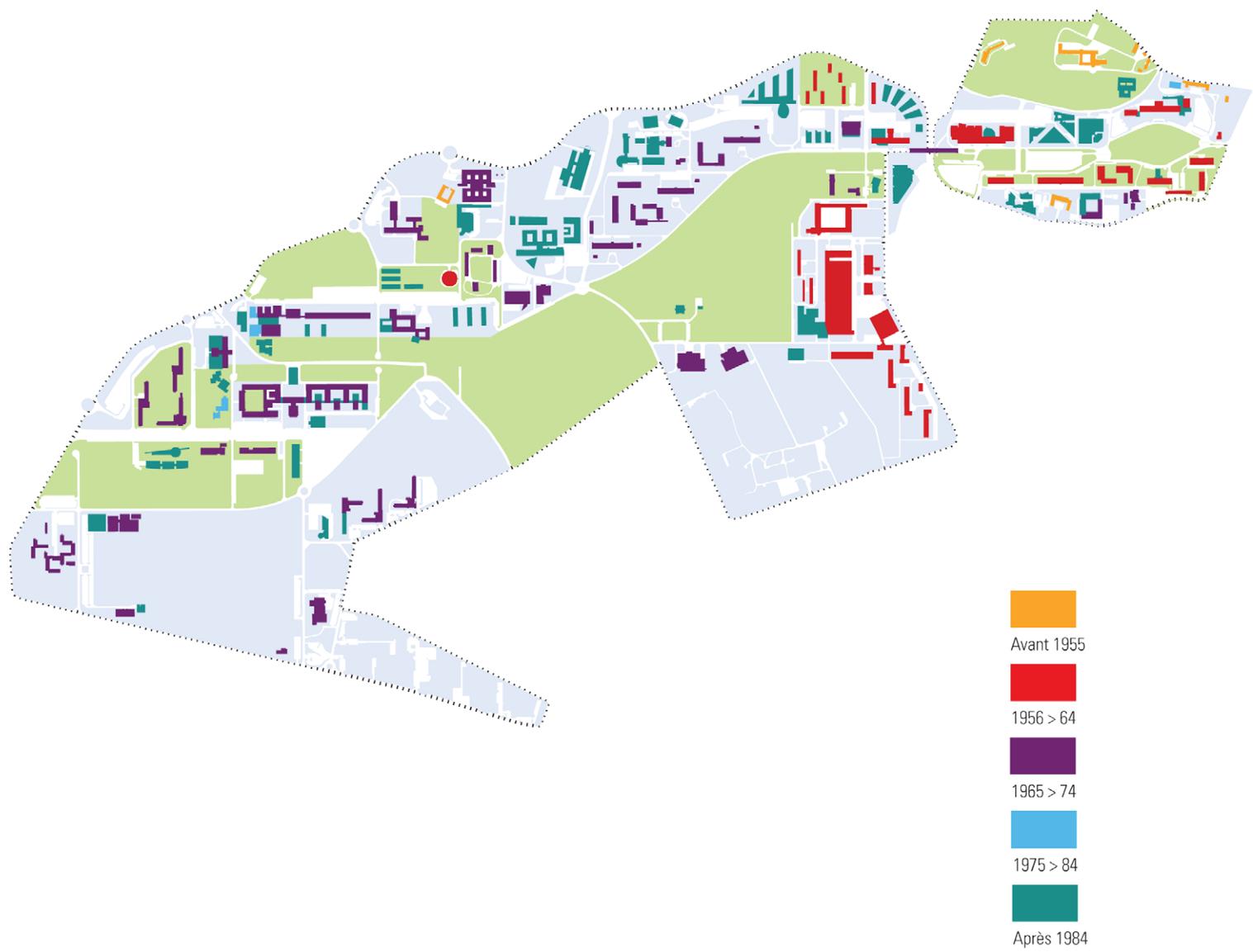
CAMPUS DE BORDEAUX - TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN

Plan guide (secteurs et bâtiments)



CAMPUS DE BORDEAUX - TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN

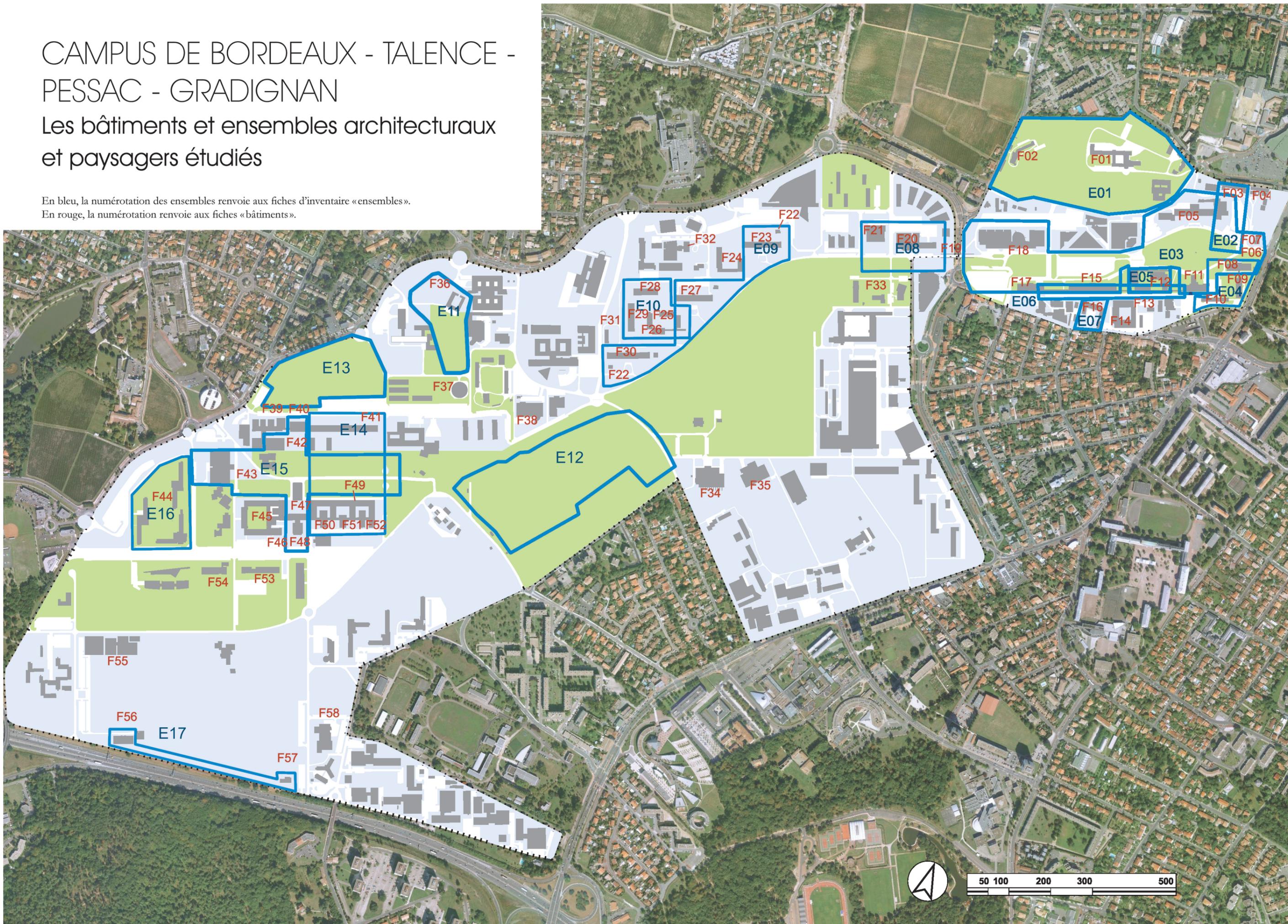
Datation des bâtiments



CAMPUS DE BORDEAUX - TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN

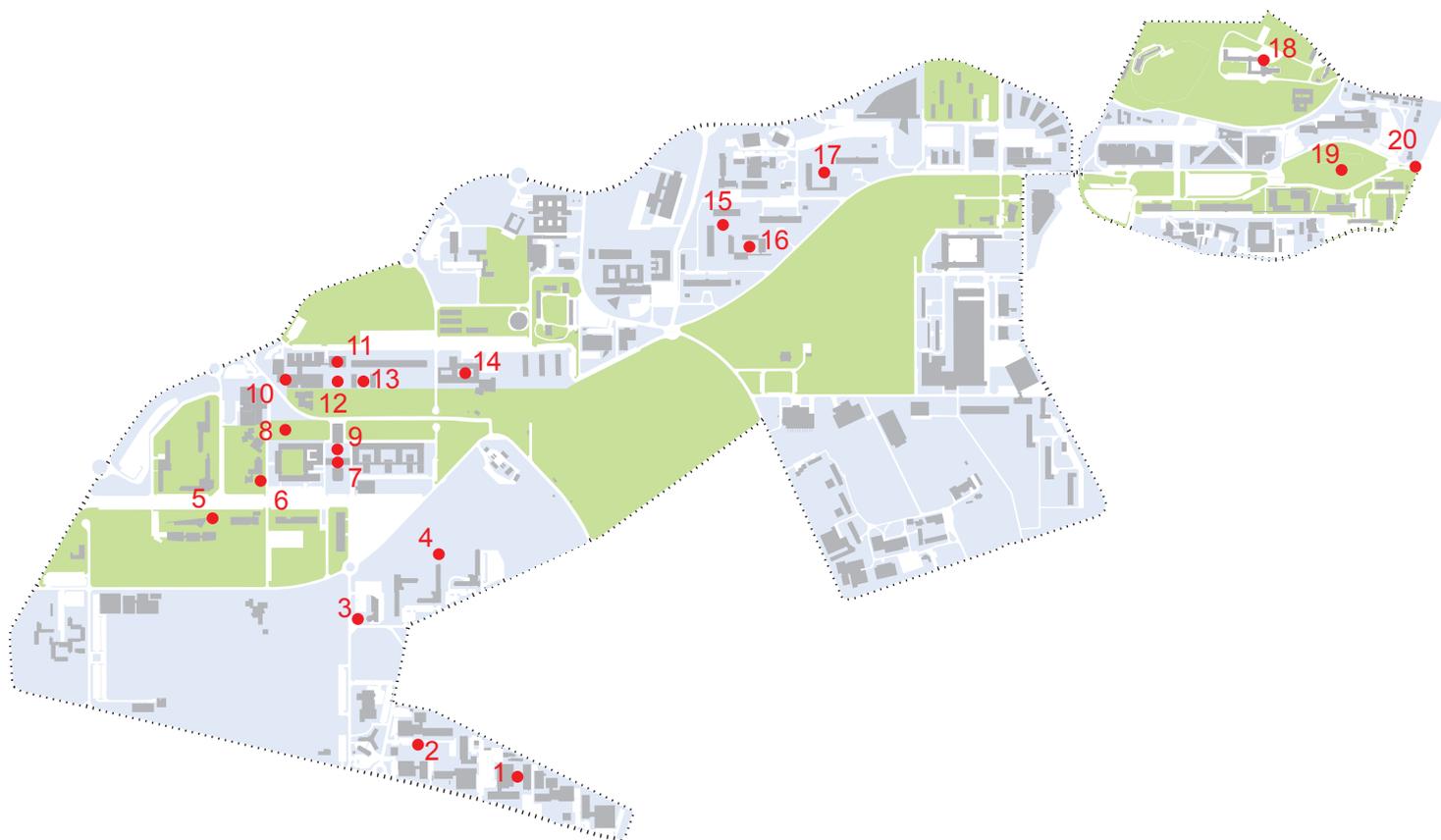
Les bâtiments et ensembles architecturaux et paysagers étudiés

En bleu, la numérotation des ensembles renvoie aux fiches d'inventaire «ensembles».
En rouge, la numérotation renvoie aux fiches «bâtiments».



CAMPUS DE BORDEAUX - TALENCE - PESSAC - GRADIGNAN

Localisation des œuvres d'art



1. Gaston Watkin, *Sans titre*, sculpture, 1977.
2. Jean Hiquily, *Sans titre*, sculpture dans le bassin, 1970.
3. Eric Fonteneau, *Sans titre*, signalétique, 1993.
4. Inconnu, *Sans titre* (traitement de la façade et dispositif lumineux en référence aux phares de Cordouan et Cabo Fistera), s.d.
5. Walter Notz, *Sans titre*, moulage en résine polyester, 1992.
6. Inconnu, *Sans titre*, sculpture, s.d.
7. Maria Elena Vieira da Silva, *Sans titre*, tapisserie, 1970.
8. Marc-Antoine Bissière dit Louttre B., *Sans titre*, mosaïque sur le mur de soutènement, 1969.
9. Marc-Antoine Bissière dit Louttre B., *Sans titre*, décoration du dallage de la cour en ardoises et briques, onze bornes servant de sièges en pierre reconstituée, 1969.
10. Pierre Buraglio, *Citation de Montesquieu, extraite de l'introduction à L'Esprit des lois (1718)*, plaque de tôle émaillée bleue, 1999.
11. Michel Seuphor, *Sans titre*, tapisserie, 1968.
12. Yasuo Masuk, *Sans titre*, sculpture, 1968.
13. Frédérique Garnier, jardin exotique, s.d.
14. Hugues Maurin, *Sans titre*, sculpture en cuivre rouge sur bassin, 1967.
15. Jacques Bertoux, *Sans titre*, sculpture, 1971.
16. Jacques Bertoux, *Sans titre*, sculpture, 1971.
17. Jacques Bertoux, *Sans titre*, mur écran, 1971.
18. Gabriel Loire, *Sans titre*, vitraux de l'ancienne chapelle du Haut-Carré, 1955.
19. Petite fabrique de jardin en pierre, XVIII^{ème} siècle, ornementale, articulée sur un axe de composition paysager perpendiculaire au bassin et marquant un point de vue pittoresque vers celui-ci. Forme pyramidale. Construction appartenant vraisemblablement aux jardins de l'ancien château de Bonnefont, s.d.
20. Raymond Subes, *Sans titre*, fer forgé, 1963.

**FICHES PAR ENSEMBLE ARCHITECTURAL
ET PAYSAGER**

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°1

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 1

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° C4, C5 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ancienne propriété monastique construite sur un vallon dominant la partie Est du Campus. L'ensemble se caractérise par la qualité du patrimoine végétal entourant les bâtiments et par le rapport de ceux-ci au paysage. En effet, la présence de ce vallon n'est pas sans lien avec le ruisseau d'Ars dont le cours enterré passe en contre bas, sous le bassin et le campus scientifique. L'ensemble est ceinturé au Sud, d'un mur en pierre, de soutènement ou d'enceinte de l'ancien domaine de Béoulaygues, aujourd'hui appelé "Haut-Carré".

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Domaine du "Haut Carré"

Date de conception : 1955

Architecte ou Maître d'œuvre

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

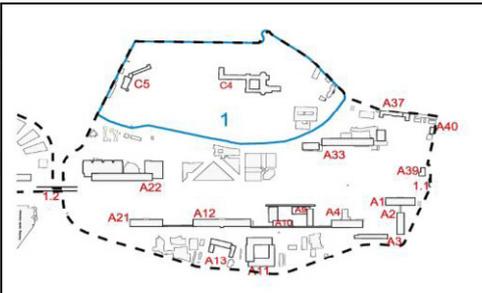
Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Bon état des constructions	Réaménagement de la chapelle et du clocher Salle de conférence de l'Agora dans la chapelle Voir FICHES bâtiment n°1 et 2
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Bon	

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Très beau parc avec de grands bosquets à l'Ouest Dégagé au sud formant un belvédère Belle terrasse végétale avec alignement d'arbres à l'Ouest de l'ancien cloître	A l'Est, près de l'entrée, de nouvelles constructions s'installent au détriment de l'espace végétal
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Bon	Ne pas réduire le bosquet Ouest et la terrasse végétale du côté Sud



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Le bâtiment cloître au sommet de la butte, le balcon et le portique dominant le paysage au sud

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

Commentaires :

Visible de toute la partie Est du Campus

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°2

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 2

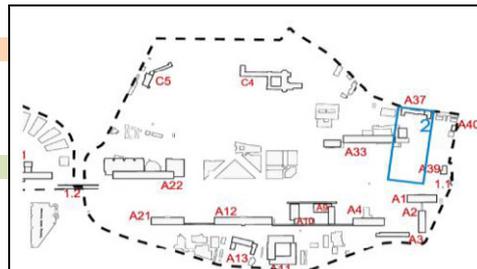
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n°A37 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Périmètre constituant les abords du Château de Bonnefont, dans le champ de visibilité de sa terrasse. Actuellement fortement chahuté à l'Ouest par l'extension du bâtiment administratif de Bordeaux 1.



Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités : Espace minéral, aire de stationnement

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle CHÂTEAU DE BONNEFONT

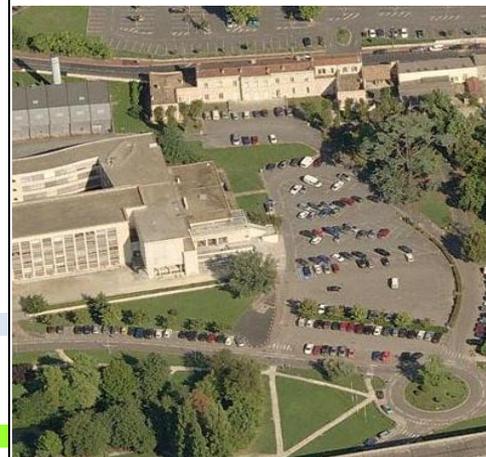
Architecte ou Maître d'œuvre

Autre intervenant remarquable

Date de conception :

Date de construction : 1850

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Château rénové en 2003 - 2004	



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
voir FICHE bâtiment n°A37	

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

- la façade sud du château
- les bosquets d'arbres qui l'entourent

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<ul style="list-style-type: none"> - l'esplanade qui fait face au château est actuellement occupée par un parking - bosquet d'arbres en limite Est 	<ul style="list-style-type: none"> - transformation de la terrasse jardin en parking - limitation de son champ de visibilité à l'Ouest et donc de sa relation au parc et au bassin sud

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

Commentaires :

A valoriser

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
	végétalisation de son esplanade et création d'une articulation avec le bassin du ruisseau d'Ars et la fabrique situés plus au sud (hors périmètre)

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°3

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 3

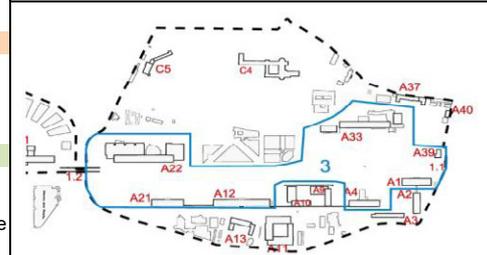
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° A33, A39, 1.1, A1, A4, A12, A21 et A22 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble architectural situé en partie Est du Campus et formant le cœur de la première tranche de construction de la faculté des sciences.



Présence d'œuvre d'art : le portail d'entrée à l'Est
Autre/ spécificités : la passerelle à l'Ouest

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Tranche 1 de l'université des sciences, Bordeaux 1

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1959 - 1964

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN,
Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble de bâtiments linéaires, de grande taille, imposants, constitutifs du premier axe de composition urbaine du campus et qui reste majeur à ce jour sur Bordeaux 1.	La transformation du bâtiment de l'administration (aile en retour) et les diverses adjonctions n'interfèrent pas sur la grande échelle du paysage.
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Voir FICHE bâtiment n°A33, A39, 1.1, A1, A4, A12, A21 et A22 Homogénéité architecturale conservée	Les constructions ne doivent pas s'individualiser. Elles doivent conserver leur rôle dans la composition générale.



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Espace central de type esplanade fortement végétalisé dont les séquences jouent avec les bâtiments qui les bordent, tout en les qualifiant. Séquence 1 : le portail et son pavillon d'entrée dans l'axe Est / Ouest, face à un rond point végétalisé; séquence 2 : frontalité latérale du bâtiment A1 au pied du rond point; séquence 3 : vis-à-vis des bâtiments A33 et A4 de part et d'autre de la pièce d'eau et de son bosquet, axés perpendiculairement à la composition, séquence 4 : latéralité sud tenue par l'alignement bâti A12 et A21 dont le vis à vis était végétal à l'origine; séquence 5 : latéralité nord tenue par A22 et transition avec la passerelle. On est donc en présence d'une composition spatiale rythmée par une alternance d'espaces tenus et non tenus de part et d'autre d'un axe Est / Ouest.	Tiers central de l'esplanade transformé en vaste parking. Tiers situé face au bâtiment A22 en cours de "mitage" par le sud au profit d'un autre parc de stationnement.
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Partie centrale minéralisée Partie Est quasi intacte, bel espace de jardin autour de la pièce d'eau	Revégétalisation Desserte viaire intérieure reportée en rive à l'arrière des bâtiments

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable
(voir sous-ensembles E04, E05, E06)

Commentaires :

Composition originelle intelligente, ayant su valoriser des éléments paysagers préalables. Pertinence de l'ensemble et cohérence des éléments bâtis qui permettent l'orientation rapide dans un espace distendu - A valoriser.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°4

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 4

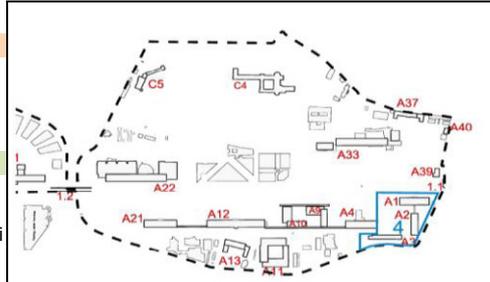
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° A1, A2, A3 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Petit ensemble architectural et paysager situé à l'arrière du bâtiment A1 créant une intériorité bâtie qui permet d'articuler ce dernier à l'alignement bâti sud (A4, A12, A21)



Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1959 - 1964

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN,
Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :



ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble de bâtiments linéaires implantés orthogonalement les uns par rapport aux autres, non joints. Les angles de la figure sont ouverts mais non construits. Deux galeries ouvertes relient toutefois A1-A2 et A2-A3. L'ensemble bâti est à la fois tenu et ouvert.	La proximité de la station de tramway Peixotto et la nature des bâtiments d'ateliers A2 et A3 pourraient inviter à transformer ces bâtiments en une vitrine du campus sur l'espace public.



Photos complémentaires sur format numérique

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Etat d'origine, plus ou moins bon, nombreuses épaufrures sur les parties saillantes du béton.	Un meilleur traitement paysager du parking aujourd'hui à l'intérieur de cet ensemble pourrait aisément en faire un lieu attractif. La poursuite de la mise en valeur de la partie arrière des ateliers mécaniques sur le boulevard, aujourd'hui engazonné, devra être envisagée.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Petite intériorité végétalisée, protégée au nord par l'un des bosquets enserrant le bassin, large pelouse au pied des bâtiments, le tiers Ouest est occupé par un parking planté d'arbres.	Escaliers de secours et rampes handicapés en béton peint à l'extérieur du bâtiment mécanique perturbe la lisibilité du système constructif d'origine et l'équilibre paysager de l'ensemble.

Figure spatiale structurée

Homogénéité du traitement architectural des bâtiments

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble à intégrer dans l'ensemble E03

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Grande pelouse pauvre en végétaux. Quelques beaux arbres.	Dans le cas où les bâtiments A2 et A3 changeraient d'affectation, cet espace intimiste pourrait jouer le rôle d'un sas entre l'espace public et le campus.

Bel exemple, à petite échelle, de l'espace urbain moderne, tenu et ouvert.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°5

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 5

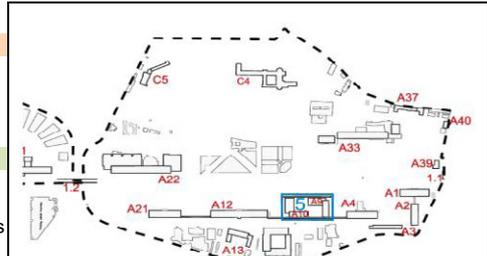
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° A9, A10 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Binôme bâti constitué de deux bâtiments en L, "tête bêche", formant une placette qui les distribue, reliés par une galerie / passerelle au Nord.
L'ensemble est ouvert sur l'esplanade centrale de Bordeaux 1 et "arrimé" à la galerie Sud qui relie A4, A9, A10, A12 et A21.



Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : AMPHI A9 (PHYSIQUE) et A10 (CHIMIE)
Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON
Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date de conception :
Date de construction : 1959
Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Rationalité architecturale qui s'exprime à travers l'expression formelle des deux programmes associés au sein de chaque L. Ceux-ci se présentent comme des bâtiments composés : rectangle large pour les amphis et mince pour les salles de cours. La passerelle-galerie Nord forme un premier plan d'attique qui en reliant les deux constructions présente une façade homogène sur l'esplanade.	Non modifié

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Menuiseries des halls hétéroclites, châssis des amphis remplacés en acier laqué. Voir fiches bâtiment n°12 et 13	

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

La composition d'ensemble, les 2 placettes et leur traitement en dénivelé. L'homogénéisation des façades grâce à la passerelle / galerie Nord et la galerie Sud.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble à intégrer dans E03

Commentaires :

Bel exemple à petite échelle de l'espace urbain moderne, tenu et ouvert.

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Espace central composé de deux sous espaces ouverts l'un sur l'autre et marqués par une différence de niveau de 7 marches. La première placette, plus vaste est entièrement minérale quasi "aride", elle ouvre sur l'esplanade. La seconde, plus modeste, est un peu plus végétalisée. Un bel arbre l'agrément au sud. Une longue galerie qui distribue plusieurs bâtiments la borde au sud.	

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Ensemble "fatigué" et vieillissant	Valorisation de la placette intérieure

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°6

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 6

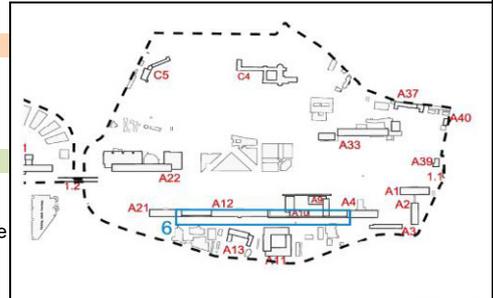
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° A4, A9, A10, A12 et A21 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble qualifié par la présence d'une passerelle de liaison reliant sur près de 350 mètres quatre bâtiments d'enseignement de Bordeaux 1, en partie Sud.



Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN,
Jean Louis LUDINART

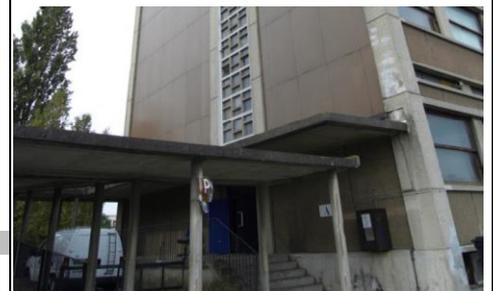
Date de conception :

Date de construction : 1959 - 1964

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Galerie de liaison en béton brut, sur colonnettes en béton. Rampes et diverses articulations greffées sur celle-ci distribuent les bâtiments le long de son parcours. Au droit des façades des bâtiments A21 et A12, sa largeur se réduit et forme un auvent.	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Sous face et poteaux en état acceptable, la toiture n'a pas pu être observée.	A valoriser



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Scénographie paysagère distribuant les différents espaces d'enseignement, laboratoires, TP, salles de cours et amphis. Cette construction crée une façade arrière homogène sur la voie de desserte périphérique et son stationnement, elle crée également un seuil qui matérialise la limite sud de l'esplanade.	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
	A valoriser

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Longueur de la réalisation. Simplicité du traitement, unicité des matériaux : béton brut. Proportion, dessin et détails élégants.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble à intégrer dans E03

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°7

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 7

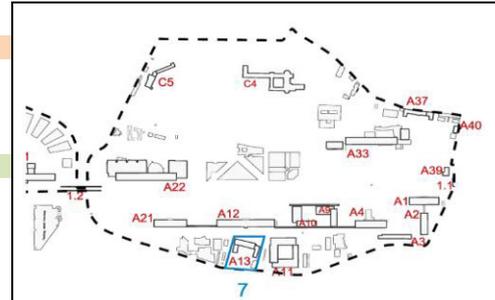
Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n°A13 - secteur 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Périmètre constituant les abords du château de Castel terfort



Présence d'œuvre d'art : nombreuses sculptures du XIX ème et peintures au dessus des cheminées.
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Château de Castel terfort
Architecte ou Maitre d'œuvre
Autre intervenant remarquable

Date de conception :
Date de construction : 1850
Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble constitué de la grille d'entrée, d'une cour d'honneur avec un puits et du château.	voir FICHE du bât. N°16



ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
mauvaise entretien de la cour et de ses éléments décoratifs	



Photos complémentaires sur format numérique

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Bel ensemble planté autour du château constitué d'espèces variées et présentant deux ambiances distinctes. Sur l'entrée principale, deux massifs d'arbres, bien fournis, encadrent l'allée et préservent la cour du château de l'avenue Roul. Côté université, dessin de l'allée moins formel et perron protégé par un petit bosquet.	Le vis-à-vis avec le bâtiment A12 (FICHE du bât. N° 15) est rude.

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Le traitement paysager de la séquence d'entrée et l'architecture de la cour

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

Commentaires :

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
mauvais entretien des sols, bordures et allées gravillons qui verdissent, jardinières à l'abandon, bordurettes fatiguées.	A valoriser, l'espace libre autour du château doit être protégé.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°8

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 8

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° 1.2, BU1, RU1 - secteur 2

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Espace de recul et d'articulation du premier axe de composition sur la partie centrale du campus et la tranche 3 de Bordeaux 1.

Cet espace public est caractérisé par deux grands équipements du campus, la bibliothèque des sciences et le premier restaurant universitaire; le tout, dans le prolongement de la passerelle.

Le caractère urbain de cet espace de transition est renforcé par la présence de la station de tramway Arts et Métiers.

Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : BU1 : 1964

Autre intervenant remarquable : Paul Daurel (BU1)

Date de construction : RU1 : 1965-68

André Félix CONTE (RU1)

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

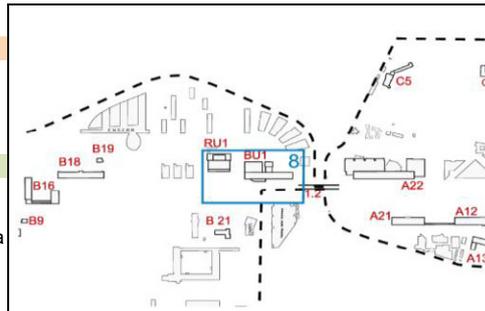
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Ensemble bâti constitué par l'aboutissement de la passerelle, la façade de la bibliothèque des sciences et son perron, la façade du RU1 et les 2 punctuations spatiales verticales des tours de la bibliothèque des sciences et de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers.	Construction d'un parking relais dans l'axe de la bibliothèque des sciences, fermant la perspective vers la tranche 1 du campus.
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

	Réarticuler les bâtiments, renforcer les dialogues bâtis existants. Eviter l'individualisation et le remplissage bâti.
--	--

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
L'allée piétonne dans la continuité de la passerelle, l'espace compris entre la voie de tramway et les 2 bâtiments (BU1 et RU1) le parvis du RU1 avec alignement d'arbres sur l'avenue.	L'esplanade qui reliait la BU1 face à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers est aujourd'hui au 2/3 recouverte par une nouvelle construction : un parking relais.
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

	Espace de transition et d'articulation à retrouver.
--	---



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

La façade de la bibliothèque avec la tour des livres en second plan, le porche/auvent, le parvis et l'alignement d'arbres du RU1, le jeu des 2 verticalités (tour de la bibliothèque - tour de l'ENAM).

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble banal

Commentaires :

Composition très chahutée par les nouvelles constructions. Axialité et statut à renforcer.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°9

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 9

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° B1, B2, B8, B9, B18 et B19 - secteur 2

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble de trois bâtiments composant la grande échelle du paysage de la tranche 3 de l'université des sciences (Biologie/Géologie).

En position médiane sur le campus, ces 3 bâtiments "translatés" relient spatialement les 2 grands axes Est / Ouest de composition urbaine.

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Bordeaux 1, tranche 3

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : : 1969

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN,
Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Succession en secteur 2 de trois barres d'enseignement présentant les mêmes caractéristiques architecturales (typologie bâtie : recherche/labo). Entrée principale largement dégagée au sud, avec perron, abrité d'un auvent, ouverte sur un rond point végétalisé.

L'ensemble se déploie le long de l'avenue des Facultés et, est bordé par la voie de tramway. On note que chaque bâtiment est associé à une petite construction reliée par une galerie qui dessert également l'un des accès en pignon (maisons des gardiens?).

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

voir FICHES bâtiments n°23, 27 et 30

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Pour chaque bâtiment : grand espace de recul au sud avec séquence d'entrée "magnifiée" branchée sur l'avenue. Au nord, présence d'une voie de desserte et d'un parc de stationnement. Les abords des bâtiments sont fortement végétalisés.

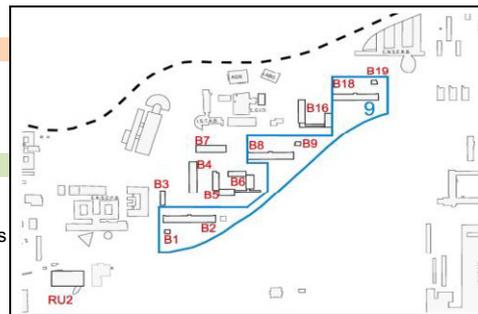
ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Grandes pelouses, plantations peu diversifiées

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Enrichir et varier les espèces végétales



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Monumentalité et rationalité austère des trois bâtiments (B2, B8 et B18)

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble de qualité

Commentaires :

Bel exemple de composition urbaine moderne, ouvert et homogène.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°10

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 10

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° B5, B6, B7 et B4 - secteur 2

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Intériorité bâtie qui structure l'espace interstitiel situé entre B2 et B8 (grande échelle du paysage : voir FICHE n°11),

L'emboîtement des figures B5 / B6 avec B7 / B4 réoriente successivement le piéton pour le conduire d'un grand bâtiment à l'autre sans fermer la composition.

Présence d'œuvre d'art : sculptures de Jacques Bertoux

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1969

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN,
Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Au premier plan, sur l'avenue, le binôme bâti, tête bêche des constructions B5 et B6. Comme dans le cas des bâtiments d'amphis (A9 / A10) une galerie / passerelle homogénéise la façade principale. Au second plan, deux "barrettes", posées à l'équerre, relie les espaces intérieurs à chacun des grands bâtiments.

les réorientations spatiales sont renforcées par la présence de auvents filants le long des façades intérieures, qui accentuent les lignes de perspectives.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

voir FICHES bâtiment n°25,26,27 et 28

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Les cheminements intérieurs sont marqués par un dallage. Ils sont caractérisés par leur orientation à 45 degrés (par rapport aux constructions environnantes).

Ils traversent au plus court les espaces inter-constructions et relie ces dernières. Le dessin présente une géométrie libre (ne contourne pas les bâtiments).

La végétalisation est sommaire, grandes pelouses agrémentées de quelques arbres.

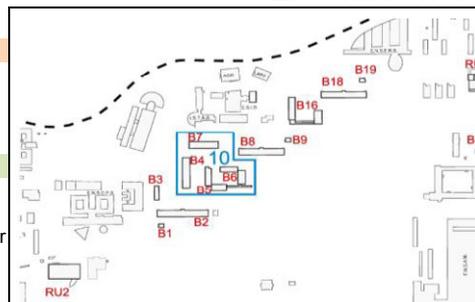
Une sculpture en acier corten agrémente chacun des 2 sous-espaces.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

végétalisation sommaire, vastes pelouses à peine entretenues, dallage fissuré, voirie effondrée. Mérite d'être rénové et d'offrir un ensemble paysager de qualité.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Richesse des points de vue grâce à l'ingéniosité de l'implantation bâtie.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble de qualité

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n° 11

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 11

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° 4.1 - secteur 4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Périmètre constituant les abords du château.

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre

Date de construction :

Autre intervenant remarquable

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

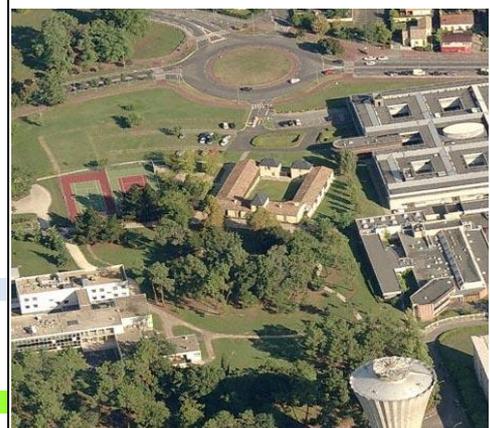
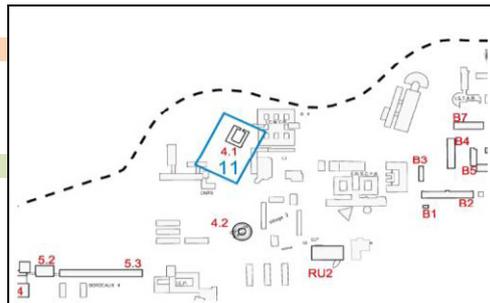
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Voir FICHE bâtiment n°36	portail contemporain qui date de sa rénovation

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Bel ensemble planté au sud et à l'ouest du château. Grande pelouse au nord. Abords Est bâtis, non dégagés.	Cour intérieure, entièrement végétalisée. Extensions des bâtiments d'enseignement rivaux à l'Est Stationnement en terrasse sud

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
	Préserver le bosquet sud et les abords. Revaloriser et préserver les 2 espaces d'entrée.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Forme bâtie, abords paysagers sud et ouest.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble de qualité

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°12

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE : Parc central

Ensemble n° : 12

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : aucun

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ce terrain a été constitué par l'achat successif de plusieurs parcelles lors de l'extension du premier campus vers l'ouest.

Situé aujourd'hui au centre du site, au sud de la ligne de tram cette arborée est desservie par la station Montaigne - Montesquieu.

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre

Autre intervenant remarquable

Date de conception :

Date de construction :

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

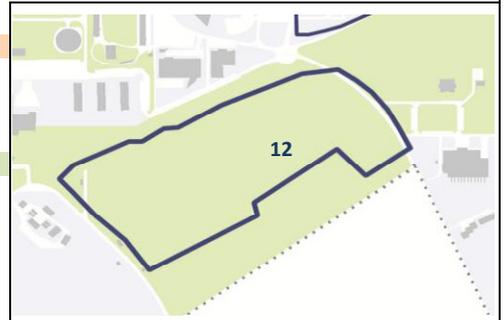
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Vaste étendue d'une douzaine d'hectares de pelouse arborée en bon état d'entretien. Grands sujets majestueux de diverses essences : chênes, hêtres, érables, alignés pour certains d'entre eux, en bosquets pour d'autre.</p> <p>Un sentier d'usage le traverse depuis le quartier périurbain au sud jusqu'à la station de tramway au nord. Présence de deux tables de pique-nique.</p>	<p>Vu leur développement, certains arbres sont antérieurs au campus, mais leur logique de plantation n'est plus lisible.</p>

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Espace entretenu</p> <p>Les arbres se sont développés librement.</p>	<p>potentiel important</p> <p>espace à valoriser : penser à en faciliter l'accès et l'occupation par les étudiants voire les riverains.</p>



INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Grand espace ombragé jouant le rôle de parc central pour l'ensemble du campus universitaire

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°13

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 13

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : aucun

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble au nord-ouest du site, en marge de la faculté de Droit et Sciences économiques, vierge de toute construction. Il constitue une réserve végétale.

Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle crèche et administration du CNRS

Architecte ou Maitre d'œuvre

Autre intervenant remarquable

Date de conception :

Date de construction :

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

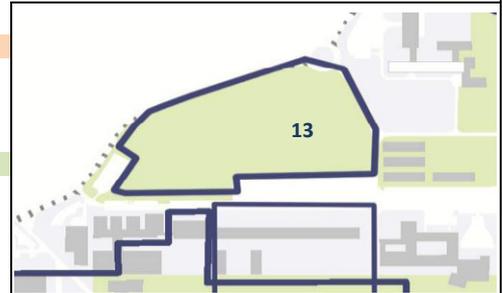
ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Vaste étendue de pelouse arborée d'environ 7 à 8 ha, peuplée de grands sujets : chênes, érables, pins...	Certains arbres, vu leur développement sont antérieurs au campus. A l'est et au sud, un saut-de-loup d'une profondeur non négligeable le sépare du campus. (Vraisemblablement, pour empêcher les gens du voyage de s'y installer)

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
Espace entretenu correctement où les arbres se sont développés librement.	Très bon potentiel malheureusement limité aujourd'hui par son isolement matérialisé par le fossé qui l'entoure



INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Réserve végétale aujourd'hui intacte

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble remarquable

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble n°14

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 14

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° 5.3 et 5.9 - secteur 5

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble constituant la séquence finale de l'axe de composition majeur de la partie Ouest du campus.

Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Bordeaux 4

Architecte ou Maitre d'œuvre : Louis Sainsaulieu

Autre intervenant remarquable : Pierre Mathieu

Date de conception :

Date de construction : 1967

Date d'inauguration :

Appellation usuelle : Bordeaux 3

Architecte ou Maitre d'œuvre : Pierre Mathieu

Autre intervenant remarquable : P.Daurel, R.Tagini

Date de conception :

Date de construction : 1967

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Vis-à-vis de deux bâtiments linéaires d'enseignement, dont la longueur impressionnante est quasi monumentale. Chacun crée un front bâti qui tient l'espace de part et d'autre du grand axe de composition.

La frontalité bâtie Nord, à R+3 de Bordeaux 4 fait face à la scansion des constructions hautes, perpendiculaires, du bâtiment peigne de Bordeaux 3

Ces deux bâtiments nous font glisser au cœur du campus, vers la bibliothèque ou inversement sortir de la composition.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Les deux constructions "en peigne" qui ont été ajoutées à l'ouest, le long de la façade de Bordeaux 4, interfèrent faiblement sur la composition.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Conserver les principes d'un front bâti stable, d'un côté, scandé de l'autre.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Large esplanade végétalisée aux pieds de Bordeaux 4, bande végétalisée du côté de Bordeaux 3. Dans les deux cas, il s'agit d'une pelouse sans plus de valorisation

Quelques beaux arbres.

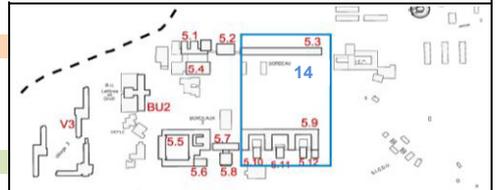
ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Pelouse pauvre en végétaux, défraîchie

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

L'expression d'une linéarité végétale est à trouver dans le cadre d'un traitement paysager global de l'axe Est-Ouest, voir Fiche d'ensemble n°13



vue de 2010



vue de 1970



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble banal

Commentaires :

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble 15

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 15

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° BU2, 5.4, 5.2, 5.7 et 5.8 - secteur 5

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble architectural situé en partie ouest du campus et formant le cœur de la seconde vague de constructions sur le campus.

Présence d'œuvre d'art : 3 œuvres, Viera Da Silva (Bordeaux 3, bât. 5.5), Louttre-Bissière (Bx 3, extérieur jardin et esplanade), Michel Seuphor (Bx 4, bât. 5.2), Yasuo Masui (Bx 4, extérieur esplanade)

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle : Bordeaux 4

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis Sainsaulieu

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Pierre Mathieu

Date d'inauguration :

Appellation usuelle : Amphi 1000 places Aula Magna

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre Mathieu

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : C.Bouey, P.Daurel

Date d'inauguration :

Appellation usuelle : Bordeaux 3

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre Mathieu

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : P.Daurel, R.Tagini

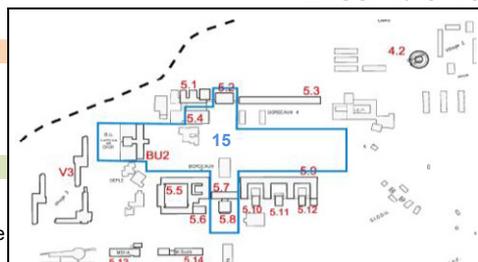
Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Ensemble de bâtiments constitutifs du second grand axe de composition urbaine du campus. La grande échelle du paysage s'organise le long d'un axe Est / Ouest avec la bibliothèque des Lettres et du Droit, dans l'axe, à l'ouest, celle-ci ferme la composition tout en la qualifiant.</p> <p>Au tiers, un axe perpendiculaire secondaire lie les 2 universités de Bordeaux 3 (Lettres) et 4 (Droit).</p> <p>ce dernier est matérialisé, à chacune de ses extrémités par la présence du bâtiment administratif de chaque université .Il est mis en valeur par la monumentalité de la façade du porche du grand amphi Aula Magna.</p>	<p>La construction du bâtiment d'accueil de Bordeaux 3 sur l'axe secondaire, la présence de bâtiments préfabriqués sur l'esplanade et le tracé courbe du tramway chahute clairement la composition qui perd en lisibilité et en qualité d'espace inter-université.</p>
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
	<p>Réduction d'une partie du terre plein végétalisé entre les deux parvis, des universités, lié à l'implantation de la station de tramway et à la construction du bâtiment d'accueil de Bordeaux 3.</p>

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
<p>Espace non bâti situé dans l'axe de la BU2 et s'étendant jusqu'à l'extrémité Est des deux universités. Cette vaste esplanade autrefois traversée par l'avenue des facultés, l'est aujourd'hui par le tramway qui emprunte son tracé.</p> <p>Espace non bâti situé entre les 2 bâtiments administratifs constitué de deux parvis (un par université) et d'une bande végétale (pelouse) à l'alignement, au pied de la station de tramway Montaigne-Montesquieu.</p>	<p>Obturation de la perspective entre les 2 espaces majeurs des 2 universités.</p>
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION
<p>Mis à part le bosquet situé entre la bibliothèque universitaire 2 et l'université de Bordeaux 3, la végétalisation est sommaire, les pelouses défraîchies sont agrémentées de quelques beaux arbres.</p>	<p>Rénovation des espaces publics dans le sens d'un espace ouvert et traversant.</p>



vue de 2010



vue de 1970



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Homogénéité architecturale, rationalisme des constructions. Bel exemple de composition urbaine moderne.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE
- Ensemble de qualité

Commentaires :

Pertinence de l'ensemble, intelligence de la composition, qui, tout en disposant chaque université de part et d'autre d'un axe, centralise leur espace public. Le nouveau bâtiment d'accueil de Bordeaux 3 masque la lisibilité de ce principe.

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble 16

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 16

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : V3 - secteur 5

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble bâti de logements étudiants, composé sur le modèle de l'unité résidentielle d'un grand ensemble.

Prospect lâche, bâtiments dissociés les uns des autres qui, de part leur implantation et leur homogénéité architecturale produisent un ensemble bâti cohérent, offrant un square résidentiel de qualité.

Présence d'œuvre d'art

Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle

Architecte ou Maître d'œuvre : TOUZIN - AUTIER

Autre intervenant remarquable

Date de conception :

Date de construction : 1965 - 1968

Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL

Petites barres R+4, implantées en vis-à-vis et en quinconce. L'une d'entre elles perpendiculaire aux autres, ferme partiellement l'espace au sud. Au nord, la figure se ressert pour former une intériorité résidentielle. Un peu plus loin, le dernier immeuble se décale à l'Est, invitant à nous orienter vers le campus.

ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Voir FICHE bâtiment n°44

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

POTENTIELS DE TRANSFORMATION

Rénovation tout en préservant l'abstraction architecturale. La composition doit conserver ce caractère ouvert / tendu.

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL

Espace végétal central de belle qualité, présentant une légère butte au sud et un théâtre de plein air. Des séquences végétales accompagnent les allées intérieures, haies, alignements de peupliers à l'Ouest du terrain...

Desserte viaire rejetée en périphérie. Tracé libre des allées, Les cheminements ne suivent pas les implantations bâties.

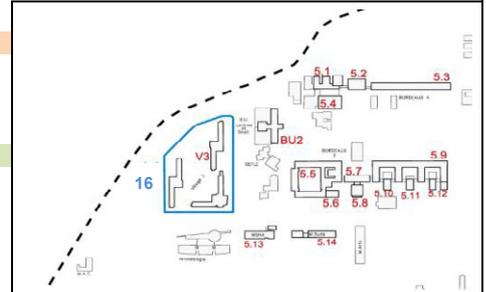
ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES

Le végétal pourrait être valorisé et diversifié, particulièrement autour du théâtre.

ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE

Bien entretenu

POTENTIELS DE TRANSFORMATION



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

La composition, l'ensemble bâti et son square résidentiel. Son caractère ouvert.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble de qualité

Commentaires :

Bel exemple, à petite échelle, de l'espace d'habitat tel qu'il fût imaginé sur l'ensemble du territoire français, dans les années 60, afin de loger confortablement le plus grand nombre .

FICHE ENSEMBLE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

Ensemble 17

IDENTIFICATION DE L'ENSEMBLE

Ensemble n° : 17

Dates des relevés : 06 / 09 / 2010

Bâtiments concernés : n° 6.2 et 6.3 - secteur 6

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description :

Ensemble de deux bâtiments du stadium Ouest qui constituent une typologie bâtie de la fonction vestiaires. Traitement architectural, hall, organisation des volumes et distribution intérieure quasiment identiques.

Présence d'œuvre d'art
Autre/ spécificités

AUTEUR(S) ET DATATION

Appellation usuelle vestiaires stadium et tennis

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre

Date de construction : 1965-1968

Autre intervenant remarquable

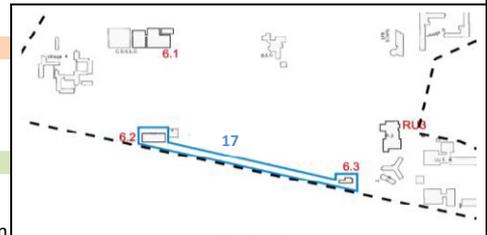
Date d'inauguration :

ELEMENTS CONSTITUANTS BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Voir FICHE bâtiments n°56 et 57	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION

ELEMENTS CONSTITUANTS NON BÂTIS

ETAT ACTUEL	ETAT D'ORIGINE ET TRANSFORMATIONS EFFECTUEES
Espace frontal dégagé face à un hall surélevé et orienté vers un grand équipement sportif de plein air. Présence végétale de qualité sur la façade principale	
ETAT DE CONSERVATION ET MAINTENANCE	POTENTIELS DE TRANSFORMATION



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

Paire de deux petits équipements du stadium, sans grandes ambitions architecturales mais pourvue d'un dessin moderne et fonctionnel.

INTERET PATRIMONIAL DE L'ENSEMBLE

- Ensemble de qualité

Commentaires :

FICHES PAR BÂTIMENT

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°C4

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CLOITRE

Adresse : Rue du Haut Carré

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment s'inscrivant dans un ensemble végétal de qualité et dominant les principaux bâtiments d'enseignement de Bordeaux 1 par sa position de belvédère, parking et accès privatif.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés, façade sud : accès de "représentation", perron, portique et terrasse sur le paysage, façade nord : parking et desserte de service, façade ouest : jardin terrasse bordé d'arbres en communication avec l'ancien cloître.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : Vitraux de la chapelle, Gabriel Loire, technique originale : verres morcelés, sertis dans le ciment.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Cloître du Haut Carré, restaurant du personnel

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1955

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine : monastère

Occupation actuelle : bureaux, salle de conférence, restaurant du personnel

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment R+2 se développant autour d'un cloître, disposant d'une chapelle (salle de l'auditorium AGORA) et clocher (équipements informatiques et réseaux)

Une aile du bâtiment côté ouest dispose d'un restaurant pour le personnel

Cloître végétalisé disposant d'une pièce d'eau

Toitures tuiles canal

Façades en pierre taillée type pierre de Bordeaux (claire)

Menuiseries bois

Bâtiment de même facture que le C5

Aménagement du restaurant en 1997 et 2001

Aménagement de la Chapelle Badiane en salle de séminaires en 2005

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Bâtiment distribué par des escaliers en partie central, un couloir se déploie autour du cloître au rez de chaussée et à l'étage et permet des pièces attenantes.

Une salle de conseil en partie central du bâtiment, façade sud, donne sur un balcon

Equipements ou espaces remarquables :

Rampe d'escalier en briques et maçonneries enduites

Belles boiseries dans la salle attenante au balcon situé au dessus de l'entrée.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

rdc, mosaïques de grès cérame 2,5x2,5 cm dans le cloître et la salle attenante

Plafonds : Voûtes en briques dans l'ancienne chapelle, charpente bois apparente dans la galerie du cloître.

Espaces intérieurs non construits :

Le cloître et sa pièce d'eau

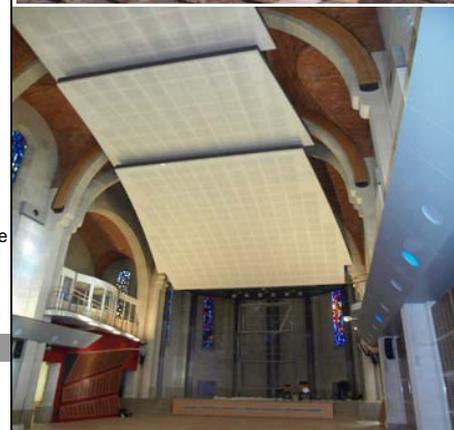
bon état général

La chapelle a été réhabilitée en auditorium AGORA et sert à des séminaires universitaires ou à des prestataires extérieurs

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : Forme bâti générale, intérêt pour la chapelle, ses vitraux et son clocher

intérieur : La chapelle, vitraux de G.Loire

espaces libres : le cloître

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°C5

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CENTRE PREVOST 2 et incubateur régional d'entreprises

Adresse : Avenue Vieille tour - Haut Carré

Dates des relevés - ext :
- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment s'inscrivant dans un ensemble végétal de qualité dominant par sa position de belvédère les principaux bâtiments d'enseignement de Bordeaux 1, parking et accès privatif

Abords extérieurs directs : abords végétalisés, construction entourée d'arbres

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Centre prévost 2 Haut Carré

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis et Marcel Garros avec Michel Garros

Date de construction : 1955

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine : dépendances de l'ancien couvent des sœurs contemplatives de la Sainte Famille

Occupation actuelle : bureaux et centre d'hébergement pour chercheurs

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment de même facture que le C4 (ancien couvent). Bâtiment composé d'un corps principal à R+1 dont l'angle sud présente une tourelle d'angle. Aile de retour à R+2 (hébergement).

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés : desserte par rampe et escalier

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Equipements ou espaces remarquables :

1 niveau de sous sol sous l'aile d'hébergement.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades :

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable
- Edifice de qualité

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A37

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CHÂTEAU DE BONNEFONT

Adresse : Rue Pierre Noailles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : château situé en limite de propriété, à l'extrémité nord du campus qu'il surplombe, en retrait du bâtiment de l'administration. Il est entouré à l'Ouest par des bâtiments techniques (chaufferie) et par des dépendances à l'Est. Sa situation, à l'étroit, le coupe du jardin et de la pièce d'eau plus au sud qui appartenait vraisemblablement à son domaine. Un vaste parking a été aménagé en lieu et place de l'esplanade du château.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et minéraux côté sud (parking), l'entrée est marquée par un large perron de quelques marches ouvrant sur un hall

Etat sanitaire : bon état extérieur

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Château de Bonnefont

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1850

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Château de Bonnefont, Villégiature, petite propriété viticole

Occupation actuelle : bureaux, salles de réception

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

château R+1 constitué d'un corps bâti principal orienté nord sud et de deux ailes à RDC.

Pierre apparente sur corps de bâti principal, enduit sur les ailes latérales

tuiles canal en toiture

Croisés de fenêtre à la française, façade sud : au rdc encadrement des baies en pierre taillées avec colonnettes latérales et arcades sur entablement présentant des motifs à palmettes. Volets bois pleins.

A l'étage : frontons classiques et entablement surplombant la baie, toiture non apparente, corniches à modillons.

renovation du château réalisée en 2003-2004

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Bel escalier en fer forgé en partie centrale desservant le premier étage, les pièces en rez de chaussée sont en enfilade avec galerie de service au nord. Au 1er étage un couloir sur la façade nord distribue les pièces et les ailes du bâtiment

Deux escaliers aux extrémités permettent la distribution verticale des ailes

Équipements ou espaces remarquables :

Corniches de plafond, chapiteaux de pilastres et encadrements des miroirs : motifs Empire (lion ailé, palmettes...)

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

éclairage principal façade sud

Sols : parquets bois, dallage en damier, pierre, escalier en pierre

Repeints et aménagés, les intérieurs sont peu en rapport avec la construction

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : ensemble remarquable du corps de bâti principal

intérieur : escalier central en pierre et son garde corps en fer forgé, les sols

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A40

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : MAISON ELISE

Adresse : Cours de la liberté

Dates des relevés - ext :

- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Construction située à l'est du château de Bonnefont de type remise, en limite nord, adossée au mur de clôture, en pierre et à proximité d'un portail.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés. Accessible de plain pied

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Maison Elise, logement

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Maison Elise, dépendance du château de Bonnefont ?

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Construction à rez de chaussée de petite taille, entrée par la façade nord.

Pierre apparente (chainage et entourage des baies) et enduit en façade

Tuiles canal en toiture

Baies équipées de volets pleins (non persiennés) et peints

Charpente bois légèrement débordante en pignon

renovation récente

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : pierre apparente - charpente bois

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Forme un ensemble cohérent avec le château de Bonnefont

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A33

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ADMINISTRATION

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment faisant face au jardin et à la pièce d'eau centrale, proche du portail d'entrée et de locaux techniques (au nord). Vaste parking à l'Est (ancienne esplanade du château de Bonnefont)

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté sud. Entrée monumentale, portique surplombant un vaste perron composé de deux volées (6 + 10 marches)

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Administration

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1964

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

administration, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : complète

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre principale R+3 composée de 33 travées de 3 mètres, bâtiment Rdc côté est, bâtiment R+1 côté ouest, bâtiment R+1 sur la façade nord servant de salle de conseil

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Façade sud : entrée, poteaux, acrotère et trumeaux habillage pierre, panneaux d'allège en granulat porfiré.

Façade nord : idem avec travée verticale marquée au droit des circulations verticales (claustra en béton)

Châssis en bois, simple vitrage, ouverture à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse

Baies vitrées sur le pignon Ouest

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

extension et transformations intérieures du bâtiment réalisées en 1997

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

accessibilité handicapés reprise en 1997

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Double escalier monumental ouvrant sur un large hall en double hauteur et une mezzanine. Deux escaliers en pignon distribuent à chaque étage une circulation horizontale centrale.

Equipements ou espaces remarquables :

La salle du conseil avec ses boiseries, son mobilier d'origine et ses grandes baies vitrées coulissantes en bois

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Sols :

Dallage comblanchien

Stuc sur les colonnes du hall assorti au sol ainsi que sur les limons de l'escalier d'honneur.

Garde-corps à lamelles de verre orientables

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Rénové

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m (hormis le grand hall d'entrée et la salle du conseil)

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier monumental, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangement et gaines techniques, boiseries de la salle du conseil, mobiliers, portes en bois

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Rénovation correcte en accord avec l'esprit d'origine pour la façade sud et le hall d'entrée à l'exception des couloirs de distribution des bureaux aujourd'hui recouvert de granito.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Réalisation 1.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : PORTAIL D'ENTREE

Adresse : Cours de la Libération

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Implanté à l'entrée Est du campus, sur le cours de la Libération. Fait face à un rond point végétalisé et à la pièce d'eau.

Abords extérieurs directs : dégagés et végétalisés

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Portail d'entrée

Date de conception :

Artiste : Raymond SUBES

Date de construction : 1963

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

portail d'entrée, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Portail en ferronnerie de grand gabarit (4 mètres de hauteur) constitué de deux portes monumentales, centrales, ouvrant sur le campus pour l'accès des véhicules (système manuel, crochet d'arrêt au sol) et de deux quarts de cercle de part et d'autre, l'un comportant une porte d'accès piéton ouvrant vers la loge du gardien de l'université des sciences

Apparemment en bon état général, l'observation méticuleuse révèle plusieurs parties corrodées demandant une dépose pour traitement en profondeur.

Structure composée d'un portique (deux piles avec chapiteaux) supportant les portes et les quarts de cercle. En partie haute est inscrit : "campus de Bordeaux faculté des sciences" en lettres dorées. La structure se compose aussi de deux piles secondaires (d'1/3 moins hautes), les panneaux présentent une alternance de lignes horizontales et d'une frise florale de couleur "vert bouteille".

Le motif floral n'est pas sans rappeler le motif utilisé par Raymond SUBES pour les palmes académiques.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- 1% artistique

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A39

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CONCIERGERIE

Adresse : Cours de la liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment à l'entrée Est du campus

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, construction accessible de plain pied en façade sud.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité du portail d'entrée



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Conciergerie

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1960

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Conciergerie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1



Occupation actuelle : conciergerie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment à rez-de-chaussée, en pierre à bossage rustique et appareillage à lits de hauteurs différentes alternées.

Toiture terrasse débordante, nez en béton bouchardé.

Façade sud, entièrement vitrée (châssis métalliques toute hauteur), léger débord de toiture supporté par des poteaux en béton

extension à l'arrière du bâtiment de mauvaise facture



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

casiers destinés à la réception du courrier du campus de Bordeaux 1

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL
éléments remarquables :

extérieur : façade en pierre

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Construction courante

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : TRAVAUX PRATIQUES DE

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Premier bâtiment d'enseignement de la faculté des sciences rencontré après passage du portail monumental. Appartient à l'alignement sud des constructions implantées le long d'un axe est-ouest partiellement végétalisé et occupé par une pièce d'eau plus ancienne (liée vraisemblablement à l'ancien château de Bonnefont).

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée marquée par un perron d'une dizaine de marches couvert d'un auvent, claustras de part et d'autre de l'entrée. Accès principal depuis l'axe Est Ouest, accès secondaire depuis le parc de stationnement situé à l'arrière du bâtiment.

Etat sanitaire :**Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités** : proximité du portail d'entrée

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Travaux pratiques de physique

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1959

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Travaux pratiques de physique, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+3 composée de 20 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porphyre et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouverture à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse

Fenêtres en bande courant sur les 2 façades principales. Façade sud (parking) rythmée verticalement par 3 grandes travées de claustra béton éclairant les circulations verticales.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Ajout de deux escaliers de secours sur les pignons est et ouest

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité, ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure**accessibilité handicapés** au rdc par la façade arrière assurée

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale avec escalier ouvert sur hall, dessertes verticales de service en pignon.

Distribution horizontale centrale

Sous-sol technique

Equipements ou espaces remarquables : Générosité des espaces de circulations et des halls

1 ascenseur entre R-1 et R+3 et 2 monte charges entre R-1 et R+3

Sous-station de chauffage par échangeur à plaques,

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulations verticales

Sols : dallage en comblanchien dans le hall d'entrée**Plafonds** :**Espaces intérieurs non construits** :ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur**accessibilité handicapés** :

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :**façades** : panneaux en granulat porphyre, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3**intérieur** : dispositif de lumière naturelle, cage d'escalier, claustras, qualité des boiseries sur circulations : traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : "bâtiment d'enseignement"

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : Centre d'enseignement et de recherche de Mécanique

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment implanté perpendiculairement au cours de la libération, donnant sur un espace vert et sur un parking intérieur partagé entre les bâtiments A1, A2, A3 et A4

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés façade ouest. Accès au nord, en pignon, via un passage couvert entre A1 et A2 et en façade Ouest via l'intérieur de l'îlot.

Etat sanitaire : moyen

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Ateliers machines outils - UFR physique Enseignement

Date de conception :

Date de construction : 1959

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date d'inauguration :

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Programme d'origine :

Ateliers, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : Centre d'enseignement et de recherche de la mécanique universitaire bordelaise

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+2 composée de 16 travées de 3 mètres

Structure béton de type portique, poteau, poutre et dalle en béton armé

Grandes baies vitrées métalliques redivisées horizontalement en petits modules rectangulaires (idem bat. A3).

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux en béton armé avec une finition en granulat poriféré sans isolation sur les pignons, en allège et en imposte

Accès voiture de petite taille sur pignon sud avec détail de auvent spécifique et zone de déchargement.

Auvent reliant le bâtiment A2 au bâtiment A3, auvent entre A1 et A2 partiellement détruit

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Ajout d'un escalier en façade Est

épaufures ponctuelles des structures béton

façade métallique fatiguée, modénature à conserver

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc, pas d'ascenseur

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Bâtiment composé de 5 travées en triple hauteur (atelier machines outils), de 5 travées en R+2 en corps central avec escalier intérieur et escalier extérieur récent, de 6 travées en R+1 et deux hall de petite taille en RDC

Distribution horizontale centrale reliant les deux escaliers et les deux accès piétons pas de sous sol

Equipements ou espaces remarquables : présence d'un pont roulant dans l'atelier Sud

Groupe électrogène hors service

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges façades vitrées

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

L'atelier sud sert de débarras

Remplacement de certaines menuiseries et mise en place de stores métalliques extérieurs sans rapport avec l'esprit d'origine

Une travée triple hauteur modifiée, pour faire des bureaux sur 3 niveaux avec ajout d'un escalier extérieur de distribution du 2ème.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

possibilité d'en faire un bâtiment vitrine et de services communs pour le campus de part sa position le long du tramway et son volume de triple hauteur



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat poriféré, grandes baies vitrées de type atelier, forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle, triple hauteur

espaces libres : sans valeur particulière

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- **Edifice remarquable**

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie unique : atelier d'enseignement triple hauteur, 1 travée sur 2 d'origine conservé

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ATELIERS

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Ateliers le long de l'avenue Roul disposant d'une aire de déchargement

Abords extérieurs directs : abords dégagés et minéral, multiples entrées individualisées et de plain pied, accès Est par une rampe et un auvent sur poteaux divisé en trois parties. Plateforme de parking - déchargement attribuée - parking côté nord partagé avec les bâtiments A1, A2, A3, A4

Etat sanitaire : Moyen

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : Non



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Ateliers

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1959

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Ateliers, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : complète

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre en rez de chaussée - hauteur double (ateliers)
22 travées de 3 mètres, structure de type portique, voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Avancée du bâti côté nord, brise soleil le long du bâtiment côté sud
Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré sans isolation sur les pignons, en allège et en imposte

Grandes baies vitrées métalliques redivisées en modules rectangulaires dont certain ouvrant (même division que A2)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Légères épaufrures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés assurée



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, structure en béton apparente. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3

intérieur : dispositif de lumière naturelle

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Distribution de chacun des ateliers à partir de la zone de parking - déchargement attribuée

Equipements ou espaces remarquables :

Au sud, accès au sous-sol par une rampe menant à une sous station de pompage

Mode d'éclairage naturel et artificiel : bon éclairage naturel grâce à la façade vitrée

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

Possibilité d'en faire un bâtiment vitrine et de services communs pour le campus de part sa position le long du tramway et son volume de double hauteur

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie unique : bâtiment atelier maintenance

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A4

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RECHERCHE PHYSIQUE

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment de recherche en physique situé en face de l'administration, en bordure de l'espace vert et de la pièce d'eau centrale. Accès sud : parking partagé A1, A2, A3, A4

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, accès de part et d'autre du bâtiment, côté nord : entrée marquée par perron d'une dizaine de marches réhabilité récemment, auvent couvrant le perron

Etat sanitaire : Moyen

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité de la pyramide du parc et de la pièce d'eau centrale

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement-recherche physique

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1957

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement recherche physique, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : Laboratoires de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+6 composé de 20 travées de 3 mètres + 1 trame en quinconce côté Est + extension récente R+1

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouverture à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse

Bâtiment disposant d'une galerie technique entre les étages de labos, éclairée naturellement et d'un sous sol technique

Fenêtres en bande courant sur les 2 façades : 2 registres : étroites pour les galeries techniques, hautes pour les labos. Sur le Cours de la Liberté, quatre travées verticales largement vitrées avec balcons. Circulations verticales éclairées par des claustras béton (extrémité des façades et pignon Est)

Réserve d'eau en toiture (citerne) . Assure l'approvisionnement en eau du premier campus.

Accès côté sud en rez-de-chaussée par une galerie couverte avec rampe.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif bon état d'origine

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés grâce à la rampe de l'extension bâti

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale latérale avec escalier ouvert sur hall

Distribution horizontale centrale desservant les salles de bureaux, bibliothèques et laboratoires

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

hall principal : 2 ascenseurs entre R-1 et R+6 + 1 escalier, hall secondaire : 1 ascenseur entre RDC et R+6 + 1 escalier, accès à la terrasse par l'escalier du hall principal

Cloison du hall en pavés de verre; tableau d'affichage en plastique thermoformé inchangé depuis l'inauguration

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers, galerie technique entre chaque niveau éclairé naturellement

Sols :

Dallage en marbre et comblanchien dans le hall.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés : Possibilité de mise au norme de l'un des ascenseur



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

L'accès et le volume de la citerne en toiture

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier monumental, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangement et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1 / tranche 1 et 3. Typologie bâtie : bâtiment de recherche/labos

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A9

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHI PHYSIQUE KASTLER

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment amphi A9 fonctionne en binôme avec l'amphi A10, les deux sont reliés au nord par une passerelle galerie avec rampe d'accès à l'Ouest, au sud par une galerie de liaison entre A4 et A12. Les bâtiments forment une placette qui les distribue, accessible aux piétons. Ils occupent une position centrale dans l'ensemble bordeaux 1-Est. Façade nord ouverte (galerie) l'extrémité ouest du parc entourant la pièce d'eau. Desserte viaire au nord avec stationnements longitudinaux.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté nord, le bâtiment dispose de trois entrées, une pour chacun des deux blocs bâtis, sans perron, et une troisième à l'étage à partir de la passerelle.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi physique Kastler

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1959

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphi physique, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : Amphithéâtres

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment bas, en "L" composé de deux corps bâtis, un bâtiment haut côté Est (R+2) de 13 travées de 3 mètres et un bâtiment bas côté Nord R+1 de 12 travées

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation. Modules d'enseignement : fenêtres en bande avec allège en panneaux préfa.

Châssis en bois, simple vitrage, ouverture à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse, grandes baies vitrées à l'étage donnant soit sur des amphis soit sur salle de cours

Un escalier extérieur en béton avec un muret de béton permet de relier les deux niveaux des corps de bâti

Travées toute hauteur de claustra béton pour les cages d'escalier du bâtiment haut et pour la cage d'escalier du bâtiment bas

L'entrée sur la façade Est dispose d'un auvent et d'une horloge en partie haute

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Epaufures ponctuelles des structures béton

Le remplacement partiel des baies vitrées et portes fenêtres respecte à peu près les modénatures d'origine mais change le matériau bois par de l'acier.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale principale avec escalier ouvert sur un large hall

Equipements ou espaces remarquables :

les boiseries des amphis, le mobilier des circulations horizontales des salles d'enseignement. Les volumes généreux des halls et leur escalier remarquable sous station de chauffage

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale

Sols :

dalle comblanchien dans les halls et accès aux amphis

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine
vétusté des châssis bois pour certains et des dispositifs d'ouverture

qualité remarquable des boiseries et du mobilier (banc en structure métal et plateau bois) des amphis

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle, cage d'escalier, qualité des boiseries et du mobilier des amphis

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1 / tranche 1 et 3. Typologie bâtie : bâtiment amphi et bâtiment enseignement accolés

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A10

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHI CHIMIE

Adresse : Cours de la Liberté Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment amphi A10 fonctionne en binôme avec l'amphi A9, les deux sont reliés au nord par une passerelle avec rampes, au sud par une galerie, les bâtiments intègrent en leur cœur une placette accessible aux piétons, ils occupent une position centrale dans l'ensemble bordeaux 1-Est, ouvert en façade nord sur le jardin de Bonnefont, desservit en façade nord par une desserte routière et quelques places de parking.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté nord, le bâtiment dispose de trois entrées, une pour chacun des deux blocs bâti sans perron et une troisième à l'étage à partir de la passerelle.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi chimie Date de conception :
Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON Date de construction : 1959
Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphi chimie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : amphithéâtres

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment en "L" composé de deux corps bâtis, un bâtiment haut (salles de cours) côté Est (R+2) de 13 travées de 3 mètres et un bâtiment bas (amphi) côté Nord R+1 de 12 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé
Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouverture à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse, grandes baies vitrées à l'étage donnant soit sur des amphis soit sur salle de cours. Modules d'enseignement : fenêtres en bande avec allège en panneaux préfa.

Entrée donnant sur la placette disposant d'un auvent.
2 travées (R+2) de claustras béton sur les cages d'escalier du bâtiment haut, 1 travée de claustra béton sur la cage d'escalier du bâtiment bas.

épaufures ponctuelles des structures béton
le remplacement des baies vitrées et portes fenêtres ne respecte pas systématiquement les modénatures d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Desserte verticale principale avec escalier ouvert sur un large hall

le bâtiment dispose d'amphis et de salles de cours

Equipements ou espaces remarquables :

les boiseries des amphis, le mobilier des circulations horizontales des salles d'enseignement. Les volumes généreux des halls et leur escalier remarquable sous station de chauffage

Mode d'éclairage naturel et artificiel :
bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale

Sols :

dalle comblanchien dans les halls et accès aux amphis

Plafonds :

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois pour certains et des dispositifs d'ouverture

qualité remarquable des boiseries et du mobilier (banc en structure métal et plateau bois) des amphis

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique à l'extérieur

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées, forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle, cage d'escalier, qualité des boiseries et du mobilier des amphis, claustras

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

en accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1 / tranche 1 et 3. Typologie bâtie : bâtiment amphi et bâtiment enseignement accolés

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A11

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT :CESAMO - UFR CHIMIE - US2B

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment en retrait de l'alignement sud des constructions (le long de l'axe est-ouest) , façade sud sur la ligne de tramway, disposant d'une entrée voiture et d'un parking attribué à l'ouest. Il est entouré à l'est de bâtiments récents et à l'ouest du château de Castel terrefort.

Abords extérieurs directs : "enclavé"

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Cesamo - UFR chimie - US2B

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1969 et 1990

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

laboratoire de chimie de l'institut du pin, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : complète

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment à patio composé de deux équerres, l'une de R+1 + un rehaussement de 1990 et l'autre équerre d'ateliers. Large patio planté.

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs : non visité

Distribution horizontale centrale, noyau de desserte verticale aux angles, escalier ouvert sur hall principal, deux escaliers supplémentaires.

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

Sous-station de chauffage par échangeur à plaques, Générosité des espaces de circulations et des halls

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique à l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées sur l'équerre nord du bâtiment. Forme un ensemble partiellement homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur :

espaces libres : valeur du patio

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

Construction Courante

Commentaires :

Architecture d'origine présente sur l'une des 2 équerres, partiellement défigurée par l'extension

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A12

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CRMC

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment de grande taille appartenant à l'alignement sud des constructions de la tranche 1 de Bordeaux 1 (axe est-ouest). Accès principal depuis l'axe Est - Ouest, accès depuis le parc de stationnement situé à l'arrière du bâtiment.

Abords extérieurs directs : abords dégagés côté parking, entrée centrale marquée par un perron de quelques marches couvert d'un auvent, entrée de niveau côté sud avec claustra en partie haute.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Centre de recherche Chimie Moléculaire

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1961

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

recherche enseignement chimie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Barre R+4 composé de 39 trames de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bande courant sur les 2 façades : 2 registres : étroites pour les galeries techniques, hautes pour les labos.

1 travée en claustra béton façade sud au dessus de l'entrée traversante en redant

2 travées en claustras béton en façade nord donnant sur les cages d'escalier et 1 claustra pour chacun des pignons

2 travées d'angle en brise soleils béton aux 2 extrémités de la façade sud

4 travées disposent de baies vitrées sur balcon à gauche et à droite de la façade nord

Chaque niveau dispose d'une galerie technique éclairé naturellement

épaufures ponctuelles des structures béton
la position des réseaux techniques, en façade, sous forme de fût en inox dénature l'architecture d'origine et réduit les apports de lumière naturelle

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale avec escalier ouvert sur hall traversant
Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

Hall principal central avec ascenseur et escalier généreux, ouvert, éclairé par des claustras. 2 dessertes de service aux extrémités du bâtiment avec escalier et ascenseur éclairé par des claustras béton.

Sous-station de chauffage par échangeur à plaques,

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulations verticales

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique à l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier généreuse, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangement et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement - recherche/labos

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A13

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CHÂTEAU "CASTEL TERREFORT"

Adresse : Avenue Roul

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Château s'inscrivant dans un espace vert de qualité

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale sur cour privée après passage d'une grille privative. Bâtiment traversant avec façade "jardin" assortie d'un perron de 4 marches. Edifice isolé, entouré de bâtiments d'enseignement dont l'imposant A12. En bordure de tramway.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : peinture au dessus des cheminées en pierre, sculptures XIXème, chapelle avec pierres sculptées en cave.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Castel Terrefort

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1850

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

villégiature, propriété viticole

Occupation actuelle : partielle, réceptions diverses, salles de cours

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Château composé d'un corps principal central et de deux ailes en retour. Bâtiment d'un étage surmonté d'une tour R+1 au dessus de l'entrée.

Chainage et encadrement de pierres apparentes, enduit clair, façade jardin surmontée d'un fronton classique, toiture en tuiles canal et toiture en ardoise pour la tour.

Fenêtres et porte-fenêtres ouvrant à la française en bois avec imposte fixe à rdc, vitrage à petits carreaux, volets bois peints rabattables, pleins (non persiennés) sur chaque baie.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés 4 marches accès nord



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale avec escalier sur l'arrière du bâtiment

Distribution horizontale des pièces en enfilade

Equipements ou espaces remarquables :

Aile droite occupée par des salles de cours avec charpente en bois apparente et boiserie

une cave voutée transformée en chapelle est accessible depuis cette aile

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

éclairage naturel en façade sud.

Sols :

recouverts de moquette

Plafonds :

solivage apparent

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

rafraichissement nécessaire des boiserie intérieurs

mise en valeur des peintures

distribution intérieure fortement malmenée par divers aménagements de confort.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : impensable par l'extérieur

accessibilité handicapés :

façades et cour

intérieur : boiserie, cheminées, cave, chapelle

espaces libres : valeur particulière du jardin entourant le château

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

édifice isolé

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A21

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : OMEGA TP CHIMIE

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé à l'ouest de l'alignement sud des constructions, le long de l'axe est-ouest, partiellement végétalisé. Accès principal depuis cet axe. Grand parc de stationnement à l'arrière et à l'ouest du bâtiment.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté nord, entrée centrale marquée par un perron surmonté d'un auvent, entrée de niveau côté sud avec travée de claustra en béton en partie haute.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : OMEGA Travaux pratiques chimie

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1961

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

recherche enseignement chimie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : Travaux pratiques Chimie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+4 composée de 22 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bande courant sur les 2 façades principales.

1 travée de claustra en béton façade sud au dessus de l'entrée traversante

2 travées de claustra en béton façade nord donnant sur les cages d'escalier, aux extrémités du bâtiment

2 travées de brise soleils en béton aux 2 extrémités de la façade sud se retournant sur les pignons

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

2 escaliers de secours sur chacun des pignons est et ouest

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés assurée sur la façade sud

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale avec escalier ouvert sur hall

Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

Hall principal central avec ascenseur et escalier ouvert, éclairé par des claustras en béton, 2 halls secondaires aux extrémités du bâtiment avec escalier et ascenseur éclairé par des claustras et escalier de secours extérieur

Sous-station de chauffage par échangeur à plaques, Générosité des espaces de circulations et des halls

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Soils :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier généreuse, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres : sans valeur particulière

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

en accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement recherche

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Bâtiment n°A22

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : LICENCE

Adresse : Cours de la Liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment de grande taille implanté au nord d'un axe est ouest matérialisé par l'alignement sud des constructions (A1, A4, A12 et A21), bâtiment qui par sa longueur et sa situation (proximité de la passerelle) marque le passage entre les parties Est et Ouest de Bordeaux 1

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté sud, 4 entrées marquée par un perron de quelques marches, entrées secondaires et techniques côté nord

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité de la passerelle

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Licence Sciences et Technologies

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1964

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

licence sciences et technologies, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle : Enseignement Sciences et Technologies

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+4 composée de 39 travées de 3 mètres sur la façade nord et de 41 travées sur la façade sud

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bande courant sur les 2 façades : 2 registres : étroites pour les galeries techniques, hautes pour les labos.

4 travées de claustras en béton sur la façade sud, au droit des escaliers. accès dissocié latéraux pour les amphis et accès sur la façade nord pour la cafétéria

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

3 escaliers de secours sur la façade nord

épaufures ponctuelles des structures béton

reprise des sous sols en 1992, du rdc en 2004 et construction d'une cafétéria en 1992

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés assurée sur la façade sud

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Distribution des étages par 4 escaliers éclairés par des claustras en béton, les 2 noyaux de circulation en pignon sont équipés de 2 ascenseurs
Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

le rez de chaussée de la façade sud est entièrement vitrée avec menuiseries métalliques au nu intérieur de la structure béton,

Sous-station de chauffage par échangeur à plaques, Générosité des espaces de circulations et des halls

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

un large couloir au rdc, entièrement rénové, permet de distribuer tous les services administratifs, les amphis, la cafétéria et autres locaux communs et associatifs

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cages d'escalier généreuses, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

en accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie "hybride", barre : bâtiment d'enseignement, rdc ouest : bâtiment amph

FICHE BÂTIMENT :

Secteur A - Réalisation 1.2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : PONT DES UNIVERSITES

Adresse : Cours de la liberté

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Passerelle enjambant l'avenue Roul, située entre le bâtiment A22 et la bibliothèque universitaire 1. Dispose d'espaces verts de part et d'autre, relie l'université des sciences tranche 1 au reste du campus.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Passerelle "pont des universités"

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Francisque Perrier

Date de construction : 1971

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Passerelle, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 1

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Passerelle en béton brut dont la pile principale est constituée de deux anneaux en béton en son milieu n'en formant plus qu'un en son sommet

main courante en métal

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

extérieur : la structure béton, le tablier et les anneaux en béton

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

point de repère et d'identité du campus

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°BU 1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE 1

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Ce bâtiment se situe en face de la station de tramway "Arts et Métiers" et du parking relais, aux côtés du restaurant universitaire 1 et de la passerelle piétonne. Son environnement proche est construit.

Abords extérieurs directs : Entrée marquée par un emmarchement équipé d'une rampe pour handicapés.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : le portique récent en avant de la façade est orné de panneaux avec des impressions sérigraphiées.

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque Universitaire 1 des sciences

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1964

Autre intervenant remarquable : Paul Daurel

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Bibliothèque universitaire 1, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 2

Occupation actuelle : Bibliothèque des sciences et technologies

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Ensemble composé de deux volumes articulés par un passage fermé</p> <p>Un bâtiment R+1, chaque étage est en double hauteur. Le rez de chaussée semi enterré et le 1er étage disposent de salle de lecture pour le public sous la forme de grand plateaux libres. structure métallique apparente,</p> <p>Un large bandeau en saillie recouvert de carreaux de pâte de verre (hauteur d'étage), intègre côté intérieur des rayonnages pour les ouvrages (partie basse de la salle de lecture), de larges baies vitrées éclairent les parties hautes.</p> <p>Une tour (silo à livres) de 8 étages permet le stockage des ouvrages sur la façade nord avec en sous sol, chaufferie, réception des documents et atelier photographique (à l'origine)</p> <p>la tour silo est recouverte de carreaux de pâte de verre blancs et dispose de petites fenêtres côté nord créant un rythme de percements sur toute la hauteur de la façade.</p> <p>Une aire de stationnement est située à l'arrière.</p> <p>Sur les 2 escaliers de secours de la façade nord présents à l'origine, seul l'un d'entre eux est conservé.</p>	<p>Rénovation lourde</p> <p>travaux récents : façade écran "rapportée" devant la façade sud, isolation par l'extérieur du bâtiment des salles de lecture : coloration rouge, orange et noire</p> <p>- "peau couvrant l'ancienne pâte de verre", verres filtrants et réfléchissants, bardage en bois dans le patio intérieur</p> <p>extension de la biblio. à l'arrière.</p>
	<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>isolation : par l'extérieur en cours sur les salles de lecture</p> <p>accessibilité handicapés : rampe récemment installée au niveau de l'entrée principale, en façade sud</p>



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : rythme des bandeaux pleins et des bandeaux vitrés, structure apparente, rationalité formelle, expression stricte du programme sur les volumes bâtis et les percements

intérieur : dispositif de lumière naturelle - larges baies vitrées

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne, fonctionnelle, lumineuse et bien dessinée, même typologie d'architecture pour la BU2

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs : Desserte verticale centrale avec escalier et ascenseur en partie centrale, escalier et monte-charge dans la tour</p> <p>Sous sol technique au niveau de la tour</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel : bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées</p> <p>Sols : Dallage granito noir en RDC, sol souple d'origine dans le silo à livres</p> <p>Plafonds :</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>Lourde réhabilitation de tous les espaces communs. rénovation et modernisation des salles de lectures, adaptation aux nouvelles technologies</p> <p>Réfection complète des niveaux et des distributions verticales</p>
	<p>POTENTIEL DE TRANSFORMATION</p> <p>isolation :</p> <p>accessibilité handicapés :</p>

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B- Bâtiment n°RU1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RESTAURANT UNIVERSITAIRE 1

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Ce bâtiment se situe à l'ouest de la bibliothèque universitaire 1 (légèrement en retrait), face à la station de tramway "Arts et métiers". Son environnement proche est construit.

Abords extérieurs directs : abords dégagés côté sud, entrée de plain pied. Une rangée d'arbres fait transition entre l'avenue, le tramway et son accès. Elle protège la placette qui dessert le bâtiment.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Restaurant Universitaire 1

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1965-1968

Autre intervenant remarquable : André Félix CONTE

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Restaurant universitaire 1, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 2



Occupation actuelle : restaurant universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique R+1 en béton recouvert à l'origine de pâte de verre blanches sur sa façade principale, au sud, une extension récente type "casquette" en béton blanc reposant sur des poteaux en béton a été récemment réalisée. Sa façade présente une résille métallique.

Rénovation lourde
résille métallique sur la façade sud

Le bâtiment d'origine présente deux typologies bâties distinctes :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Au sud, il est largement ouvert avec un toit remontant vers la façade faisant office de protection solaire et d'accueil. On y trouve les salles de restauration. Au nord, le bâtiment est plus fermé, avec de petites ouvertures, on y trouve la cour de service et une partie des salles de préparation.

isolation : si la pâte de verre est trop endommagée possibilité d'une isolation par l'extérieur

Grandes baies vitrées, châssis en bois sur double hauteur, panneaux d'allège en email noir.
Parking à l'arrière du bâtiment devant la cour de service.

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Un grand hall distribue des salles de restauration du rez de chaussée et de l'étage.

aménagement intérieurs récents

Desserte verticale centrale. Salles de restauration sur la façade sud, cuisines sur la façade nord

Equipements ou espaces remarquables :

façades : forme bâti, baies vitrées
Rationalité formelle, expression stricte du programme sur les volumes bâtis et les percements.

intérieur : dispositif de lumière naturelle grâce aux larges baies vitrées

espaces libres :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées de la façade sud

Sols :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Construction courante

Plafonds :

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :

Commentaires :

Même architecture que RU2 et RU3.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiments n°B1-B9-B19

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CONCIERGERIE - LOGEMENTS

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : bâtiments associés à une galerie et reliés à un bâtiment d'enseignement recherche type labo.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée de plain pied.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Conciergerie - logements

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1969

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Conciergerie logements, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment rez de chaussée et son jardin

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

entrée à partir de la galerie

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifices de qualité pour les deux plus au nord

- **Edifice remarquable** pour la conciergerie la plus au sud par son emplacement et son lien organique avec le bâtiment

Commentaires :

modénature moderne très élaborée pour la modestie de la construction et du programme

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs : non visités

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B18

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RECHERCHE GEOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment "barre" de la tranche 3 de Bordeaux 1 implanté le long de la voie de tramway.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale au sud, vaste perron d'une dizaine de marches couvert d'un auvent, parking au devant et à l'arrière du bâtiment

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité du mur écran de Jacques Bertoux

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Recherche Géologie

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Recherche Géologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Barre R+3 composé de 31 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat

porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bande courant sur les 2 façades : 2 registres, mince, pour les galeries techniques, haute pour les labos.

Auvent en béton sur la façade sud qui se retourne en pignon

3 travées de claustras en béton façade sud au droit des cages d'escalier, les claustras sont en saillit par rapport à la façade
2 travées de claustras en béton sur les pignons

chaque étage comporte une galerie technique éclairée naturellement

Sur la façade sud, 2 fois 3 travées disposent de baies vitrées avec balcon

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc par la façade nord

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Desserte verticale assurée par un grand escalier ouvert sur hall et entrée traversante au centre et par deux escaliers aux extrémités.

Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

1 ascenseur au centre du bâtiment et 2 monte charges aux extrémités

Sous-station de chauffage en sous sol

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Sols d'origine :

Grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et circulations verticales. Circulations horizontales : grès cérame granité 5x5cm

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier généreuse, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangement et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

en accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement recherche / labos.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B16

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHIS TD TP GEOLOGIE

Adresse : Allée Geoffroy Saint Hilaire

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiments bas à galerie, implantés entre les barres B18 et B8, à proximité de la station de tramway.
Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée marquée par une galerie / passerelle au sud. Parking devant le bâtiment, le long de l'allée.
Etat sanitaire :
Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : présence entre les bâtiments du mur écran de Jacques Bertoux

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphis TD TP Géologie
Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON
Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART
Programme d'origine :
 Amphis TD TP Géologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : complète

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Forme du bâti : Bâtiment constitué de deux corps bâti R+1 formant un "U", l'un de 10 travées de 3 mètres (amphi), l'autre de 17 travées (salle d'enseignement), reliés par un bâti RDC avec une galerie passerelle côté sud Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation</p> <p>Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Modules d'enseignement : fenêtres en bande avec allège en panneaux préfa. Travées de claustras en béton au droit des escaliers</p>	<p>épaufures ponctuelles des structures béton</p> <p>châssis bois ponctuellement remplacé en aluminium blanc avec coffre de volet roulant apparent</p>
POTENTIEL DE TRANSFORMATION	
	<p>isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure</p> <p>accessibilité handicapés au rdc sur rue. Rampe en pignon pour l'accès au jardin vers les autres constructions (B18).</p>

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE	ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES
<p>Espaces intérieurs :</p> <p>Desserte verticale assurée par un grand escalier ouvert sur hall pour le bâtiment amphi à l'Est et de deux escaliers avec hall aux extrémités du bâtiment d'enseignement.</p> <p>Distribution horizontale centrale</p> <p>Equipements ou espaces remarquables :</p> <p>Mode d'éclairage naturel et artificiel : bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers</p> <p>Sols d'origine : grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et les circulations.</p> <p>Plafonds :</p> <p>Espaces intérieurs non construits :</p>	<p>relatif, bon état d'origine</p> <p>vétusté des châssis bois et dispositifs d'ouverture</p> <p>Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m (hormis l'amphi)</p>
POTENTIEL DE TRANSFORMATION	
	<p>isolation : problématique par l'extérieur</p> <p>accessibilité handicapés :</p>



Photos complémentaires sur format numérique
éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangement et gaines techniques

espaces libres : jardin central et œuvre d'art

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment amphi et bâtiment enseignement accolés.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B6

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : GRAND AMPHI BIOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment amphi B6 fonctionne en binôme avec l'amphi B5, les deux sont reliés au sud par une passerelle-galerie avec escalier, les bâtiments intègrent en leur cœur une placette accessible aux piétons. L'ensemble est situé à proximité de la station de tramway F.Bordes.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale au sud marquée par la passerelle-galerie qui fait office de auvent. Parc de stationnement le long de l'avenue.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : sculpture de Jacques Bertoux sur la placette centrale

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Grand Amphi Biologie végétale

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean

Date d'inauguration :

Louis LUDINART

Programme d'origine :

Grand Amphi Biologie végétale, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment en "L" composé de deux corps bâtis R+1 rectangulaires, un bâtiment amphi de 10 travées de 3 mètres et un bâtiment enseignement de 12 travées côté nord.

Le bâtiment amphi est repérable à ses travées plus monumentales liées au traitement homogène de la hauteur d'étage. Le bâtiment d'enseignement est plus classique, fenêtres en bandes avec allège en panneaux préfa.

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, 2 coulissants en partie haute, 3 petits carreaux fixes en partie basse, grandes baies vitrées à l'étage donnant soit sur des amphis soit sur des salles de cours.

Un escalier extérieur en béton généreux permet de relier les deux niveaux des corps de bâti.

travées de claustras en béton R+1 au droit des cages d'escalier

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

épaufures ponctuelles des structures béton
le remplacement des baies vitrées et portes fenêtres ne respecte pas systématiquement les modénatures d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés : de plain pied depuis la galerie

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale principale avec escalier ouvert sur un large hall à l'entrée de l'amphi

Equipements ou espaces remarquables :

qualité de l'Amphi, des boiseries, du mobilier. Le hall dispose d'un volume généreux et d'un escalier remarquable

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulation verticale

Sols :

grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et les circulations.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois pour certains et dispositifs d'ouverture

qualité remarquable des boiseries et du mobilier (banc en structure métal et plateau bois) des amphis

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment amphis et bâtiment enseignement accolés.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B5

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RECHERCHE ANTHROPOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Le bâtiment amphi B5 fonctionne en binôme avec l'amphi B6, les deux sont reliés au sud par une passerelle-galerie avec escalier, les bâtiments intègrent en leur cœur une placette accessible aux piétons. L'ensemble est situé à proximité de la station de tramway F.Bordes.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale au sud marquée par la passerelle-galerie qui fait office de auvent. Parc de stationnement le long de l'avenue.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : sculpture de Jacques Bertoux sur la placette centrale



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Recherche anthropologie biologique

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Recherche anthropologie biologique, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : amphithéâtres et enseignement biologie et anthropologie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment en "L" composé de deux corps bâtis R+1 rectangulaires, un bâtiment amphi de 10 travées de 3 mètres et un bâtiment enseignement de 12 travées côté ouest

Le bâtiment amphi est repérable à ses travées plus monumentales liées au traitement homogène de la hauteur d'étage. Le bâtiment d'enseignement est plus classique, fenêtres en bandes avec allège en panneaux préfa.

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé. Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, 2 coulissants en partie haute, 3 petits carreaux fixes en partie basse, grandes baies vitrées à l'étage donnant soit sur des amphis soit sur des salles de cours

Un escalier extérieur en béton de belle facture permet de relier les deux niveaux des corps de bâti

travées en claustras béton R+1 donnant sur les cages d'escalier

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

épaufures ponctuelles des structures béton

le remplacement des baies vitrées et portes fenêtres ne respecte pas systématiquement les modénatures d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés de plain pied depuis la galerie

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale principale avec escalier ouvert sur un large hall à l'entrée de l'amphi

Equipements ou espaces remarquables :

qualité de l'Amphi, des boiseries, du mobilier. Le hall dispose d'un volume généreux et d'un escalier remarquable

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées et claustras vitrés sur circulations verticales

Sols :

grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et les circulations.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois pour certains et des dispositifs d'ouverture

qualité remarquable des boiseries et du mobilier (banc en structure métal et plateau bois) des amphis

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment amphi et bâtiment enseignement accolés.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B8

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RECHERCHE BIOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment "barre" central de la tranche 3 de Bordeaux 1, implanté le long de la voie de tramway, en face des équipements sportifs.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale au sud, vaste perron d'une dizaine de marches couvert d'un auvent avec jardinières, parking à l'arrière du bâtiment

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Recherche Biologie cellulaire et moléculaire
Biophysique

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1969

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Recherche Biologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : Laboratoires de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+2 composée de 31 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé
Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porifère et meneaux en béton brut sans isolation
Châssis en bois, simple vitrage, ouvrant à guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bandes courant sur les 2 façades, 2 registres, minces, pour les galeries techniques, hautes pour les labos.

Auvent en béton sur la façade sud

3 travées de claustras béton façade sud au droit des cages d'escalier, les claustras sont en saillie par rapport à la façade
2 travées de claustras béton sur les pignons

chaque étage comporte une galerie technique éclairée naturellement

Sur la façade sud, 2 fois 4 travées disposent de vitrage toute hauteur avec balcon

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Perron et jardinières béton de l'entrée en mauvais état.

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc par la façade nord

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale assurée par un grand escalier ouvert sur hall traversant central. Deux escaliers aux extrémités.
Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

1 ascenseur au centre du bâtiment et 2 monte-charges aux extrémités

Sous-station de chauffage en sous sol

Mode d'éclairage naturel et artificiel :
bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Sols :

grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et les circulations.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porifère, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier généreux, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement recherche / labos

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B7

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ENSEIGNEMENT BIOLOGIE

Adresse : Allée Geoffroy Saint Hilaire

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment bas de type "barrette" de la tranche 3 de Bordeaux 1, quasiment aligné avec le B8, à l'ouest, le long de l'allée G. saint Hilaire.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, accès orienté vers les bâtiments d'amphi et de TD, tournant le dos à l'allée, branché sur un cheminement piéton intérieur. Parc de stationnement le long de l'allée.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : en face de la façade sud se trouve la sculpture de Jacques Bertoux

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement TD TP de Biologie

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean

Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement TD TP de Biologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : Enseignement et travaux pratiques de Biologie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+1 composée de 20 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, coulissant en partie haute et trois carreaux fixe en partie basse

Auvent en béton sur la façade sud abritant les accès et formant un brise soleil.

Fenêtres en bandes courant sur les 2 façades principales et travée de claustras en béton sur les circulations verticales.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc par la façade nord

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale assurée par deux escaliers ouverts sur un

petit hall d'entrée

Distribution horizontale centrale

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale

Soils :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement recherche

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B4

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ENSEIGNEMENT BIOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment bas de type "barrette" de la tranche 3 de Bordeaux 1, perpendiculaire à B7 et B2.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, accès orienté vers les bâtiments d'amphi et de TD, tournant le dos à la voie de circulation, branché sur un cheminement piéton intérieur. Parc de stationnement le long de l'allée.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement TD TP de Biologie

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement TD TP de Biologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : Enseignement et travaux pratiques Biologie animale

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+1 composé de 23 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, coulissant en partie haute et trois carreaux fixe en partie basse

Auvent en béton sur la façade Est se retournant en pignon, abritant les accès.

Fenêtres en bandes courant sur les 2 façades principales et travées de claustra en béton sur les circulations verticales.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc par la façade nord

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale assurée par un escalier ouvert sur un hall d'entrée traversant. Escalier à l'extrémité nord. Distribution horizontale centrale.

Equipements ou espaces remarquables : Vitrines de la bibliothèque des "espèces" datant vraisemblablement de l'ancienne université.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale des escaliers

Sols :

Grès cérame granito, 5x5 cm conservé, malgré la rénovation des circulations et des salles.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

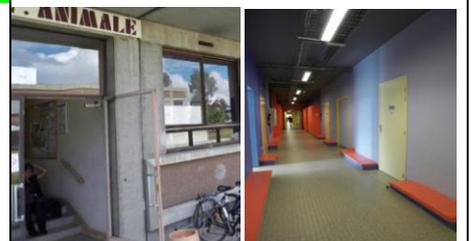
vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

L'ensemble des circulations a été rénové, les placards techniques et les boiseries ont été démolis. L'ensemble fait pauvre malgré l'usage outrancier de la couleur.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), perte de qualité des circulations horizontales après rénovation.

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Construction Courante

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RECHERCHE BIOLOGIE

Adresse : Avenue des facultés

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment "barre" en limite sud de la tranche 3 de Bordeaux 1, implanté de long de la ligne de tramway, à proximité de la station F.Bordes.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée principale au sud, vaste perron d'une dizaine de marches couvert d'un auvent avec jardinières, parking à l'arrière du bâtiment

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Recherche Biologie et physiologie animale

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René André COULON

Date de construction : 1969

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Recherche Biologie, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3

Occupation actuelle : Laboratoires de recherche

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Barre R+4 composée de 35 travées de 3 mètres

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat

porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, coulissant guillotine en partie haute, oscillant vertical en partie basse. Fenêtres en bandes courant sur les 2 façades, 2 registres, minces, pour les galeries techniques, hautes pour les labos.

Auvent en béton sur la façade sud se retournant sur les pignons

3 travées de claustra en béton façade sud au droit des cages d'escalier, les claustras sont en saillie par rapport à la façade

2 travées de claustra en béton sur les pignons

chaque étage comporte une galerie technique éclairée naturellement

Sur la façade sud, 2 fois 4 travées disposent de vitrage de pleine hauteur avec balcon

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

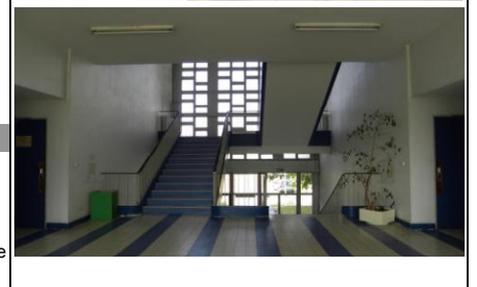
perron et jardinières béton en mauvais état

épaufures ponctuelles des structures béton

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés au rdc par la façade nord



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré, grandes baies vitrées. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (claustras et larges baies vitrées), cage d'escalier monumentale, qualité des boiseries, traitement global des portes, rangements et gaines techniques

Abords : le bâtiment est relié à une maison de gardien à Rez-de-chaussée par une galerie couverte.

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1. Typologie bâtie : bâtiment enseignement recherche / labos et typologie Maison de gardien

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale assurée par un grand escalier ouvert sur un hall d'entrée traversant central et deux escaliers aux extrémités.

Distribution horizontale centrale

Sous sol technique

Equipements ou espaces remarquables :

1 ascenseur au centre du bâtiment et 2 monte charges aux extrémités

Sous-station de chauffage en sous sol

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées, claustras vitrés sur circulation verticale

Sols :

grès cérame avec motifs à larges bandes colorées bleues sur fond blanc dans les halls et les circulations.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Possibilité de redistribution des plateaux sur la trame 3m

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment n°B3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ANIMALERIE

Adresse : Rue Robert Escarpit

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment à l'extrémité Ouest de Bordeaux 1, le long de la rue Robert Escarpit

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté Est, rue R. Escarpit côté Ouest.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Animalerie et locaux de stockage

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : René COULON

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Robert et Jacques TOUZIN, Jean Louis LUDINART

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Animalerie et locaux de stockage, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 3



Occupation actuelle : Animalerie

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment à rez de chaussée

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé

Panneaux en béton armé avec une finition en granulat

porfiré et meneaux en béton brut sans isolation

réhabilitation récente, extension, talus et pose d'une
toiture en résille métallique



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs : NON VISITE

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : panneaux en granulat porfiré. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 1, tranche 1 et 3.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Construction courante

Commentaires :

En accord avec le rationalisme architectural des premières constructions de Bordeaux 1.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur B - Bâtiment 2.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : EGID

Adresse : Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description :

En rive nord du campus, en intérieur d'îlot, face au bâtiment B16 de l'université de Bordeaux 1 (tranche 3). Bâtiment géré par Bordeaux 3, isolé du reste des constructions de cette université (fortement éloigné).

Abords extérieurs directs :

Bel espace végétalisé et dégagé autour du bâtiment, parking au nord, petits bâtiments de type hangars, vétustes à l'ouest.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : EGID

Date de conception : 1965-1968

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Laboratoires de Géothermie



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Parallélepède rectangle R+2. Structure en béton apparente dessinant la modénature des deux façades principales : travées débordantes formant brise soleils, divisées en deux aux étages. Les façades des deux étages sont identiques. A rdc., en pignon, large porte à faux des 2 étages portés par des poutres en console apparentes. Au droit des baies, linteau en béton profilé comme les consoles, formant un genre d'arcades de travée. Large acrotère s'évasant vers le haut.
Finition : béton brut

Menuiseries bois, châssis oscillo-battants aux étages, sur toute la baie (2 baies par travée), allèges en béton inclinées sur l'extérieur. A rdc., grands châssis vitrés bois sur toute la travée avec allège vitrée au 1/3 bas, partie supérieure divisée en 3 parties de largeurs respectives : 1/4, 1/2, 1/4 de travée, la partie centrale ouvrante est quasi carrée (géométrie abstraite typique de la période).

L'entrée est marquée par un auvent en béton brut, débordant largement vers l'intérieur et vers l'extérieur. Sa forme en aile de papillon est inversée côté intérieur. Le tout semble libre car porté latéralement et suspendu.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Habillage des pignons en panneaux de type éternit, coloris assorti aux panneaux en granulats porifères des tranches 1 et 3 de l'université de Bordeaux 1

En 1998, extension et rénovation intérieure du bâtiment initial : adjonction d'un vaste bâtiment à rdc., dédié à l'enseignement et la recherche. Les deux volumes bâtis sont reliés par une galerie fermée

Ajout d'un escalier de secours en métal en pignon nord.

Ravalement indispensable, façades décrépies, stores en lambeaux...

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur, perte de l'architecture de façade en béton.

accessibilité handicapés

Rdc. accessible de plain-pied



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Bâtiment initial : entrée, administrations et bureaux des chercheurs. Extension : salles de cours, laboratoires et grande salle de documentation.

Equipements ou espaces remarquables :

Le hall : banque d'accueil et cloisons vitrée bois toute hauteur - escalier béton libre, baignant dans la lumière et son poteau monumental habillé bois.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Grandes baies vitrées périphériques à RDC, aux étages, travées des bureaux vitrées sur toute la largeur.

Soles :

Dallage en pierre sombre sur le hall

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Hall : témoignage réussi d'architecture moderne internationale, intact, à préserver.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

étages non accessibles - pas d'ascenseur

INTERET PATRIMONIAL
éléments remarquables :

façades :

Les façades Est et Ouest et leur architecture de béton brut - Le porche

intérieur :

L'entrée, le hall et son escalier "libre"
espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne, fonctionnelle, lumineuse et bien dessinée.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur C - Bâtiment n°B21

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : Centre Prevost 1

Adresse : Allée René Laroumagne

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 1

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment situé en face du restaurant universitaire 1, au sud de la ligne de tramway.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, accès principal face à la station de tramway "Arts et métiers"

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Centre Prevost 1 - hébergements chercheurs

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Centre Prevost 1, université des sciences, Bordeaux 1, tranche C

Occupation actuelle : hébergement

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment comprenant une partie en rez de chaussée et une partie en R+1. L'ensemble du bâti est en béton brut et enduit blanc, surélevé de 5 marches par rapport au niveau du sol.

Il dispose d'un système élégant de fenêtres hautes au rdc encadrées par deux brise soleils verticaux, et de fenêtres de plus petite taille à l'étage encadrées par une série de brise soleils verticaux.

le rafraichissement des façades est nécessaire

Balcons et terrasses au sud et à l'est.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés non assurée, perron d'accès de 4 marches

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs : NON VISITE

logements en duplex

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâti générale, modénature des brises soleil verticaux et parevues en béton.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne aux lignes rigoureuses fonctionnaliste.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur C - Bâtiment n°3.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : PISCINE

Adresse : Rue Pierre Coubertin

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé au cœur du complexe sportif de Monaday au centre du campus, il est accessible depuis la rue Pierre de Coubertin (branché sur l'avenue Pey Berland, axe qui coupe transversalement le campus).

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée de plain pied.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Piscine

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Robert et Jacques TOUZIN

Date de construction : 1965 / 1975

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Piscine

Occupation actuelle : piscine

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment comportant deux volumes accolés (de même que la halle multisports).

Le premier bâtiment en béton regroupe l'accueil et les vestiaires, composé d'un volume central et de deux ailes de vestiaires. Le second en structure lamellé collé de grande portée, plus monumental, est dédié à l'espace nautique. Les façades du hall et de l'espace nautique (bassin de 50m de long) sont largement vitrées.

Châssis de générations multiples, alu. sur entrée, alu et acier pour la façade du bassin et anciens châssis conservés en imposte : bois et acier.

forte détérioration de la structure en lamellé collé qui bénéficie d'un renfort en pieds sur la façade sud

Baies et menuiseries remplacées au cas par cas peu homogènes.

Pédiluve extérieur très dégradé à l'abandon.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : la structure lamellée collée

intérieur : la modénature du hall

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Construction courante

Commentaires :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Entrée largement vitrée, menuiseries métalliques et espace d'accueil du public, vestiaires filles et garçons, douches et au centre réception des affaires et poste de secours.

Ancien système de chauffage "en poteau" le long de la baie vitrée sud du bassin hors d'usage remplacé par deux conduits horizontaux en plafond, peu esthétiques.

Désordres liés à l'humidité constatés dans certains vestiaires, étanchéité de toiture à revoir, ventilation insuffisante.

Equipements ou espaces remarquables :

Hall d'accueil de grande hauteur, modénature de panneaux béton à joints creux noirs, géométrie alternée typique des années 60 sur l'ensemble des parois verticales.

Piscine de 50 mètres de longueur avec belle hauteur sous plafond et structure en lamellé collé apparente

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Eclairage naturel des vestiaires par des impostes vitrées et des puits de lumière. La piscine est éclairée par des baies vitrées en façade sud.

Sols :

dallage en pierre sur le hall, carrelage d'origine sur les autres espaces (mosaïque de grès cérame 2,5x2,5 cm). Dallage du pédiluve extérieur en carreaux de mosaïque blancs.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : par l'extérieur envisageable

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur C - Bâtiment n°3.2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : HALLE UNIVERSITAIRE DES

Adresse : Allée Pierre Coubertin

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé au cœur du complexe sportif de Monaday au centre du campus, il est accessible depuis le rue Pierre de Coubertin (branché sur l'avenue Pey Berland, axe qui coupe transversalement le campus).

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée de plain pied.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Halle universitaire des sports

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Claude Ferret

Date de construction :

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Halle universitaire des sports

Occupation actuelle : Hall des sports

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment comportant deux volumes accolés (de même que la piscine), le premier en béton est composé d'une entrée corridor avec des vestiaires de part et d'autre. Le second est de type hangar industriel, il couvre la halle multisports.

En façade d'accès (nord) un volume a récemment été ajouté (année 90) pour accueillir 3 terrains de squash et un mur d'escalade

La structure acier du volume haut, de couleur rouge est apparente à l'intérieur et sur la façade sud, plus fine en pieds, elle repose sur des massifs en béton.

Les vestiaires et les douches sont éclairés par des impostes vitrés.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : possible tout en préservant la structure apparente.

accessibilité handicapés au rez de chaussée

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

salle comportant un grand volume pour les jeux de balles (basket, handball...), un mur d'escalade, des salles de squash et es vestiaires

Equipements ou espaces remarquables :

Mobilier et revêtements d'origine, comme la halle, à caractère industriel et fonctionnel.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :
carrelage

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : structure acier

intérieur : mobilier industrialisé d'origine

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Bel exemple d'architecture de hangar adaptée aux équipements sportifs.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur D - Bâtiment n°4.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CRECHE DU CNRS

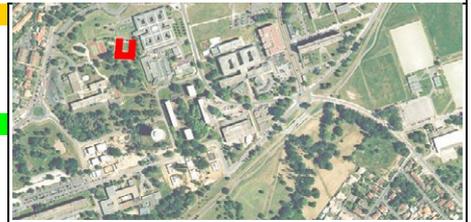
Adresse : Avenue du docteur Albert Schweitzer

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Château situé dans la parcelle du CNRS, en limite nord du campus. Accès d'usage au sud, anciennement jardin, remplacé par un parking abrité de beaux marronniers.

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée de plain pied. Espace progressivement grignoté par les récentes extensions du bâtiment principal du CNRS.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Crèche et administration du CNRS

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction :

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Château, villégiature, petite propriété viticole.



Occupation actuelle : Crèche et administration du CNRS

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment en "U" composé au sud d'un corps principal en rez de chaussée surmonté d'une tour R+1 et, de deux ailes en retour, anciennes dépendances, plus basses, à RDC.

Au nord, le portail d'entrée moderne est encadré de deux tourelles R+2. La cour entièrement végétalisée ne dessert plus le corps de bâti principal.

bâtiment récemment rénové, cour transformée en jardin intérieur avec terrasse bois. Menuiseries en acier laqué et volets mixtes bois-alu, persiennes neuves.

Constructions en pierre, enduits à rez de chaussée, toiture en tuiles canal pour les corps de bâti et ardoises pour les tourelles.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : impensable par l'extérieur

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

le bâtiment est distribué par un long couloir qui en fait le tour.

Intérieur entièrement redistribué et rénové : ne présente plus aucun rapport avec la demeure bourgeoise d'origine

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâtie générale

intérieur : non

espaces libres : bel ensemble végétal sur la façade sud, intérêt du patio central

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur D - Bâtiment n°4.2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : CHÂTEAU D'EAU

Adresse : Avenue du docteur Albert Schweitzer

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Château d'eau implanté entre le CNRS et l'université de Bordeaux 4 dans un espace naturel de qualité.
Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, entrée sécurisée de plain pied au nord avec parvis technique et portail.
Etat sanitaire :
Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Château d'eau

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1962

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Château d'eau du campus (Hors université de Bordeaux 1)

Occupation actuelle : Château d'eau

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment en béton brut, il se compose d'une base en rez de chaussée circulaire entourée de talus, cette base fait office d'auvent et d'entrée.

Le fût du château d'eau est un cylindre de béton creux qui s'agrandit dans sa partie haute (forme de champignon) à l'intérieur duquel on trouve des pompes, un poste de contrôle, un monte charge, un escalier, un réservoir en partie haute sous une large voûte et un étage avec vue panoramique entièrement vitré.

L'eau pompée en sous sol remonte dans le réservoir puis est redistribuée sur l'ensemble du campus

Structure en béton armé, modénature du cylindre, du nez de dalle à rdc et de la toiture en belvédère formés d'une succession de nervures.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : néant

accessibilité handicapés néant



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

poste de contrôle, volume vide central, escalier et ascenseur, pièce voutée sous la réserve d'eau disposant de petites ouvertures vitrées, stockage d'eau sous une voûte en béton. Salle du dernier étage avec baies vitrées et vue panoramique, donnant accès aux terrasses techniques (au dessus de la voûte)

Equipements ou espaces remarquables :

poste de contrôle entièrement vitré, quasi ouvert sur l'extérieur.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols : béton brut

Plafonds : béton

bon état, d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : néant

accessibilité handicapés : néant

façades : forme bâtie générale, bel ouvrage de béton à nervures, silo de distribution verticale, belle voûte en béton au niveau du réservoir d'eau.

intérieur :

espaces libres : bel ensemble végétal autour du château d'eau

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme formel des premières constructions du campus

FICHE BÂTIMENT :

Secteur D - Bâtiment n°RU2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RESTAURANT UNIVERSITAIRE 2

Adresse : Avenue Léon Duguit

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 1

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Ce bâtiment se situe au milieu du campus à proximité de la station de tramway Doyen Brus.
Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés côté sud avec parvis, entrée de plain pied. Grand parc de stationnement à l'arrière du bâtiment, avenue Pey Berland et le long de l'avenue du recteur Jean Babin (qui longe le tramway).

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : passerelle de liaison accolée en façade Ouest



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Restaurant Universitaire 2

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1965 - 1968

Autre intervenant remarquable : André Félix CONTE

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Restaurant universitaire 2, université des sciences, Bordeaux 1, tranche 2

Occupation actuelle : Restaurant Universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT



ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique, de 2 niveaux, structure poteau poutre béton. Plafond du rdc, structurel, nervuré à caissons. Poteaux du rdc en béton brut bouchardés. Grandes baies vitrées à rdc, fenêtres en bandes à l'étage avec panneaux d'émail en trumeau.

La structure poteau, dégagée à rdc, suspend le volume plus massif de l'étage. Façade entièrement recouverte de pâte de verre blanche.

Fenêtres et ensemble vitrés bois

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

une extension "anecdotique" sous la forme d'un bateau a été ajouté au bâtiment principale sur la façade sud offrant ainsi au rez de chaussée et à l'étage des salles de restauration supplémentaires.

Remplacement disparate d'une partie des fenêtres par des châssis alu et acier, pâte de verre en partie entoillée et enduite.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : si la pâte de verre est trop endommagée possibilité d'une isolation par l'extérieur

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale, espace du hall généreux avec élégants escaliers en béton préfabriqué.

Salles de restauration sur la façade sud, cuisines et cour de service sur la façade nord.

Equipements ou espaces remarquables :

le plafond à caissons en béton qui se prolonge de l'intérieur vers l'extérieur.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées de la façade sud

Sols :

Au rdc, hall et salles : grès cérame granito 5x5 cm et mosaïque de grès cérame 2,5x2,5 sur contre marche de l'escalier béton.

Plafonds : à caissons au rez de chaussée

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

bon état général

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : ensembles menuisés, plafond à caissons, baies vitrées, rationalité formelle.

intérieur : dispositif de lumière naturelle grâce aux larges baies vitrées

espaces libres : sans valeur particulière

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Architecture moderne, sobre, fonctionnelle et lumineuse. De même facture que RU1 et RU3.

Commentaires :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHIS

Adresse : Avenue Léon Duguit

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment implanté au nord de l'esplanade Michel Montaigne, aligné à l'Ouest des constructions de Bordeaux 4.

Abords extérieurs directs : abords construits, parkings et espaces verts de qualité côté nord.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphis

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Pierre MATHIEU

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphis, université Montesquieu de droit et des sciences économiques, Bordeaux 4

Occupation actuelle : Amphithéâtres

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment R+1 linéaire bas, constitué d'une circulation horizontale couverte et de 3 volumes cubiques branchés perpendiculairement sur celle-ci.

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux en béton armé avec une finition préfabriqué : inclusion de cailloux lavés, panneaux posés à joints décalés.

claustra en béton sur la façade sud au droit des circulations de distribution des amphis.

baies vitrées sur châssis bois, toute hauteur, redécoupées par traverses alternées (esthétique abstraite, années 60)

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Extension Est : années 80, ajout de deux volumes d'amphi, dans le prolongement des existants et au dos de l'Aula Magna :

Les deux volumes, cubiques, en béton sont reliés par une galerie en "U" autour d'un patio.

Structure poteaux poutre en acier (rouge) pour la galerie, façade entièrement vitrée, châssis métalliques.

Ajout d'une extension plus récente (année 2000) en façade sud, entre ce bâtiment (pôle numérique) et l'Aula Magna.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation par l'extérieur

accessibilité handicapés au rez de chaussée

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Au rez de chaussée, le bâtiment dessert de gauche à droite, un amphi de 200 places Antoine BERNARD et un amphi de 300 places Roger BONNARD

A l'étage, le bâtiment comprend de gauche à droite, un amphi de 400 places, un amphi de 200 places CHENEAUX, un amphi de 300 places VIVIOZ (extension 1980) et un amphi de 500 places DUGUIT.

Distribution horizontale en façade sud type galerie, largement vitrée pour les parties ne jouxtant pas l'extension années 2000. Distribution verticale entre les volumes d'amphi.

Escalier revêtu de pierre comblanchien avec garde corps métallique et main courante en bois.

Portes d'accès des amphis + encadrements en bois.

Equipements ou espaces remarquables :

Escalier revêtu de pierre comblanchien avec garde corps métallique et main courante en bois. Modénatures des parois verticales séparant les circulations des amphis : béton clair à joints creux noir, redivisé en trois sections sur la hauteur.

A l'étage, banquettes bois d'attente intégrée au traitement des parois vitrées.

Mode d'éclairage naturel : baies vitrées toute hauteur

Sois :

d'origine dans les circulations, dallage granito noir avec grandes bandes de granito blanches.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Cloisonnements coupe feu des cages d'escalier qui masquent l'apport lumineux de celle-ci sur les circulations ainsi que la dilatation spatiale que celles-ci produisaient sur les circulations.

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

bon état, nombreuses prestations d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : claustras, panneaux en béton préfa., châssis vitrés bois toute hauteur. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : dispositif de lumière naturelle grâce aux larges baies vitrées - sols

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ADMINISTRATION

Adresse : Avenue Léon Duguit

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment central de Bordeaux 4, implanté dans l'axe du bâtiment de l'administration de Bordeaux 3
Abords extérieurs directs : abords construits, parkings et espaces verts de qualité côté nord, esplanade côté sud donnant sur la station de tramway Montaigne Montesquieu

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : face à la sculpture de Yasuo Masui

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Administration

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Pierre MATHIEU

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Administration, université Montesquieu de droit et des sciences économiques, Bordeaux 4

Occupation actuelle : Bureaux de l'administration de l'Université Montesquieu

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment R+2, voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux en béton préfa. avec une finition préfabriquée : inclusion de cailloux lavés et enduits blancs (anciennement pâte de verre?).

de nombreux châssis bois ont été remplacés par de l'aluminium peu esthétique - très dérangent sur le patio intérieur.

Façade sud : entrée au 1er étage à partir d'un perron et de quelques marches, jardinière de part et d'autre, l'entrée débouche sur un vaste hall reliant le bâtiment d'administration aux amphis et au bâtiment d'enseignement

Façade nord : entrée de plain pied au rez de chaussée

Patio central apportant de la lumière naturelle au couloir distribuant les bureaux. Façades intérieures en béton brut, pâte de verre, parois vitrées toute hauteur.

Châssis bois avec allège en émail noir.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieur

accessibilité handicapés au rez de chaussée

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Large hall distribuant 2 escaliers et 1 ascenseur
Hall et parois de la cage d'escalier revêtus de marbre, escalier métallique, garde corps métallique, main courante en bois

bon état

Equipements ou espaces remarquables :

qualité des prestations autour du patio, bel exemple d'architecture moderne internationale

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols : granito (béton poli, couleur noir et bandes blanches) dans le hall principal

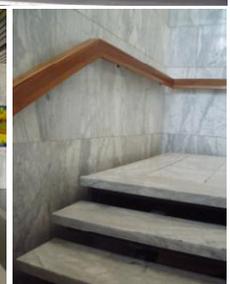
POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Plafonds :

isolation : problématique par l'extérieur

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : Bel exemple d'architecture moderne, panneaux en béton préfa., châssis vitrés bois toute hauteur. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : dispositif de lumière naturelle grâce aux larges baies vitrées, rangement en bois dans les couloirs de distribution

espaces libres : patio intérieur au premier étage

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ENSEIGNEMENT

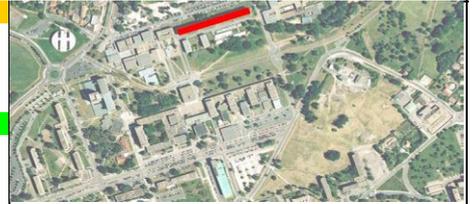
Adresse : Avenue Léon Duguit

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 4

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment de grande taille, implanté en partie Est de Bordeaux 4, accès traversant par 4 perrons de quelques marches

Abords extérieurs directs : abords construits, parkings et espaces verts de qualité côté nord. Façade sud dégagée faisant face au bâtiment "peigne" de Bordeaux 3, le long de la ligne de tramway.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement Recherche

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : Pierre MATHIEU

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement Recherche, université Montesquieu de droit et des sciences économiques, Bordeaux 4

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment linéaire R+3, voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux d'allège en béton armé (finition préfabriquée : inclusion de cailloux lavés).

Accès au sous sol à partir d'une rampe, sous-sol éclairé par des impostes vitrées en partie Est.

Escalier de secours sur le pignon Est

Fenêtres en bandes, rythmées par le têtes de voiles apparentes et soulignées par un brise soleil en béton brut. Les cages d'escalier présentent une façade opaque avec des petits percements verticaux alignés.

Baies vitrées sur châssis bois constitué de deux fenêtres oscillantes et de deux impostes fixes



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieur

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Distribution verticale assurée par 4 escaliers et ascenseurs sur hall traversant - escalier en granito blanc, parois en béton avec modénature de joints creux noirs, main courante en bois
Distribution horizontale centrale, large couloir au rez de chaussée

Equipements ou espaces remarquables :

cages d'escalier - luminaires d'origine

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols : granito (alternance de bandes noires et blanches) à rdc.

Plafonds : à caissons nervurés intérieur extérieur sur le couloir de distribution central du rez de chaussée

Espaces intérieurs non construits :

relatif, état d'origine

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :

façades : plastique des façades en général, panneaux en béton préfa., châssis vitrés bois toute hauteur. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : dispositif de lumière naturelle (larges baies vitrées), cage d'escalier, qualité des boiseries, traitement global des portes, des rangements et des gaines techniques dans les circulations.

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.4

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHI AULA MAGNA

Adresse : Avenue Léon Duguit

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment formant la façade Ouest de l'esplanade Michel Montaigne. En avancée sud par rapport aux autres constructions de Bordeaux 4, sa façade monumentale caractérise la séquence d'accès vers l'université. Accès par un large et double perron d'une dizaine de marches sous un portique monumental

Abords extérieurs directs : abords Ouest et Nord construits, amphis, parkings et espaces verts de qualité au nord. Grande esplanade piétonne en face, à proximité de la station de métro Montaigne Montesquieu.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité de la sculpture de Yasuo Masui



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi Aula Magna

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable : C.Bouey , P.Daurel

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Grand amphi, 1000 places, université Montesquieu de droit et des sciences économiques, Bordeaux 4

Occupation actuelle : Amphithéâtre

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Grand volume parallélépipédique avec portique monumental en béton sur parvis d'accès en façade Est.

Plafond nervuré à caissons posé sur poteaux au droit des poutres, mobilier en allège et nez de dalle en béton bouchardé. Façade d'entrée sous portique en panneaux béton à joints creux (noirs à l'origine, identiques au traitement des parois des accès de l'amphi du bât. 5.1).

façades latérales à profils verticaux triangulaires.

Finition d'origine : béton brut de décoffrage avec par endroit un banchage qui dessine des rayures verticales et horizontales (poteaux du portique monumental).

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Béton brut repeint en blanc, dallage du parvis endommagé.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieur

accessibilité handicapés non assurée



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

grand volume de l'amphi, qualité du pupitre de conférence constitué d'une base béton et d'une longue table en bois massif, qualité des boiseries sur accès et autour de l'espace de conférence,

traitement acoustique des parois : redans verticaux en béton, plafonds à caissons pyramidaux inversés.

Equipements ou espaces remarquables :

sous sol technique intégrant des sanitaires

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols du parvis :

granito gris avec bandes blanches

Plafonds : plafond à caissons béton à l'extérieur, plafonds intérieur constitués de volumes pyramidaux

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Boiseries fatiguées, finitions et mise en peinture pauvres au regard des prestations d'origine.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés : non assurée

façades : le parvis, son portique. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : homogénéité de l'ensemble sur le thème redant / pyramide

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Bel exemple du rationalisme de l'architecture moderne. Bâtiment qualifiant et structurant la composition bâtie de Bordeaux 3 et 4.

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°BU2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE 2

Adresse : Avenue des Arts

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3/4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment se trouvant à l'extrémité Ouest du campus.

Abords extérieurs directs : abords construits, parkings et espaces verts de qualité côté nord.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque universitaire 2 du Droit et des Lettres

Date de conception :

Date de construction : 1968

Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU

Date d'inauguration :

Autre intervenant remarquable : Paul Daurel

Programme d'origine :

Bibliothèque universitaire 2, université Montesquieu de droit et des sciences économiques, Bordeaux 4

Occupation actuelle : Bibliothèque de Droit, sciences économiques

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Ensemble composé de deux volumes articulés par un passage fermé

Bâtiment R+3 : le rez de chaussée semi enterré et les étages accueillent les salles de lecture pour le public sous la forme de grands plateaux libres. Ce bâtiment dispose d'une structure métallique apparente, chaque étage est en double hauteur.

Un large bandeau en saillie recouvert de carreaux de pâte de verre (hauteur d'étage), intègre côté intérieur des rayonnages pour les ouvrages (partie basse de la salle de lecture), de larges baies vitrées éclairent les parties hautes.

Une tour (silo à livres) de R+11 permet le stockage des ouvrages sur la façade Ouest avec en sous sol, chaufferie, réception des documents, cour de service

La tour est recouverte de carreaux de pâte de verre blancs, quasi aveugle en façade est et ouest, ses façades nord et sud disposent de petites fenêtres carrées au niveau du stockage des livres et de larges baies sur les deux niveaux de consultation. La structure béton, apparente sur ces deux façades crée un rythme de travées verticales.

Hall d'entrée sur double hauteur avec auvent métallique courbe porté par deux poteaux libres, au dessus du hall. 2 escaliers de secours sur la façade Ouest du bâtiment des salles de lecture.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Desserte verticale centrale avec escalier et ascenseur en façade des salles de lecture. Escalier et monte-charge dans la tour.

sous sol technique sous la tour

Equipements ou espaces remarquables :

Belle cage d'escalier avec garde-corps décoratif, d'origine et grandes baies donnant sur l'extérieur et les salles de lectures, parois en comblanchien.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées

Sols :

Dallage en comblanchien sur escalier et desserte des salles de lecture

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Agrandissement des salles de lecture du rez de chaussée par une extension faisant le tour de la tour. Deux cours de service sont laissés libres entre la tour et l'extension au nord et au sud.

les façades en pâte de verre sont fortement dégradées

La plupart des châssis vitrés ont été remplacés par des châssis aluminium, peu esthétiques mais respectant le découpage des baies

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés au rez de chaussée

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

bon état général

rénovation et modernisation des salles de lectures, adaptation aux nouvelles technologies

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : rythme des bandeaux pleins et des bandeaux vitrés, structure apparente, rationalité formelle, expression stricte du programme sur les volumes bâtis et les percements

intérieur : dispositif de lumière naturelle grâce aux larges baies vitrées

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne, fonctionnelle, lumineuse et bien dessinée, même typologie d'architecture que la BU1

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiments V3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : VILLAGE 3

Adresse : Allée Maine de Biran

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3/4

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiments situés à l'extrémité Ouest du campus

Abords extérieurs directs : abords dégagés et végétalisés, grand espace vert au centre des constructions

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Village Universitaire 3

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Robert et Jacques TOUZIN

Date de construction : 1965 - 1968

Autre intervenant remarquable : Gilles AUTIER

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Village universitaire 3, logements étudiants



Occupation actuelle : Résidence universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Ensemble constitué de 6 barres de logements étudiants. Les barres vont de paire, elles sont reliées par un bâtiment à rez de chaussée comprenant des accès et des services communs.

Structure en béton armé apparente en façade. Le traitement de la façade est identique à tous les niveaux. Chaque travée, de largeur de la chambre présente : au 1/3 bas, une allège maçonnée en creux par rapport aux éléments structurels apparents.

Sur les 2/3 hauts, une baie, en creux également, avec un volet coulissant en métal coloré. Cette baie est équipée d'une menuiserie bois redivisée au 1/3 bas et sur le 1/3 latéral. L'ouvrant est situé sur la plus grande division.

Les travées des circulations verticales sont identifiables à leur petites fenêtres carrées en partie haute.

Tennis, espaces verts et théâtre à ciel ouvert au centre du village.

respecter les divisions bois au "tiers" des châssis vitrés d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : si par l'extérieur, ne doit pas appauvrir la modénature.

accessibilité handicapés au rez de chaussée



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Desserte verticale au droit des bâtiments de liaison à rez de chaussée

Desserte horizontale centrale.

Equipements ou espaces remarquables :

Puits de lumière sur les bâtiment à rez de chaussée.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

bâtiments à rez de chaussée, circulations en grès cérame coloré à larges bandes blanches (idem que sur certains bâtiments d'enseignement de la tranche 3 de Bordeaux 1)

Plafonds :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

L'ensemble bâti

façades : plastique façade abstraite, caractéristique de l'architecture du plus grand nombre de l'époque des grands ensembles.

intérieur :

espaces libres : butte intérieure végétalisée et espaces composés

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des premières constructions du campus.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.5

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ENSEIGNEMENT RECHERCHE

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment situé dans la partie Ouest de Bordeaux 3, A proximité de la station de tramway Montaigne Montesquieu (au nord) et de l'esplanade des Antilles (au Sud).

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés au Nord, place Michel de Montaigne à l'Est, aire de stationnement au sud, le long de l'esplanade des Antilles.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité des sculptures de Louttre - Bissière



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement recherche

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1968

Autre intervenant remarquable : P.DAUREL, R.TAGINI

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement recherche, université Michel Montaigne, Bordeaux 3



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment se développant autour d'un large patio planté composé d'un corps de bâti R+5 à l'Ouest et d'un corps de bâti R+1.

Voiles, poteaux, poutres et dalles en béton armé, panneaux en béton armé avec une finition préfabriquée : inclusion de cailloux lavés pour les allèges et les façades en pignon, meneaux en béton brut sans isolation

Châssis en bois, simple vitrage, composés de deux ouvrants oscillants et deux impostes vitrées.

bandeau de l'acrotère en béton strié.

remplacement de certains châssis bois par des châssis alu.

ajout d'escaliers de secours façade Ouest



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâtie générale, modénature des façades. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : boiseries intérieur, qualité du hall d'entrée

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Desserte verticale à partir de 4 noyaux d'escalier et ascenseur

Desserte horizontale centrale

Equipements ou espaces remarquables :

2 amphis (avec baies à 45 degrés), qualité des boiseries dans certains couloirs

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols : grès cérame dans les halls et circulations

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits : patio

relatif, état général

rénovation des circulations avec dépose des boiseries et placards d'origine

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés : assurée façade Est par un ascenseur installé récemment

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.6

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHIS CIROT RENOUARD

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment greffé sur le bâtiment à patio 5.5, dans le prolongement de l'aile J, en face du grand amphi de 700 places.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés côté sud, accès par l'esplanade des Antilles, entrée commune avec l'aile J du bâtiment 5.5

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphis Cirot Renouard

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1968

Autre intervenant remarquable : P.DAUREL, R.TAGINI

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphis Cirot Renouard, université Michel Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique R+1 composé de 2 amphis superposés

Voiles, poteaux, poutres et dalles en béton armé, panneaux de façade en béton armé, finition préfabriquée : inclusion de cailloux lavés en trumeau, bas relief en béton brut préfabriqué moulé à motifs floraux, en imposte du rez de chaussée et allège de l'étage.

Châssis en bois, simple vitrage, composé de deux ouvrants bandeau de l'acrotère en béton strié.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : modénature de façade de qualité ne milite pas en faveur d'une isolation extérieure

accessibilité handicapés

Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Equipements ou espaces remarquables :

boiseries des amphis

Mode d'éclairage naturel :

fenêtres verticales de part et d'autre des façades nord et sud

Sols :

linoléum d'origine

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés : assurée façade Est par un ascenseur installé récemment

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : bas relief en béton

intérieur : boiseries des parois de l'amphi

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

seul bâtiment à présenter un bas relief en modénature de façade. En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.7

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ADMINISTRATION

Adresse : Esplanade Michel de Montaigne

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : bâtiment implanté en partie centrale de Bordeaux 3, face à la place Michel de Montaigne dans l'axe du bât. d'administration de Bordeaux 4.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés en partie nord, place Michel de Montaigne, abords construits sur les autres façades. Perron de quelques marches façade nord surmonté d'une large baie vitrée et encadrée par deux panneaux en béton sur lesquels apparaissent une mosaïque de Montaigne et le nom de l'université.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités : proximité de la sculpture de Louttre - Bissière



Photos complémentaires sur format numérique

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Administration

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : P.DAUREL, R.TAGINI

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Administration, , université des lettres Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle : Bureaux de l'administration de l'Université Michel de Montaigne

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment parallépipédique R+1 composé d'un rez de chaussée disposant d'un grand hall vitré traversant Est-Ouest sur la circulation et d'un étage de bureaux disposant de deux puits de lumière.

Le bâtiment initialement ouvert sur l'esplanade entre Bordeaux 3 et 4 est aujourd'hui "enclavé" par la nouvelle construction d'accueil qui lui fait face au nord au pied de la station de tramway.

Voiles, poteaux, poutres et dalles en béton. Poteaux apparents au rez de chaussée de la façade nord.

La plupart des châssis vitrés ont été remplacés en acier laqué. L'ensemble est moins chaleureux que le bois mais les divisions et ouvrants sont conformes à l'état d'origine.

Au nord : grande façade vitrée à châssis métalliques toute hauteur au rez de chaussée, grandes baies verticales au 1er étage redivisées en trois dans la hauteur avec un ouvrant oscillant au milieu alternant avec des meneaux en béton.

Au sud : rdc identique aux façades sur salles de cour de Bordeaux 3 et 4 : fenêtres en bandes, voile, poteau, poutre et dalle en béton armé, panneaux d'allège en béton armé, finition préfabriquée : inclusion de cailloux lavés. A l'étage brises-soleils en béton verticaux.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés : rdc accessible par rampe entre bâtiment 5.5 et 5.7

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Distribution verticale à partir de deux cages d'escalier avec mur en marbre, garde corps métallique, main courante en bois et puits de lumière.

relatif état général

Distribution horizontale centrale

Equipements ou espaces remarquables :

grand salle du conseil en partie centrale du bâtiment

renovation récente de la plupart des éléments sauf pour les prestations nobles (marbre, granito et quelques boiseries)

Murs intérieurs du rez de chaussée côté escalier en marbre

Mode d'éclairage naturel et artificiel : larges baies vitrées en façade et puits de lumière

Sols :

granito noir à larges bandes blanches dans le hall et les circulations.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés : non assurée à l'étage

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâtie générale, modénature des façades. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : les murs en marbre, les escaliers et les sols

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT
- Edifice de qualité

Ferme initialement la composition au sud de l'esplanade (dans l'axe du bâtiment adm. de Bordeaux 4)

Commentaires :
En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.8

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHI 700

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment situé dans l'axe centrale de Bordeaux 3, à l'arrière de l'administration (bât. 5.7)

Abords extérieurs directs : Abords dégagés côté sud, construits sur les autres façades. Accès d'Honneur par le bât. d'adm. 5.7, accès d'usage depuis l'esplanade des Antilles entre le volume d'amphi et le bât. d'administration.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi 700

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : P.DAUREL, R.TAGINI

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphi 700, université Michel Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle : Amphithéâtre

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment disposant d'un grand volume amphi. Structure en béton constituée de grands portiques à profils triangulaires.

Baies vitrées toute hauteur entre les portiques redivisées en 4 sections dans la hauteur. Vitres opaques en émail noir en partie haute, baies vitrées transparentes en partie basse.

Finition d'origine : béton brut de décoffrage avec par endroit un banchage qui dessine des rayures verticales et horizontales, finition identique à l'Aula Magna.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

L'ensemble des châssis menuisés a été remplacés récemment en acier laqué, les modénatures semblent respectées.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : impensable par l'extérieure, possible en sandwich sur les parties opaques de la façade rideau

accessibilité handicapés

de plain pied sur entrées latérales côté esplanade des Antilles



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

entrée composée d'un escalier monumental donnant sur un grand hall et reliant l'amphi au bâtiment d'administration, mur en marbre et portes en bois sur l'entrée de l'amphi

revêtement en bois à l'intérieur de l'amphi

sorties de secours de part et d'autre du pupitre de conférence

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

Grès cérame composé de bandes noires et blanches sur le hall d'accès à l'amphi.

Plafonds : habillage bois

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS EVENTUELLES

Bon état général, rénovation récente ayant conservé les habillages bois

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : qualité de la modénature béton et des "redans/brise soleil". Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : boiseries intérieur, qualité du hall d'entrée

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice remarquable

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.9

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : ENSEIGNEMENT RECHERCHE

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment formant la partie Est de Bordeaux 3.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés côté Nord, le long de la ligne de Tramway. Abords construits côté sud, espaces verts entre les bâtiments hauts.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Enseignement recherche

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable : P.DAUREL, R.TAGINI

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Enseignement recherche, université Michel Montaigne, Bordeaux 3



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment en forme de peigne constitué d'un long corps bâti en rive nord R+1 le long de la ligne de tramway et de 4 corps de bâti perpendiculaires R+3.

Patios quasi inexistant, envahis par diverses extensions récentes en façade des bâtiments amphi qui leur font face.

Voile, poteau, poutre et dalle en béton armé. Sur le bâtiment peigne, les façades sont traitées comme pour toutes les salles

Ajout de deux escaliers de secours sur la façade sud du bâtiment R+1

d'enseignement de l'université de Bordeaux 3 et 4 : panneaux d'allège préfa. (finition cailloux lavés), fenêtres en bandes rythmées par les têtes de voile apparentes et soulignées par un brise soleil en béton brut.

épaufures ponctuelles des structures béton

Les bâtiments R+3 disposent sur leur pignon de larges panneaux en béton préfabriqué avec une finition à gros granulats et d'une série de baies verticales en partie centrale encadrés par des meneaux en béton donnant sur les halls des cages d'escalier et d'ascenseur.

Panneaux en béton des pignons suds partiellement recouverts d'un entoilage, d'une isolation et d'un enduit.

Châssis en bois, simple vitrage, composés de deux ouvrants oscillants et deux impostes vitrées

Les patios entre les bâtiments R+3 sont reliés au rez de chaussés par une galerie couverte.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : impensable par l'extérieure

accessibilité handicapés via la galerie couverte



Photos complémentaires sur format numérique

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Distribution verticale assurée par 4 halls disposant d'escalier et ascenseur sur les pignons nord des bâtiments R+3 et de 3 cages d'escaliers sur les pignons sud des bâtiments R+3.

Distribution horizontale centrale

relatif état général

Equipements ou espaces remarquables :

traitement bois des parois extérieures des salles de cours

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

larges baies vitrées

Sols : souples

Plafonds :

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : qualité de la modénature en béton. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : traitement des façades bois ses salles d'enseignement.

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.10

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : Bibliothèque A2

Adresse : Allée Maine de Biran

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment se trouvant dans la partie Est du peigne de Bordeaux 3, le long du passage couvert, face à l'esplanade des Antilles et à son aire de stationnement. Entrée de plain pied à partir du passage couvert.

Abords extérieurs directs : Abords construits au nord, dégagés et végétalisés au sud. Aire de stationnement au sud le long de l'esplanade des Antilles

Etat sanitaire :**Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités** :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Bibliothèque A2

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphi, université des Lettres Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle : bibliothèque

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique R+1, même volume et façades que le bâtiment 5.11, en béton
Eclairage naturel en façades Est et Ouest grâce aux baies vitrées toute hauteur, au droit des redans en béton, inclinés à 45 degrés Nord.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Châssis vitrés entièrement remplacés par de l'aluminium, peu esthétique.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : complexe par l'extérieure

accessibilité handicapés depuis la galerie couverte qui dessert l'aile Est de Bordeaux 3.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : qualité de la modénature des façades. - Fonctionnalisme architectural. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- édifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

NON VISITE

Equipements ou espaces remarquables :**Mode d'éclairage naturel et artificiel** :**Sols** :**Plafonds** :**Espaces intérieurs non construits** :ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état général

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :**accessibilité handicapés** :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.11

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHIS B200-B400

Adresse : Esplanade des Antilles Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment se trouvant dans la partie Est du peigne de Bordeaux 3, le long du passage couvert, face à l'esplanade des Antilles et à son aire de stationnement. Entrée de plain pied à partir du passage couvert.

Abords extérieurs directs : Abords construits au nord, dégagés et végétalisés au sud. Aire de stationnement au sud le long de l'esplanade des Antilles

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphis B200 - B400 Date de conception :
Architecte ou Maître d'œuvre : Robert et Jacques TOUZIN Date de construction : 1965
Autre intervenant remarquable : Gilles AUTIER Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphis B200 - B400, université des Lettres Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle : Amphithéâtres

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique R+1, même volume et façades que le bâtiment 5.10, en béton, composé de deux amphis superposés, un amphi de 200 places et un amphi de 400 places.

Chaque amphi dispose en façade d'un éclairage naturel grâce aux baies vitrées toute hauteur, au droit des redans en béton, inclinés à 45 degrés Nord.

châssis acier d'origine, extrême finesse des montants.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : complexe par l'extérieure

accessibilité handicapés depuis la galerie couverte qui dessert l'aile Est de Bordeaux 3.

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : qualité de la modénature des façades. - Fonctionnalisme architectural. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : qualité des boiseries du mur de l'estrade

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- édifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

Les amphis disposent de boiseries sur l'ensemble du mur du fond de l'estrade avec encastrement du tableau noir et de portes à gauche et à droite donnant accès soit à des sortie de secours soit à des réserves.

Les amphis disposent d'une double peau à gauche et à droite composée d'une menuiserie en bois avec verre sablés et d'une allège pleine en partie basse.

Celle-ci donne sur une galerie technique qui donne accès aux volets bois et à leur mécanisme de fermeture

Equipements ou espaces remarquables :

volets en bois et dispositifs ingénieux d'occultation

Mode d'éclairage naturel et artificiel : tamisé

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

mauvaise état de la double peau, des baies vitrées, du système de panneaux d'occultation (système hors d'usage), des bancs et du faux plafond.

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.12

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : AMPHI C200

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment se trouvant dans la partie Est du peigne de Bordeaux 3, le long du passage couvert, face à l'esplanade des Antilles et à son aire de stationnement. Entrée de plain pied à partir du passage couvert.

Abords extérieurs directs : Abords construits au nord, dégagés et végétalisés au sud.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Amphi C200

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1965

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Amphi C200, université des Lettres Michel de Montaigne, Bordeaux 3

Occupation actuelle : Amphithéâtre

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment à rez de chaussée de double hauteur en béton brut disposant d'un amphi de 200 places.

Finition d'origine : béton brut de décoffrage avec par endroit un banchage qui dessine des rayures verticales et horizontales. Façade Est et Ouest éclairée grâce aux baies vitrées toute hauteur, au droit des redans en béton, inclinés à 45 degrés Nord.

Châssis vitrés, acier, extrême finesse des montants.

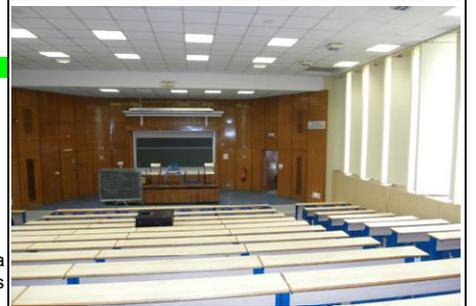
ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

correcte mais nécessite un nettoyage et la suppression des peintures - différentes interventions de peinture pour masquer les tags.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : complexe par l'extérieure au droits des redans

accessibilité handicapés assurée au rdc via la galerie couverte qui dessert l'aile Est de Bordeaux 3.



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : qualité de la modénature des façades. - Fonctionnalisme architectural. Forme un ensemble homogène avec Bordeaux 3 et 4.

intérieur : qualité des boiseries du mur de l'estrade

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

L'amphi dispose de boiseries sur l'ensemble du mur du fond de l'estrade avec encastrement du tableau noir et de portes à gauche et à droite donnant accès à des sortie de secours .

Panneaux bois toute hauteur occultant les baies vitrées

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel toute hauteur et orienté (redans)

Sols :

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Bon état, récemment rénové

Panneaux d'occultation peints, pupitres et bancs neufs.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E -Bâtiment n°5.14

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : MAISON DES SUDS

Adresse : Esplanade des Antilles

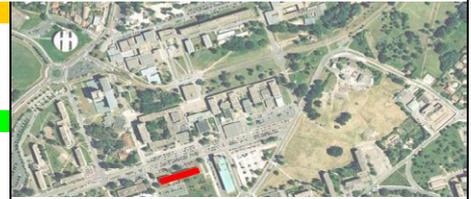
Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 3/4

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment situé au sud du campus, entre le MSHA et la Maison des Arts, le long de l'esplanade des Antilles.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Maison des Suds

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : Pierre MATHIEU

Date de construction : 1967

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Maison des Suds : Centre d'études en géographie tropicale (CNRS)



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment constitué de deux parallélépipèdes reliés par un corps central vitré formant l'entrée et accessible par un perron d'une dizaine de marches et un auvent.

Structure poteaux poutres et dalles en béton.

Sur le volume Est : façade composée de travées de baies vitrées et châssis en aluminium avec allège en émailit noir.

Sur le volume Ouest : façade composée de travées de baies vitrées et châssis en aluminium et de panneaux pleins en béton.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : traitement spécifique des façades

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

NON VISITE

relatif état général

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Plafonds :

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur E - Bâtiment n°5.13

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine

Adresse : Esplanade des Antilles

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int :

Affectataire : BORDEAUX 3/4

NON VISITE

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment situé au sud du campus le long de l'esplanade des Antilles

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés, parc de stationnement sur la façade Nord, espace vert sur sa façade Sud. Entrée principale : perron d'une dizaine de marches et auvent.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : MSHA

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre : P.DAUREL

Date de construction : 1972-1976

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

MSHA, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine



Occupation actuelle :

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment R+1 composé d'un grand parallélépipède avec deux patios et d'un petit bâtiment à rez de chaussée (dont la façade présente un profil à redans triangulaires).

Façade composée de cadres en béton avec baies vitrées sur châssis aluminium. Alternance d'allège en panneaux pleins de béton brut et en émailit noir

Acrotère légèrement débordante, auvent de l'entrée constitué d'un voile béton courbe posé sur deux poteaux.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés

Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : traitement original des façades

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

En accord avec le rationalisme et le traitement des façades des constructions de Bordeaux 3 et 4.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

NON VISITE

relatif état général

Equipements ou espaces remarquables :

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

Plafonds :

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur F - Bâtiment n°6.1

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : EQUIPEMENTS SPORTIFS

Adresse : Allée Maine de Biran

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS



Description : Bâtiment à l'extrémité Ouest du campus en face du stade.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :



NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Gymnases du C.O.S.E.C.

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1965 - 1970

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Equipements sportifs : halle multisports, dojo, danse, agrès, jeux de balles...

Occupation actuelle : équipements sportifs

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment à rez de chaussée composé d'un hall d'entrée distribuant deux grandes halles de sport à l'Est et l'Ouest et d'une circulation desservant au sud les vestiaires et au nord des salles de gymnastique.

Le bâtiment dispose aussi d'un logement de fonction.

Constructions métalliques légères, éclairées naturellement en partie haute par des panneaux de plexiglas, toiture en tôle nervurée.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

mauvais, étanchéité de la toiture non assurée, nombreux ruissellements le long des structures acier, locaux inchauffables, mal isolés.



POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation / étanchéité : la tôle de toiture et les pignons de la halle Ouest ont été recouverts d'une étanchéité en bardeaux bitumineux également en mauvais état. Un régionalisme inapproprié au caractère industriel de ce bâtiment.

accessibilité handicapés niveau d'accès légèrement rehaussé, possibilité d'une rampe



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : la structure acier des halles principales

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- édifice de qualité

Commentaires :

Exemple intéressant d'architecture de hangar, adaptée aux équipements sportifs.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Un hall avec circulation centrale desservant les différentes salles de sport : une salle de boxe, une salle de danse, une salle Dojo, une salle de jeux de balles, une salle d'agrès et des vestiaires.

Equipements ou espaces remarquables :

les deux halles principales

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols : grès cérame 5x5 cm dans les circulations et les vestiaires, ciment brut pour les locaux du personnel.

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

état médiocre, nombreuses infiltrations des eaux pluviales.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :

FICHE BÂTIMENT :

Secteur F - Bâtiment n°6.2

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : VESTIAIRES DU STADE

Adresse : Avenue d'Aquitaine

Dates des relevés - ext : 06/09/10
- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé au sud du terrain d'athlétisme du COSEC

Abords extérieurs directs : Abords dégagés, façade principale sur terrain d'athlétisme.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Vestiaires du stade

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1965 - 1968

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Vestiaire du stade

Occupation actuelle : Vestiaires

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Forme du bâti :

Bâtiment constitué d'un volume haut pour le hall d'entrée et de deux ailes plus basses pour les vestiaires. Le hall est largement vitré en partie haute.

Baies vitrées du hall remplacées par des châssis aluminium disgracieux, non homogènes avec l'ensemble.

L'entrée est constituée d'un perron d'une marche et d'un auvent.

façades taguées avec de nombreuses reprises de peinture.

Les vestiaires sont éclairés par des impostes vitrées, leur bandeau d'acrotère se prolonge en brise-soleil sur la façade du hall.

vétusté des châssis bois et des dispositifs d'ouverture.

L'ensemble des dispositifs d'éclairage est traité de façon moderne : les façades sont organisées en pleins et en vides et non comme des pleins percés.

Vestiaires accessibles indépendamment par des portes latérales protégées d'un auvent, belle menuiserie bois des années 60

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : envisageable par l'extérieur.

accessibilité handicapés : léger ressaut d'accès

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Espaces intérieurs :

relatif état général

Equipements ou espaces remarquables :

hall largement vitré et présentant un habillage bois sur 3 parois avec portes d'accès aux vestiaires intégrées, joints creux sombres autour de panneaux.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

Sols :

dallage comblanchien dans le hall - mosaïque de grès cérame 5x5cm dans les vestiaires

Plafonds :

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

Espaces intérieurs non construits :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâtie générale, rationalité formelle, expression stricte du programme sur les volumes bâtis et les dispositifs d'éclairage naturels.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne, fonctionnelle, lumineuse et bien dessinée - même conception que le bâtiment 6.3

FICHE BÂTIMENT :

Secteur F - Bâtiment n°6.3

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : VESTIAIRES TENNIS

Adresse : Avenue Camille Jullian

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3/4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé à l'extrême sud du campus, le long de l'avenue Camille Jullian, en face des terrains de tennis et des terrains de pelote basque.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Vestiaires cours de Tennis

Date de conception :

Architecte ou Maître d'œuvre :

Date de construction : 1965 - 1968

Autre intervenant remarquable :

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Vestiaire cours de Tennis

Occupation actuelle : vestiaires

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment constitué d'un volume haut pour le hall d'entrée et d'un volume en "U" emboîté au sud, plus bas, pour les vestiaires. A la différence du bâtiment 6.2, le volume des vestiaires est plus petit et se retourne latéralement.

L'entrée est constituée d'un perron de deux marches et d'un auvent.

Les vestiaires sont éclairés par des impostes vitrées façades Est et Ouest.

L'ensemble des dispositifs d'éclairage est traité de façon moderne : les façades sont organisées en pleins et en vides et non comme des pleins percés.

menuiseries en bois

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

Baies vitrées du hall remplacées par des châssis aluminium disgracieux, non homogène avec l'ensemble.

vétusté des châssis bois et de leur dispositifs d'ouverture

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : par l'extérieur envisageable

accessibilité handicapés pas assurée, niveau actuel + 2 marches, possibilité d'une rampe.

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

Equipements ou espaces remarquables :

hall largement vitré et présentant un habillage bois sur 3 parois avec portes d'accès aux vestiaires intégrées, joints creux sombres autour de panneaux.

cabines de douche d'origine avec bancs intégrés

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

impostes largement vitrées et puits de lumière pour éclairer les vestiaires

Sols :

dallage comblanchien dans le hall - mosaïque de grès cérame 5x5cm dans les vestiaires

Plafonds :

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état d'origine : habillage bois à rafraîchir, portes du hall sur vestiaires à réassortir, bon état des salles de douches

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : forme bâtie générale, rationalité formelle, expression stricte du programme sur les volumes bâtis et les dispositifs d'éclairage naturels.

intérieur :

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité

Commentaires :

Architecture moderne, fonctionnelle, lumineuse et bien dessinée - même conception que le bâtiment 6.2

FICHE BÂTIMENT :

IDENTIFICATION DU BÂTIMENT : RESTAURANT UNIVERSITAIRE 3

Adresse : Avenue Camille Jullian

Dates des relevés - ext : 06/09/10

- int : 06/09/10

Affectataire : BORDEAUX 3/4

SITUATION SUR LE CAMPUS

Description : Bâtiment situé en face des terrains de pelotte basque et des terrains de tennis, le long de l'avenue Camille Jullian et a proximité de l'IUT.

Abords extérieurs directs : Abords dégagés et végétalisés, parc de stationnement et cour de service sur façade Est.

Etat sanitaire :

Présence d'œuvre d'art, Autre/ spécificités :

NATURE DU PROGRAMME / DATATION

Appellation usuelle : Restaurant Universitaire 3
Architecte ou Maître d'œuvre : Louis SAINSAULIEU
Autre intervenant remarquable : André Félix CONTE

Date de conception :
 Date de construction : 1965 - 1968

Date d'inauguration :

Programme d'origine :

Restaurant universitaire 3

Occupation actuelle : restaurant universitaire

DESCRIPTION DE L'EXTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Forme du bâti :

Bâtiment parallélépipédique en béton R+1 composé de plusieurs volumes emboîtés, larges baies vitrées avec châssis bois de toute hauteur en rez de chaussée, fenêtres formant un bandeau vitré à châssis bois au 1er étage, trumeaux en émail noir.

volume et cheminée en béton brut sur la façade Est dépassant par sa hauteur le volume principal bâti.

Bandeau d'acrotère percé régulièrement par de larges pissettes en béton brut. A l'origine, parties pleines de façade recouvertes de pâte de verre blanche.

structure poteau poutre en béton, poutre apparentes en façade. Léger débord des poutres.

La salle de restauration du rez de chaussée donne sur une terrasse couverte en partie par un auvent.

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

façades qui manquent d'homogénéité dans son traitement de surface : béton brut repeint en blanc, avec structure en rouge, pâte de verre entoillée avec enduit fin blanc sur salles de restauration et crépis sur salles de service.

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation :

accessibilité handicapés au rdc

DESCRIPTION DE L'INTERIEUR DU BÂTIMENT

ETAT D'ORIGINE

Espaces intérieurs :

salle de restauration sur la façade Ouest au rez de chaussée et à l'étage.

Equipements ou espaces remarquables :

le plafond à caissons nervurés en béton se prolonge de l'intérieur vers l'extérieur.

Mode d'éclairage naturel et artificiel :

bon éclairage naturel grâce aux larges baies vitrées de la façade Ouest

Sols :

Grès cérame constitué de bandes blanches et noirs dans la salle de restauration du rez de chaussée.

Plafonds : à caissons au rez de chaussée

Espaces intérieurs non construits :

ETAT DE CONSERVATION ET TRANSFORMATIONS
EVENTUELLES

relatif, état général

POTENTIEL DE TRANSFORMATION

isolation : problématique par l'extérieur

accessibilité handicapés :



Photos complémentaires sur format numérique

INTERET PATRIMONIAL

éléments remarquables :

façades : ensembles menuisés, plafond à caissons, baies vitrées, rationalité formelle.

intérieur : dispositif de lumière naturel grâce au larges baies vitrées

espaces libres :

INTERET PATRIMONIAL DU BÂTIMENT

- Edifice de qualité
 Architecture moderne, sobre, fonctionnelle et lumineuse. De même facture que RU1 et RU3.

Commentaires :

